



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 27 août 2019 — Vol. 45 N° 16

Consultations particulières sur le projet de loi n° 15 — Loi sur la Société
de développement et de mise en valeur du Parc olympique (1)

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 27 août 2019 — Vol. 45 N° 16

Table des matières

Remarques préliminaires	1
Mme Caroline Proulx	1
M. Frantz Benjamin	2
M. Vincent Marissal	2
Mme Méganne Perry Mélançon	3
Auditions	3
Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)	3
Tourisme Montréal	11
Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve de la ville de Montréal	17
Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)	24
Les Jardinerias et La Pépinière	32
Document déposé	39

Autres intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

Mme Suzanne Blais
Mme Chantale Jeannotte
M. Robert Bussière
M. François Jacques

- * M. Michel Leblanc, CCMM
- * Mme Manuela Goya, Tourisme Montréal
- * M. Pierre Lessard-Blais, Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve de la ville de Montréal
- * Mme Laurence Lavigne Lalonde, idem
- * M. Michel Labrecque, Régie des installations olympiques
- * M. Martin Soucy, AITQ
- * M. Frédéric Dubé, idem
- * M. Maxim Bragoli, Les Jardinerias et La Pépinière

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mardi 27 août 2019 — Vol. 45 N° 16

Consultations particulières sur le projet de loi n° 15 — Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (1)

(Quatorze heures une minute)

La Présidente (Mme Isabelle) : Bonjour, tout le monde. Alors, bon retour des vacances pour ceux qui arrivent tout juste de leurs vacances.

Alors, écoutez, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes qui ont un appareil cellulaire de le mettre en mode vibration ou de l'éteindre. Merci.

La commission est réunie afin de procéder aux consultations particulières et aux auditions publiques sur le projet de loi n° 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Jacques (Mégantic) remplace M. Bélanger (Orford); M. Lefebvre (Arthabaska) remplace Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Bussière (Gatineau) remplace M. Lévesque (Chauveau); Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) remplace Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne); M. Benjamin (Viau) remplace Mme Sauvé (Fabre); M. Marissal (Rosemont) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) remplace Mme Richard (Duplessis).

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, nous débutons cet après-midi par les remarques préliminaires, puis nous entendrons la Chambre de commerce de Montréal métropolitain.

Remarques préliminaires

Nous débutons avec les remarques préliminaires de la ministre, alors je vous invite, Mme la ministre du Tourisme, de faire vos remarques, vous avez une durée de six minutes.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue, chère Mme Proulx, à tous les représentants d'organismes, de divers horizons, qui participent à ces consultations particulières. Merci beaucoup de votre présence. Merci également à mes confrères, collègues députés de prendre le temps de venir nous présenter votre point de vue sur le projet de loi n° 15. Très hâte de vous entendre à ce sujet, d'ailleurs.

Quelques secondes pour vous présenter les gens qui m'accompagnent aujourd'hui : M. Michel Labrecque, président-directeur général de la Régie des installations olympiques, et Mme Mee-Rang Ricard-Bouillon, qui est la directrice de mon cabinet, ainsi que d'autres représentants du ministère du Tourisme, qui ont fait un exceptionnel travail. Je me retourne vers eux pour les saluer et les remercier.

Donc, ces consultations qu'on amorce aujourd'hui, c'est un moment d'autant plus important, Mme la Présidente, parce qu'il s'agit de la première étape du processus législatif qui entoure le tout premier projet de loi que j'ai déposé en tant que ministre du Tourisme, ce projet de loi là qui était attendu depuis très longtemps, puisque, depuis sa fondation, un an avant les Jeux olympiques de 1976, la loi constitutive de la Régie des installations olympiques n'a jamais été mise à jour, et ce, malgré les appels répétés de plusieurs experts en ce sens. Et pourtant, en près de 45 ans, inutile de vous dire, Mme la Présidente, que la mission a considérablement évolué. Concrètement, la régie est passée d'un rôle de régisseur de chantier titanesque des jeux à un rôle de développeur du Parc olympique. Il est donc devenu plus que nécessaire de revoir le rôle de la RIO afin de lui confier les responsabilités, qui vont bien au-delà de l'entretien et du maintien des actifs, pour y inclure, entre autres, le développement, la mise en valeur et la préservation de cette véritable icône de Montréal à l'échelle mondiale qu'est notre Parc olympique, avec son stade, l'architecture unique et son emblématique tour penchée.

La société d'État doit disposer de la marge de manoeuvre et de tous les leviers nécessaires pour pouvoir lancer des initiatives ou conclure des partenariats qui sont rentables, qui sont durables, dans un marché, on le sait, hautement concurrentiel. Nous souhaitons faire du Parc olympique un véritable pôle urbain, sportif, culturel et événementiel, et on a l'ambition d'en faire la locomotive du développement économique et social de l'est de Montréal.

Notre message est donc très clair, nous allons développer le Parc olympique, Mme la Présidente. C'est important par contre de préciser, toutefois, que ce développement va se faire en harmonie avec les résidents des environs. Le Parc olympique entend demeurer le bon voisin qu'il a toujours été dans le quartier. D'ailleurs, le projet de loi prévoit que trois membres du conseil d'administration seraient nommés après consultation des représentants du milieu. Je tiens à préciser également que j'ai vécu et grandi à l'ombre de ce géant toute mon enfance. Je connais très bien le Parc olympique.

La société d'État, donc, doit pouvoir optimiser le rendement de ses actifs immobiliers, de générer davantage de résultats financiers qui seront susceptibles d'alléger la subvention de fonctionnement que le trésor public, donc, lui verse annuellement. Votre gouvernement a été élu pour bien gérer l'argent des Québécois, c'est ce que nous visons avec ce projet de loi n° 15. C'est dans ce contexte que le projet de loi propose d'abolir la Régie des installations olympiques pour

la remplacer par la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Cette nouvelle entité serait investie d'une double mission actualisée, soit de développer, gérer, promouvoir et exploiter le Parc olympique et de mettre en valeur le patrimoine et l'héritage olympiques.

En conclusion, je souhaite rappeler à tous que peu de villes dans le monde, très peu de villes dans le monde peuvent se targuer de faire partie du club sélect des villes qui ont eu la chance d'accueillir les Jeux olympiques. Avec ce projet de loi, nous voulons que les Montréalais et tous les Québécois se réapproprient enfin ce témoin privilégié de notre histoire nationale. Ce projet de loi est résolument tourné vers l'avenir. Il a pour objectif premier d'insuffler un nouvel élan à un site qui est incomparable, afin d'exploiter son plein potentiel économique, récréotouristique et communautaire, et ce, au bénéfice de tous les Montréalais et de tous les Québécois.

Avec ce projet de loi n° 15, votre gouvernement répond aux attentes de la population, qui est en droit d'exiger, Mme la Présidente, un meilleur retour sur l'investissement collectif. Je vous remercie de votre temps, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, Mme la ministre. Alors, j'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme et député de Viau à faire ses remarques préliminaires, pour un maximum de quatre minutes.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, chers collègues, je salue aussi la présence de M. Michel Labrecque ainsi que de tous les groupes qui sont présents cet après-midi, donc, pour participer à ces audiences, à ces consultations, donc je vous remercie, ceux qui ont envoyé des mémoires, ceux qu'on aura à rencontrer.

Je crois qu'il faut situer le contexte de ces consultations, donc, mais d'erechef, avant même de parler du contexte, je tiens à saluer, dans la précédente déclaration de la ministre, la volonté, justement, que les citoyens, donc, il y ait... que cette installation continue de se rapprocher des citoyens, donc, notamment au niveau du cadre de gouvernance. Je tiens à saluer cette ouverture. Nous aurons d'ailleurs, dans le cadre de ces consultations, à faire des propositions, sûrement, en ce sens, donc, nous avons déjà entendu plusieurs voix.

Maintenant, historiquement, il faut le rappeler, donc, Mme la ministre l'a rappelé d'ailleurs avec raison, mais cependant il faut préciser que... Si, depuis 1975, donc, il y a cette loi qui a instauré la Régie des installations olympiques, qui n'a pas été révisée, il faut dire aussi que les dirigeants de cette régie-là n'ont pas attendu un nouveau projet de loi pour agir, pour travailler. Et je tiens à saluer, je tiens à saluer tout le travail réalisé déjà par la Régie des installations olympiques, notamment en termes de développement, notamment en termes de rapprochement avec les citoyennes et les citoyens. Et j'en veux pour preuve, puisque je fréquente cette installation-là particulièrement l'été, donc j'en veux pour preuve tout ce qui a été réalisé au niveau culturel, tout ce qui a été réalisé au niveau événementiel, et particulièrement les initiatives avec les organismes et les partenaires du milieu, les commissions scolaires... la commission scolaire, entre autres, et aussi Espace pour la vie. Et ça, je pense que c'est très important de le rappeler.

En mai 2018, à la demande de la ministre Julie Boulet, il y a un rapport qui a été déposé, et la recommandation principale de ce rapport, c'est à l'effet que le gouvernement change la dénomination sociale de la régie pour la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Et aujourd'hui c'est ce projet de loi là que nous avons devant nous. Donc, il faudrait aussi saluer le travail accompli par les personnes qui ont précédé la ministre dans le fauteuil qu'elle occupe aujourd'hui.

• (14 h 10) •

Ce que nous allons faire, ce que nous entendons faire au cours des prochains jours, c'est de regarder... c'est d'entendre les différents partenaires, les différentes personnes intéressées qui se présenteront devant nous pour regarder ce projet de loi là. Nous serons ouverts d'esprit pour comprendre mieux comment une société comme la société de développement... une future société de développement et de mise en valeur du Parc olympique pourra être non seulement une instance importante pour le développement économique de l'est de Montréal, pour le pôle économique, pôle culturel, que nous souhaitons, tous, qui soit consolidée à Montréal, et aussi évidemment comment nous entendons contribuer à ce que cette installation-là continue, j'ai bien dit continue, d'être une installation proche de son milieu, donc.

Et, pour terminer, donc, je veux en particulier souligner aussi tout le travail qui est accompli par les gens qui nous accompagnent aujourd'hui, donc, au niveau du Secrétariat des commissions. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le député. Alors, j'invite maintenant le porte-parole du deuxième groupe d'opposition, le député de Rosemont, à faire ses remarques préliminaires, pour une durée d'une minute.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Eh boy! Une minute. Vous comprendrez que je ne vous saluerai pas tous et toutes, néanmoins bon retour à l'Assemblée nationale.

Remarques préliminaires en une minute, ça va être assez rapide. Le Stade olympique, qui n'est pas directement dans mon comté, il est chez Alexandre Leduc, dans Hochelaga-Maisonneuve, mais, dépendant de l'heure de la journée, l'ombre du mât est dans mon comté, et on le voit partout de mon comté aussi. C'est quelque chose... c'est un endroit que je fréquente assez régulièrement.

Je suis content qu'on puisse parler de l'avenir du Stade olympique. Je suis content qu'on puisse le faire de façon sereine. J'ai assez confiance à l'équipe qui est là en ce moment en train de redonner un souffle à cet endroit souvent mal aimé. Et je note, parce que les secondes s'effritent, la volonté de la ministre de garder cette vocation de bons voisins, parce qu'on en parle beaucoup ces temps-ci, surtout dans Rosemont. On s'est déjà entendus pour être...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous invite à conclure.

M. Marissal : ...capables de le faire de façon sereine. C'est ce à quoi je m'engage ici. Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, M. le député. J'invite maintenant la porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de tourisme et députée de Gaspé à faire ses remarques préliminaires, pour une durée d'une minute.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Donc, je salue également, à mon tour, tous les membres de la commission et tous ceux qui se sont déplacés pour venir nous présenter leurs mémoires.

Alors, rapidement, de mon côté aussi, bien sûr, on salue l'initiative de revoir toute la question de gestion, la question de l'appellation, mais de donner beaucoup plus d'autonomie à la région, à RIO, actuelle. Et puis, bien évidemment, on reconnaît tout le caractère unique, le caractère culturel. Ça dépasse les événements sportifs. Il y a vraiment quelque chose et un gros potentiel touristique à ce niveau-là. Alors, on sera bien sûr à l'affût de tout ce qui se dira sur le développement durable, par exemple, sur le caractère patrimonial, comment préserver le patrimoine de ce bâtiment-là.

Alors, bien sûr, on participera de manière positive... et puis, bien, d'entendre comment les acteurs qui sont plus au niveau économique, culturel, touristique pourront s'arrimer avec les besoins des résidents du quartier. Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la députée.

Auditions

Alors, nous allons maintenant commencer la période d'audition, si vous voulez. Je souhaite la bienvenue à M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Alors, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour votre exposé, et ensuite nous procéderons à la période d'échange avec les membres de la commission. Je vous invite donc à vous présenter puis à commencer votre exposé.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)

M. Leblanc (Michel) : Alors, merci, Mme la Présidente. Je suis Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. C'est le plus important organisme représentant le secteur privé au Québec, et il va avoir près de 200 ans en 2022. En fait, il va avoir 200 ans en 2022, on y est tout près.

C'est une organisation qui représente le milieu des affaires de la région métropolitaine, plus de 7 000 membres, et c'est une organisation qui se préoccupe beaucoup du développement économique, évidemment du développement économique du territoire. On a pris position sur plusieurs endroits, plusieurs projets. Et, dans ce cas-ci, nous avions été étroitement associés à l'exercice qu'avait mené Mme Bissonnette et qui avait mené au rapport en 2011. J'avais même conseillé à Mme Bissonnette des noms qui se sont retrouvés sur le comité lui-même.

Et une des raisons pour lesquelles, je vous dirais, on s'est préoccupés depuis longtemps, puis je vais commencer par le difficile, c'est que le milieu des affaires, pendant très longtemps, a dit : Pourquoi on ne le détruit pas? Pourquoi on s'entête? Il y a des coûts de maintien des actifs exorbitants. Il y a une mission qui n'est absolument pas claire. Il y a un rôle qui n'est pas clair. Et, prenant pour acquis que ces sommes-là pourraient être investies dans la ville, dans des activités, dans des actifs eux-mêmes, il y avait un choix, à l'époque, qui était de dire : On devrait faire autre chose de cet argent.

Les choses ont changé. Les choses ont évolué. D'abord, depuis facilement 24 mois, il y a clairement, dans le milieu des affaires, une volonté de se pencher sur l'est de l'île, et on a examiné tous les actifs de l'est de l'île. J'ai présidé un comité de travail, à la demande de la mairesse de Montréal, sur le développement économique du territoire, et on s'est penchés notamment sur les éléments de renforcement de l'est de l'île, et c'est clair que le Stade olympique, ce qu'il y a autour aussi, les installations récréotouristiques qu'on y retrouve, le Jardin botanique sont des actifs uniques dans l'est, qui peuvent servir de base de développement économique.

La deuxième chose qui a changé, et c'est un coup d'éclat qui nous a tous surpris, ça a été l'arrivée de Desjardins dans la tour. Le milieu des affaires, ça parle. Quand un joueur important décide de se localiser dans un endroit, c'est qu'il estime que c'est un bon endroit pour mettre ses travailleurs. Quand ça marche... puis on a eu l'occasion au Québec d'avoir des projets qui n'ont pas marché, mais là ça a marché. Ça a mis en évidence la qualité de la gestion, de l'organisation autour du Stade olympique. Et là je vais rendre hommage aux politiciens que vous êtes tous. Michel Labrecque a été nommé sous un gouvernement péquiste, maintenu sous un gouvernement libéral et est accompagné par un gouvernement caquiste, et moi, je rends hommage aux politiciens quand ils ont cette sagesse de reconnaître la compétence, de reconnaître l'importance de maintenir les personnes en place.

Le rapport que nous avons produit sur l'aménagement... Et je sais qu'il est là, puis il rougit un peu. Il peut boire de l'eau. Dans le rapport que nous avons produit sur l'aménagement économique du territoire, nous avons souligné l'importance du leadership, et, pour nous du milieu des affaires, lorsque nous examinons la feuille de route de Michel Labrecque, je l'apparente à celle d'un autre leader d'un pôle de développement économique, qui s'appelle Christian Yaccarini et qui, sur l'espace de Montréal, est capable de rallier des institutions, des entreprises, des partenaires externes vers une vision commune et de l'engagement. Et, à travers ce projet de loi là, une chose qui est essentielle, et je veux insister sur des principes, puisque vous avez reçu le projet de loi, c'est de s'assurer qu'au-delà de la gouvernance les individus comptent, ceux qui assument

le leadership comptent et ils doivent avoir et l'autonomie et la confiance pour pouvoir agir, et c'est essentiel. Il y a plusieurs endroits, à Montréal, qui n'ont pas réussi et qui ne réussissent toujours pas, et ce qu'on estime être le premier ingrédient qui manque, c'est ce type de leadership.

Le deuxième élément, et là je vais raconter des histoires qui me touchent personnellement : toutes les organisations, incluant les organisations sportives qui sont dans ce quadrilatère, nous demandent, à la chambre de commerce, de faire tout ce qu'on peut pour amener les gens d'affaires. Et la difficulté, c'est d'amener des gens d'affaires dans une place dans l'île qu'ils trouvent un peu loin du centre-ville, où ils trouvent que les services ne sont pas adéquats. Si j'amène des gens d'affaires voir un match, juste avant, ils vont se préoccuper où est-ce qu'ils se stationnent, où est-ce qu'ils vont manger, est-ce qu'il y a un restaurant de cette qualité, si, après le spectacle ou après la partie, il y a un endroit où on peut aller prendre un verre, finir des discussions. Bref, tout le tissu commercial autour de cet actif doit être rehaussé à la hauteur de ce qu'on veut en faire. Et donc, dans l'optique de ce projet de loi, il faut s'assurer que la société pourra établir des partenaires, pourra travailler avec le milieu. C'est clair que la perception du milieu va être importante. S'il y a un rejet de cette vision d'une activité commerciale d'un autre niveau, ça ne va pas fonctionner. Mais, si ça ne fonctionne pas, je vous dis, le milieu des affaires ne s'y rendra pas, et là on va rater une opportunité.

À travers le temps aussi, je me suis beaucoup penché sur l'attraction de foires commerciales internationales. J'ai dirigé jadis une grappe, la grappe des sciences de la vie, et on se préoccupait d'essayer d'attirer Bayo à Montréal, et Montréal n'a pas de centre de foire de très grand volume. Et la question de transformer potentiellement, peut-être, le Parc olympique en espace pour accueillir ces foires-là... Ce n'est pas l'espace, le premier enjeu, c'est le fait qu'il n'y a aucun hôtel. Il n'y a pas une foire commerciale d'envergure, en Amérique du Nord, qui va se localiser dans un endroit où les participants vont devoir voyager en métro pour se rendre, ça n'arrivera juste pas. Et donc il y a, à travers ce qu'on dit, la nécessité de travailler la trame commerciale immédiate, qui doit faire en sorte qu'on puisse y accueillir des gens qui vont venir contribuer au succès des installations et qui par la suite vont permettre d'avoir toutes les autres activités dont le voisinage va pouvoir bénéficier.

Maintenir une esplanade, maintenir un stade olympique en l'état simplement pour faire quelques spectacles d'été sur l'esplanade, aussi utile soit-il pour la population locale, ça n'a aucun sens du point de vue du coût, du point de vue de l'investissement. Et donc, si on veut investir dans ce maintien d'actif, il faut qu'on puisse y attirer l'activité économique qui va faire en sorte que par la suite il va y avoir toutes les activités dont les résidents vont pouvoir bénéficier.

• (14 h 20) •

L'autre message de principe qui est extrêmement important, c'est l'intégration à travers les multiples actifs qu'il y a dans l'endroit. On le voit un peu, mais physiquement ce n'est pas rendu. La partie nord, pour tous ceux qui sont... qui fréquentent... la partie nord du Parc olympique n'a aucun lien facile, fonctionnel, logique avec le Jardin botanique, on déambule entre des édifices qu'on a conçus, qui sont en soi chacun très intéressants. Ça prend une vision intégrée et une société qui a les pouvoirs de le faire. Donc, il faut, encore une fois, qu'il y ait l'autonomie, qu'il y ait la capacité de livrer cette intégration complète du site.

Le dernier point, le dernier principe, c'est l'extension vers l'est du pôle. On a à l'est des espaces intéressants qui sont disponibles, qui sont utilisés partiellement. Et, quand je parle d'améliorer la trame commerciale, je parle d'améliorer le pôle d'emploi. Je pense que c'est vers l'est immédiat de la zone olympique qu'il faut regarder. Et là c'est de travailler avec les pouvoirs municipaux puis c'est de faire en sorte qu'il puisse y avoir à la fois une vision, un renforcement du pôle qui va amener les sommes, qui va amener la capacité, par la suite, de soutenir un pôle d'activité socioculturelle intéressant pour les résidents.

Voilà. Vous avez le mémoire. Si vous voulez discuter, évidemment, de recommandations spécifiques, je suis parfaitement ouvert, évidemment.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est bien, merci. Alors, je vous remercie pour l'exposé intéressant. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. Mme la ministre, la parole est à vous. Vous disposez de 16 min 30 s

Mme Proulx (Berthier) : Merci infiniment, M. Leblanc, de votre présence aujourd'hui. C'est vrai qu'il y a eu de la continuité entre le Parti québécois, le Parti libéral et la Coalition avenir Québec d'avoir continué de nommer Michel Labrecque, exceptionnel gestionnaire de la RIO. N'en déplaise à mes collègues, c'est quand même la Coalition avenir Québec qui a réussi à déposer le projet de loi n° 15 pour faire avancer le développement économique de ce formidable lieu et de continuer à développer économiquement.

J'aime beaucoup vous entendre sur le développement de l'est. Ça a toujours été un engagement électoral de notre parti de redynamiser l'est de Montréal. Et, comme mon confrère de Rosemont le disait, moi aussi, j'ai l'ombre de la tour qui vient me chatouiller le soir. Ça a toujours été une volonté, donc, de notre gouvernement de continuer et de pousser davantage le développement économique de l'est de Montréal. C'est un joyau qu'on a à Montréal, c'est l'emblème touristique que l'on voit à travers le monde, c'est la fameuse tour inclinée, la plus haute tour inclinée au monde.

Et je suis heureuse de vous entendre dire que, pour une vision, ça prend de l'autonomie, et, avec le projet de loi n° 15, c'est ce qu'on va offrir donc à une société d'État qui demande de tous les Québécois... qu'elle soit performante et qu'elle soit rentable. Donc, avec le dépôt du projet de loi n° 15, c'est ce que nous souhaitons, donner tous les outils à la Société de développement, ça le dit bien, et de mise en valeur du Parc olympique, donc les outils pour qu'elle ait cette autonomie qui va répondre à une vision de développement économique, particulièrement à l'est de Montréal.

J'aime beaucoup vous entendre sur l'expansion vers l'est, le pôle pour les employés vers l'est. Vous comprendrez que moi aussi, comme ministre du Tourisme, j'aimerais qu'on amène davantage, et qu'on développe davantage cet axe ouest-est de Montréal, de développement touristique. Alors, j'aimerais avoir un peu plus de nourriture pour que vous puissiez nourrir mes réflexions sur l'expansion vers l'est, avec un pôle, entre autres, sur le travail.

M. Leblanc (Michel) : Deux choses. D'abord, j'ai bien entendu que vous avez utilisé le mot «un pôle rentable». Le milieu des affaires ne s'attend pas à ce que cette société-là, à cause du maintien des actifs, ne soit jamais rentable. Je vous le dis d'avance, probablement qu'on ne construirait pas un stade olympique comme pôle si on visait de la rentabilité, c'est juste trop coûteux. Mais déjà, dans sa partie opérations, de réussir à dynamiser l'activité, ce serait déjà un très bon pas, avec une vision claire de ce qu'on veut accomplir.

Pour ce qui est d'allongement vers l'est, il y a deux concepts, puis vous faites... je pense qu'on n'a pas parlé du même. Il y en a un premier qui est clair, que d'amener le touriste vers l'est, vers la zone du Stade olympique, possiblement avec une navette fluviale vers Pointe-aux-Trembles, ça fait partie de ce qu'on devrait viser à faire, et Tourisme Montréal le dit clairement, c'est de sortir les touristes du centre-ville puis les étendre sur tout le territoire.

Et là je reviens sur la trame commerciale. Un des défis va être d'allonger la durée de visite touristique autour du Stade olympique. C'est peut-être d'en attirer plus, mais c'est surtout de faire en sorte qu'au lieu de venir deux heures... S'ils peuvent y venir, s'ils peuvent y dormir, s'ils peuvent y trouver des restaurants de qualité, s'ils peuvent avoir envie de déambuler dans les rues puis de trouver des boutiques à leur goût, ça va enrichir tout le quartier puis ça va changer la dynamique de fréquentation. Donc, au lieu du nombre, j'essaierais d'étirer la durée.

Ce à quoi je faisais allusion, moi, c'est plutôt dans l'espace géographique, c'est quand on regarde où est-ce qu'on les mettrait, ces hôtels, où est-ce qu'on mettrait, à proximité, certains services. Et là je dis : On peut toujours envisager qu'on change la rue Hochelaga puis qu'on change les hauteurs permises, ou on regarde juste à l'est et on regarde comment on peut déployer sur l'est, sur certains terrains qui sont zonés industriels présentement, des capacités d'accueil, des capacités commerciales qui vont faire en sorte que ce pôle-là... C'est souvent comme ça à travers le monde, quand on localise des actifs de cette nature, qu'on envisage le développement urbain autour, on identifie des zones en relative friche ou des zones industrielles qu'on va requalifier de façon à enrichir la trame urbaine autour de cet actif. Quand on pense à localiser un stade de baseball au bassin Peel, on ne regarde pas juste un stade de baseball au bassin Peel, c'est clair qu'il y aurait toute une trame autour qui se constituerait sur les terrains en friche. Donc, c'est dans cet esprit-là que je parlais d'étirer aussi la zone vers l'est.

Mme Proulx (Berthier) : Je partage complètement vos observations parce que, dans le mandat qui m'est conféré par le premier ministre du Québec, évidemment, c'est d'avoir davantage de touristes internationaux qui s'amènent au Québec, à Montréal, étant l'une des trois portes d'entrée, d'allonger le séjour, d'avoir un plus grand nombre et plus de dépenses, évidemment. Le pôle récréotouristique, sportif, toute la valeur, l'héritage patrimonial de tout le Stade olympique s'inscrit là-dedans. Je suis très heureuse d'entendre, donc, que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain est favorable à ce dépôt du projet de loi n° 15. Merci de vos commentaires, ils étaient très précieux aujourd'hui pour continuer de nourrir notre réflexion sur le dépôt du projet de loi n° 15.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre. Est-ce qu'il y a, donc, des députés qui veulent intervenir? Alors, nous cédonc la parole à la députée d'Abitibi-Ouest.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Bonjour. Alors, tout changement de ce beau projet là dit souvent «acceptabilité sociale». Comment allez-vous faire pour... Quelles seront les méthodes d'acceptabilité sociale... Parce qu'on sait que, lorsqu'il y a certains événements, ça dérange les gens autour. Alors, comment prévoyez-vous...

M. Leblanc (Michel) : Je pense que tout changement mérite du leadership, et le leadership du changement, c'est d'admettre que des gens, dans l'immédiat, vont avoir certaines craintes, il faut les écouter. C'est sûr qu'à Montréal il y a un phénomène particulier présentement, puis c'est une certaine peur de gentrification. Régulièrement, je viens parler de créer du développement économique, de créer des emplois, de créer un certain type de commerces qui vont attirer des gens qui vont vouloir déambuler, consommer, et ça crée chez certains la peur qu'on dénature le quartier, qui, par ailleurs, vit parfois d'une certaine pauvreté, d'une certaine misère. Alors, le grand défi, c'est d'expliquer, et on va le faire, nous, dans quelle mesure les changements proposés vont renforcer la vie sociale et la trame urbaine autour, vont l'embellir. Et on a, je pense, une administration, à l'Hôtel de Ville de Montréal, qui est très préoccupée d'essayer de maintenir les gens dans leur quartier, et c'est cette rencontre.

Alors, vous me demandez ce qu'on va faire. Nous, ce qu'on va essayer d'illustrer, c'est l'évolution économique du quartier, comment ça peut être favorable. Je pense qu'il faudra travailler avec les groupes locaux. Puis je pense que la régie, actuellement, la société dans le futur, le fera, pour bien démontrer que c'est à l'avantage de tous. Il va y avoir des enjeux certains au niveau, par exemple, du stationnement, c'est déjà un enjeu, mais ça pourrait le redevenir si on a un quartier qui est très dynamique, où des gens viennent. Souvent, on parle des touristes, eux viendront peut-être en taxi, on parle des Montréalais, eux viendront peut-être en métro, mais on parle aussi des autres Québécois, le 450, les gens du Québec qu'on va vouloir accueillir, et eux, probablement, vont venir en voiture. Est-ce qu'ils se mettront à l'extérieur, viendront en métro? On verra.

Mais donc, de ce point de vue là, il y a aussi à bien voir venir. Qui dit activité commerciale, activité économique accrue dit aussi plus de gens, plus d'accompagnement de leurs besoins.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci. Avez-vous des commentaires à formuler concernant la structure administrative? • (14 h 30) •

M. Leblanc (Michel) : Écoutez, à travers le temps, ce que j'ai pu observer, puis ça a été souligné tantôt, c'est qu'il y a eu des volontés d'agir, de la part de la régie actuelle, qui ont démontré que, si elle prenait des risques, ça pouvait marcher,

mais elle était toujours à risque de se faire dire non par le Conseil du trésor, non par des fonctionnaires, et, dans certains cas, ça a beaucoup ralenti certaines décisions. Ils ont fait ce qu'ils avaient à faire, j'étais tenu au courant, parfois on est intervenus pour aider sur des dossiers. L'objectif étant, cette fois-ci, je pense, de s'assurer que, dorénavant, la structure, elle est claire, les pouvoirs sont clairs et le niveau d'autonomie est clair.

J'ai regardé, j'ai vu des questionnements sur la composition du conseil d'administration. On n'a pas d'opinion qui devrait en faire partie, on prend bonne note que la ville désire en faire partie puis on pense que c'est peut-être de bon augure que la ville fasse partie des discussions. Mais je pense que ça va être inévitable, il n'y a pas un projet qui va se réaliser sans que la ville soit d'accord. C'est trop central.

Le dernier point, c'est... On s'est posé la question par rapport au Jardin botanique et par rapport à la possibilité de dire : On voit ça comme un tout, avec une société qui deviendrait celle qui chapeaute l'intégration de toutes ces visions, de toutes ces missions, et là on est dans le domaine de l'acceptabilité sociale. J'ai l'impression que de créer une société qui chapeauterait des actifs... appelons-le sociosportif et des actifs d'ordre appelons-le socioécologique pourrait amener certains à y voir des mauvais côtés, et je ne suis pas sûr que la bataille en vaut la chandelle. Il s'agit de nommer des dirigeants qui collaborent bien ensemble, et ça peut faire le travail.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci à la députée Abitibi-Ouest. Maintenant, nous laissons la parole à la députée de Labelle.

Mme Jeannotte : Alors, bonjour. Dans le fond, pour continuer dans la même veine... Dans le fond, si je comprends bien, la notion de pouvoir élargi, c'est... Pouvez-vous élaborer là-dessus? Dans le fond, vous ne voyez pas vraiment plus de pouvoirs élargis que plus d'autonomie, ou est-ce que vous voyez plus de pouvoirs élargis à la société?

M. Leblanc (Michel) : En fait, le pouvoir élargi, pour moi, qui est important, c'est que la société puisse conclure des partenariats avec des acteurs externes, incluant des acteurs privés, qui engagent la société sur le long terme. Il y a eu, par exemple, des cas de succès de collaborations sur la mise en valeur de l'esplanade et de ses activités. Ce qu'on pense, c'est que, pour attirer des investissements privés majeurs, il va peut-être falloir aller en appel d'offres en disant : Voici le type de partenaire privé qu'on recherche, et, à partir de ce moment-là, que la société ait l'autonomie de choisir le partenaire, basé sur l'appel de candidatures ou l'appel d'offres, de s'engager à long terme et de pouvoir, à ce moment-là, procéder à soit ses investissements ou, dans une logique de co-investissement, au développement du site.

Et c'est pour ça que c'est l'autonomie et c'est l'élargissement de son mandat via sa possibilité d'établir ses partenariats à long terme avec des règles de gouvernance très saines.

Mme Jeannotte : Ce qui n'était pas le cas...

M. Leblanc (Michel) : Ce qui n'était pas le cas. Exact.

Mme Jeannotte : D'accord. Et puis, en ce qui a trait aux infrastructures physiques du Parc olympique, j'aimerais vous entendre là-dessus. Est-ce que vous avez des idées sur les changements qui pourraient être apportés aux infrastructures physiques du Parc olympique?

M. Leblanc (Michel) : Je vais paraphraser bien librement quelqu'un qui a fait de la politique longtemps, qui s'appelait Line Beauchamp, et j'espère qu'elle ne m'en voudra pas de dire ce qu'elle m'avait dit. Elle m'avait dit : Michel, j'ai passé des décennies, un peu comme tout le monde qui habite dans le quartier, à réfléchir. Si la solution était simple, si la solution était facile, on l'aurait trouvée.

Nous, notre position, c'est que les installations physiques actuelles, qui pourront peut-être servir temporairement si jamais une équipe de baseball revient à Montréal, devraient avoir la capacité de demeurer flexibles et souples dans leur utilisation, de permettre, donc, si jamais il y a un mondial, d'avoir des parties, de répondre aux besoins sportifs. Mais, s'il y avait la possibilité d'y conjuguer la possibilité de tenir des foires commerciales d'une certaine taille, ce serait utile.

Le Palais des congrès répond à certains besoins mais pas à tous. Il y a des types d'expositions qui pourraient y avoir lieu, mais il ne faut pas réfléchir à l'envers. Ce n'est pas les expositions qui vont emmener les hôtels, c'est les hôtels qui vont faire en sorte que, dans le pitch de vente que va pouvoir faire Michel Labrecque auprès des organisations, ça va être logique de tenir des événements là.

Et donc il faut qu'il y ait la possibilité de générer des investissements économiques dans les capacités d'accueil, dans les capacités de restauration pour amener ensuite le type d'événements qui pourraient s'y loger.

Mme Jeannotte : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Nous donnons la parole à la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. M. Leblanc, à cet égard-là, je peux... Lorsque vous faites référence aux foires, aussi, qui pourraient être tenues dans la société de développement... dans la RIO, qui deviendra la société de développement, je veux vous dire aussi qu'on a exécuté récemment une mission à l'international avec M. Mercure,

qui, comme vous le savez, depuis un an, est le nouveau président du Palais des congrès de Montréal. Et M. Labrecque et M. Mercure travaillent en étroite collaboration pour pouvoir s'échanger, donc, des foires et des événements qu'un ou l'autre ne peut pas tenir. Alors, à cet égard-là, il y a une belle, belle collaboration entre les deux sociétés d'État.

Vous parliez d'être flexible, d'être souple avec ce nouveau projet de loi là pour, entre autres, répondre aux besoins sportifs. Oui, vous parlez de foires qui pourraient être tenues du côté de la RIO, mais vous avez aussi amené dans votre mémoire, si vous me passez l'expression, une espèce de hub sportif que pourrait être la société. J'aimerais vous entendre davantage là-dessus.

M. Leblanc (Michel) : Oui. Et d'ailleurs ça explique... Parce qu'on a examiné une possibilité qui était de dire... Vous avez parlé de M. Mercure et de la Société du Palais des congrès. Il y a des gens de la communauté d'affaires qui ont dit : Pourquoi on ne fait pas une société responsable de nos actifs pouvant accueillir des événements d'envergure de nature foire commerciale, exposition, congrès? Et donc l'idée, c'était de dire... Là, vous dites que vous avez voyagé avec les deux. La question qui s'est posée dans le milieu, c'est de dire, bien : Vous auriez pu voyager avec un, qui aurait représenté les deux types d'actif.

Mme Proulx (Berthier) : J'ai voyagé juste avec un.

M. Leblanc (Michel) : Bon, juste avec un, alors voilà. Mais l'hypothèse, c'est que vous auriez dans l'avenir peut-être à voyager avec les deux. La conclusion, ça a été de dire que les vocations peuvent être quand même assez différentes, dans la mesure où les installations olympiques doivent et devraient continuer de répondre à un besoin auquel elles sont les seules... C'est les seules installations qui peuvent répondre au besoin sportif. Et là c'est le défi, puis je vous le dis, j'avance, là, la ligne est fine, c'est... parce qu'on est au problème du mandat de la vision claire. Et, si c'était simplement un centre sportif, la vision serait claire. Si c'était simplement un centre de foire commerciale, la vision serait claire. Là, on est dans une espèce de multiplication des possibles, qu'on veut tous essayer de réaliser. Et c'est pour ça qu'on a besoin de ce gars-là, là, puis, ceux qui ne me voient pas, je pointe Michel Labrecque. On a besoin de quelqu'un qui va savoir naviguer dans l'équilibre de ce que ça prend, étant donnée la réception dans le marché.

Et le secteur privé va être super sollicité. Si les foires commerciales arrivent puis que ça marche, bien, il va y avoir de la recherche de commandites, la recherche de partenaires. Si les occasions sportives arrivent, il va y avoir la même chose. Donc, le milieu des affaires va être sollicité, puis la promesse d'un succès va être importante, et c'est là où la question de la vision est si difficile.

Donc, moi, je pense qu'on n'a pas le choix — je vais répondre rapidement — je pense qu'on n'a pas le choix, il faut maintenir la vocation, et l'accentuer, sportive, mais cet actif-là peut et doit servir à d'autres vocations, il faut réunir ça dans une vision.

Mme Proulx (Berthier) : C'est la raison pour laquelle on a présenté le projet de loi n° 15, hein? Développement et mise en valeur, donc, qui répond spécifiquement ce à quoi vous faites référence, M. Leblanc. Naviguer cet équilibre-là, Michel Labrecque, dont le mandat a été renouvelé pour un nouveau cinq ans, correspond tout à fait, c'est une espèce de fildefériste, M. Labrecque, qui, avec ce nouveau projet de loi là, va permettre... donc, de permettre à la société d'avoir toute la latitude et la flexibilité à laquelle vous faisiez référence...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci...

Mme Proulx (Berthier) : Merci infiniment de votre mémoire, M. Leblanc, aujourd'hui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je vous invitais à conclure, il restait quand même 10 secondes, je m'excuse. Alors, nous y allons maintenant... nous poursuivons avec... Nous laissons la parole au porte-parole de l'opposition officielle. M. le député, vous disposez de 11 minutes.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Merci, M. Leblanc, pour ce mémoire, donc, mémoire étoffé comme le sont comme d'habitude les mémoires de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Je constate que, dans un premier temps, ce n'est pas... l'intérêt de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ne date pas d'aujourd'hui, puisque c'est un intérêt qui date de longtemps. Déjà en 2011, il y a eu ce premier rapport que vous avez présenté, et dans lequel rapport, d'ailleurs très intéressant, vous présentiez très bien ce qu'est l'est de Montréal. Je peux vous confier, j'ai parfois quelques difficultés à faire comprendre à certains de mes collègues que l'est de Montréal n'est pas que... n'est pas le bout de l'île, n'est pas que Pointe-aux-Trembles, n'est pas qu'Anjou, mais c'est aussi, par exemple, la circonscription de Rosemont, c'est aussi la circonscription de Viau, donc, l'est de Montréal. Donc, dans ce précédent document, vous le décrivez très bien.

Ce que j'aimerais... Dans un premier temps, la première question que j'aimerais vous poser, M. Leblanc... Vous savez, le Parc olympique se situe dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, où il y a un débat, un débat parfois acrimonieux, autour des questions relatives à la gentrification. Et comment vous, comme acteur privilégié de la scène publique montréalaise, comment vous perceviez, comment vous avez perçu jusqu'à présent les efforts entrepris par la ville de Montréal et par cet arrondissement-là, au cours des dernières années, sur les enjeux de mixité, cohabitation, économiques, résidentiels, etc.? Comment vous percevez tout ça?

• (14 h 40) •

M. Leblanc (Michel) : Je ne me sens pas à l'aise à ce moment-ci de poser un jugement sur les comportements de la ville de Montréal, si ce n'est que pour dire qu'on sent leur grande préoccupation à essayer de trouver des moyens à la fois de soutenir le développement économique et de rassurer la population qu'elle va en bénéficier. Le défi, c'est un défi de légitimité du message et ce que nous, on pense, c'est que c'est à l'usage qu'on va être à même de démontrer que ça se passe bien dans certains quartiers, malgré ce qu'en disent certains. On le voit, il y a des quartiers qui sont déjà bien avancés, le Sud-Ouest étant de ceux-là. Moi, j'habite Verdun, je vois ce qui se passe à Verdun. On est dans des zones où ces phénomènes se produisent. Et on a l'exemple typique de ce qui s'est passé sur Le Plateau—Mont-Royal, où j'ai habité toute ma vie avant Verdun et où j'ai bien vu que, là, la gentrification a vraiment tassé les gens. Et je pense que Le Plateau, avec tous ses discours d'acceptabilité, diversité, bien, est un endroit où, finalement, la population qui y vivait, et moi, et j'y habitais depuis les années 80, s'est vraiment fait tasser.

Donc, ces craintes, elles sont réelles. On a un historique où, dans certains quartiers, les gens se sont fait tasser. On a en même temps des nouveaux quartiers qui se développent, avec une nouvelle préoccupation... Et là la preuve est à faire, et là mon message, c'est que c'est à l'usage de ce qui se passe dans les quartiers qui sont un petit peu plus avancés que, là, il faut essayer de tenir les stats, savoir les vrais faits, avoir les vraies discussions sur ce qui est maintenu comme logements abordables, l'évolution des loyers, l'évolution des salaires et surtout quelle est la population locale qui, avant, gagnait un salaire faible et qui se met à gagner un salaire plus élevé.

On est serveur dans un restaurant, peut-être chez Tim Hortons, ou caissier chez McDonald et on bascule dans un autre type de restaurant sur la même avenue. C'est toujours un emploi dans la restauration, mais il est possible que les revenus soient bien supérieurs pour le même individu qui habite dans le même quartier. Donc, il y a de la documentation, et j'ai l'impression que c'est là qu'on doit trouver la solution. Ce n'est pas simple. Si c'était simple, on l'aurait fait.

M. Benjamin : Merci. Ma prochaine question, le projet de loi, c'est le projet de loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Dans le mémoire que vous nous avez présenté, tout l'aspect développement, j'ai trouvé là, vraiment, des éléments... de très bonnes idées, de bonnes orientations, de très bonnes pistes sur la mission du développement, mais j'aimerais vous entendre davantage sur la vocation de l'héritage du Parc olympique.

M. Leblanc (Michel) : Vous avez dit tout à l'heure : Montréal est une des rares villes qui est une ville olympique. Ce qui est encore plus rare, c'est des villes qui ont un stade des années 70 qui tient encore debout. Il faut y penser. À travers le monde, là, on les détruit, les stades. À un moment donné, ça finit, sa durée de vie, puis on les détruit. Nous, parce que c'est un stade olympique, parce qu'il est costaud, puis il est massif, puis parce que le coût de le détruire est exorbitant, on a décidé de ne pas le détruire et, ce faisant, on a un actif qui commence à... je pense que c'est caricaturé à l'extrême de dire que c'est notre colisée, mais on commence à avoir un artéfact sportif du passé qui peut devenir aussi une carte de visite dans la durée. Dans 50 ans, ce stade-là, bien, il va en avoir 50 de plus, puis, d'après moi, il va être encore debout, puis il va encore avoir sa tour penchée.

Et donc je pense que la valorisation de l'actif, cette vision à long terme de comment il va évoluer, puis on ne sait peut-être pas ça va être quoi, la société, dans 50 ans, mais 10 ans... par tranche de 10 ans, on peut le voir venir, nous, on encourage ça. Il a franchi sa période de grande vulnérabilité où on ne trouvait pas que c'était bien intéressant de le garder, puis là on tombe dans la période où, là, on sait qu'on a un héritage du passé qui a de la valeur, qui est unique sur la planète et qui va être un héritage des années 70 qu'on ne retrouve pas ailleurs. Et donc, de ce point de vue là, on appuie. C'est juste que ça coûte tellement cher à maintenir qu'il faut qu'il ait une vocation autre que d'être simplement un édifice qu'on observe puis qui est un artéfact du passé.

M. Benjamin : Lorsqu'on est concrètement autour du Parc olympique, mettons qu'on arrive sur la route Pierre-De Courbertin, donc à l'est de Viau, il n'y a à peu près, visuellement, je pense, que deux ou trois terrains qui ont des potentiels de développement. Si on va plus au nord, donc au coin de Sherbrooke et Viau, il y a un hôtel, je crois, si je ne me trompe pas. Alors, est-ce que cette vision que vous nous dites, de développement vers l'est du Parc olympique, concerne ces deux ou trois terrains là ou ça va au-delà, donc, notamment par un effort de revitalisation dans d'autres secteurs?

M. Leblanc (Michel) : Alors, ça va au-delà, et je pense que... Je me suis posé la question : Est-ce que j'arrive ici avec des solutions? La réponse est non. J'arrive ici avec un potentiel, et moi, je pense qu'il faudra l'examiner, et c'est au niveau municipal, et probablement qu'on pourrait appeler à contribution le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral aussi.

Mais c'est clair que c'est dans cette revitalisation dans l'est, partant immédiatement à partir du Stade olympique, pour ce qui est de ce pôle-là, qu'on pourrait faire des gains majeurs dans, je dirais, le pôle lui-même, dans cette partie-là. Donc, ces terrains-là, oui, la réponse est oui, il faut regarder ça, c'est potentiellement intéressant.

M. Benjamin : Vous avez abordé un aspect qui est très important pour moi, c'est l'aspect de la complémentarité. Quand on regarde toute la plateforme du développement touristique de Montréal, comment voyez-vous cette complémentarité-là agir entre, par exemple, d'un côté, une société comme la Société du Palais des congrès et la nouvelle société?

M. Leblanc (Michel) : Bien, des complémentarités... Il y a des rôles uniques. J'ai bien des installations sportives, il y a des rôles qui lui sont propres. Il y a des capacités uniques, j'ai parlé de choses que le Palais des congrès ne pourrait pas accueillir et qu'avec certaines conditions de trame commerciale autour le stade pourrait accueillir. Je dirais que la complémentarité, elle peut se construire encore davantage. Il y a des périodes extrêmement creuses dans l'année, dans l'utilisation

des installations olympiques et de l'esplanade, mais je pense que, dans ces complémentarités, c'est une complémentarité dans le temps aussi. J'imagine que la société va se pencher sur ces questions-là, qui sont : Qu'est-ce que les Montréalais auraient envie de faire dans le mois de novembre ou dans d'autres périodes de l'année? Et est-ce que les installations olympiques pourraient être le terrain où ces activités-là ont lieu? Donc, c'est de la complémentarité dans le temps aussi qu'il faudrait examiner.

M. Benjamin : Le temps file. Avez-vous l'impression, M. Leblanc, que le cadre de gouvernance, tel que présenté dans l'actuel projet de loi, donnerait ou donnera toute la latitude nécessaire à la nouvelle société pour agir dans le sens du développement de la métropole?

M. Leblanc (Michel) : Je crois que oui. La nomination des administrateurs va être importante et, je le dis, de plus en plus. Pour toutes sortes de raisons, on a nommé toutes sortes d'administrateurs dans notre histoire, surtout dans les institutions qui relevaient de l'État. Je nous invite à nous assurer qu'au niveau des administrateurs il y a un engagement envers cette mission puis cette volonté de réussir. Évidemment, tous les administrateurs vont dire qu'ils l'ont, là, mais je pense qu'on peut faire du discernement. La gouvernance va reposer, entre autres, sur la capacité d'action, puis la capacité d'action va nécessiter un conseil d'administration volontaire pour que les choses bougent.

M. Benjamin : La dernière question que j'aimerais vous poser, M. Leblanc : Donc, suite à la présentation de ce mémoire, quelle a été la réaction de vos membres, les membres de la chambre de commerce, suite au dépôt du projet de loi et suite à la présentation du mémoire?

M. Leblanc (Michel) : C'est ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est quelque chose qui a changé. Ce que j'ai eu comme message, c'est : Ça vaut la peine, on va l'appuyer. Il fut un temps, je vous le dis, là, il y a huit ans, neuf ans, là, je me souviens, c'est Raymond Bachand qui nous disait : Ça n'a pas de bon sens, Michel, que tu dises ça publiquement, mais je disais : Le milieu des affaires veut qu'on arrête de le soutenir, qu'on le laisse en l'état se déperir, mais qu'on arrête d'y investir, il n'y a pas de mission, on ne sait pas quoi faire avec. Et ça, ça a complètement changé avec le temps. Et donc, à ce moment-ci, ma présence... Et relativisons les choses, là, je suis ici pour un projet de loi sur un édifice à Montréal... ou sur une petite installation. D'habitude, la chambre de commerce ne viendrait pas pour ça, c'est juste parce qu'enfin, après toutes ces années, il semble y avoir une capacité de changer la vocation et donc ça vaut la peine d'être ici.

M. Benjamin : Merci. Merci. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Oui. Alors, nous donnons maintenant la parole au deuxième groupe d'opposition. M. le député, vous disposez de 2 min 45 s

M. Marissal : Merci. Merci, M. Leblanc, pour la présentation. Je ne ferai pas dans les fioritures parce que je n'ai pas beaucoup de temps, puis je trouve votre mémoire intéressant. J'ai l'impression qu'on est un peu dans un remake de *Field of dreams*, là, vous le construisez, puis ils vont venir. Sauf que, là, ça fait 50 ans qu'il est construit puis ça ne vient pas encore. Je fais référence, par exemple, aux hôtels autour, c'est vrai que c'est un désert d'infrastructures. C'est l'oeuf ou la poule, là, on construit les hôtels, puis ça va venir ou on fait des conférences, puis les hôtels vont venir. Et vous avez fait référence tout à l'heure à de l'aide de l'État, soit le gouvernement fédéral, soit le gouvernement provincial. Qu'est-ce que vous vouliez dire par ça?

M. Leblanc (Michel) : Bien, deux choses. Le «field of dreams», bon, supposément, ils viendront, là. Il y a eu quelque chose qui s'est appelé Desjardins, puis ça c'est un «game changer» qui n'existait pas il y a 10 ans ou il y a 15 ans. Il y a quelqu'un qui est venu, et ça, ça change la perception du coin. La deuxième, c'est qu'évidemment c'est l'oeuf et la poule. Demander à un hôtelier d'aller s'installer là en disant : Dans cinq ans, il va y avoir des foires commerciales puis il va y avoir du monde, c'est demander à une chaîne ou à un hôtelier de prendre un énorme risque. Mais il n'y aura pas les événements s'il n'a pas les capacités.

Et là c'est là où moi, je pense que l'État peut jouer un rôle qui est de dire : Moi, je veux stimuler, je veux, en anglais, faire un «kick-start», je veux lancer l'initiative et, par conséquent, je vais être un co-investisseur, d'une certaine façon, on trouvera les moyens, mais un co-investisseur qui va permettre de construire des actifs qui vont éventuellement partir la machine, mais le privé ne prendra pas à lui seul le risque d'une vision encore relativement incertaine.

• (14 h 50) •

M. Marissal : Merci pour la réponse claire et courte, j'apprécie, ça me permet d'en poser une autre. Vous avez dit qu'il y a eu un changement de mentalité dans le milieu des affaires, on a rangé la dynamite, c'est une bonne chose, là on a sorti les planches à dessin, c'en est une autre, bonne chose. Mais, d'un autre côté, est-ce qu'il n'y a pas un double message du milieu des affaires, qui n'arrête pas de dire : C'est impensable que les Expos retournent là? Est-ce que le milieu des affaires ne coupe pas les ailes au Stade olympique en disant : Non, non, ça prend un nouveau stade puis ça ne sera jamais le Stade olympique.

M. Leblanc (Michel) : Écoutez, c'est un dossier que j'ai suivi, vous vous rappellerez qu'on a fait l'étude de faisabilité il y a quelques années, qu'on a cofinancée, en fait, on est un des principaux financeurs. Toutes les analyses qu'on a faites

sont à l'effet que la ligue de baseball ne confiera pas à Montréal une équipe si elle doit jouer là. Tous les nouveaux modèles sont des stades différents, des stades à proximité, des stades qui s'ouvrent et des stades plus petits. Et il n'y aura pas d'équipe de baseball à Montréal si la seule possibilité, c'est de jouer là. Donc, ce n'est pas le milieu des affaires de Montréal, le milieu des affaires de Montréal...

La Présidente (Mme Isabelle) : Nous essayons de conclure.

M. Leblanc (Michel) : Le milieu des affaires de Montréal veut que cet actif stratégique revienne, une équipe de baseball, et, pour ce faire, elle ne peut pas aller au Stade olympique.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, nous donnons maintenant la parole au troisième groupe. Vous disposez, vous aussi, de 2 min 45 s

Mme Perry Mélançon : Merci. M. Leblanc, bonjour. Vous avez parlé... vous avez une recommandation, là, qui dit, recommandation 5 : «Promouvoir l'innovation et les technologies émergentes à travers le site du Parc olympique.» Puis je me demande pourquoi elle est écrite tel quel. Avez-vous des membres ou des gens qui... des promoteurs qui ont des projets, là, en tête déjà pour le parc?

M. Leblanc (Michel) : Ah! j'apprécie quand quelqu'un lit vraiment le mémoire, c'est la chose, dans toutes mes notes, que je n'ai pas dite. Écoutez, c'est un message qu'on veut porter, qui est que Montréal est en train de réussir un positionnement planétaire comme étant une ville d'innovation qui fait les choses un peu différemment. C'est l'intelligence artificielle, c'est le pont Jacques-Cartier, c'est la Biosphère illuminée, c'est le type d'entreprises qu'on a. Et ce qu'on va dire maintenant, et vous allez le retrouver souvent, c'est que, quand on en train de développer un actif, ce qu'on voudrait, c'est que cet actif-là fasse partie de la signature du Montréal créatif, du Montréal innovant. Et on pense, particulièrement dans l'est, où il y a peu d'actifs de nature stratégique, que le Parc olympique, et cette zone-là, peut, dans sa programmation, dans ses installations physiques, dans des équipements temporaires ou permanents, être une incarnation de l'innovation dans la métropole, et on pense que ça va être positif et pour les résidents et pour l'image de Montréal auprès des touristes.

Mme Perry Mélançon : Merci. Et, comme vous avez déposé, je pense, un mémoire... bien, en fait, vous avez participé au plan d'action 2017-2022 pour la stratégie patrimoniale ou... en tout cas, de la ville de Montréal. Comment on préserve, justement, le caractère patrimonial tout en lui donnant une espèce de caractère plus innovant, plus moderne?

M. Leblanc (Michel) : Oui. Le grand défi, puis vous avez raison de le souligner, parce qu'on a été actifs là-dedans, c'est... La préservation du patrimoine ne veut pas dire qu'on crée des musées immuables qui font en sorte que les actifs vont devenir soit désuets dans leur utilisation ou non pertinents. Et donc il va falloir trouver l'équilibre entre préserver et, en même temps, rendre pertinent, ce qui veut peut-être dire, à certains endroits, de changer la physionomie relative du lieu ou l'habillage intérieur. Donc, il y a des changements à apporter, mais c'est clair qu'à la fin, dans la préservation du patrimoine, il y a des experts, il y a des spécialistes qui vont dire ce qu'il est essentiel de maintenir. Donc, c'est de maintenir l'essentiel, mais d'admettre de la flexibilité et dans l'aménagement et l'usage. Donc, on est dans cette zone-là. Ça prend du jugement.

Mme Perry Mélançon : Merci. J'imagine qu'il ne reste plus temps, là?

La Présidente (Mme Isabelle) : 25 secondes.

Mme Perry Mélançon : Bien, rapidement, saison hivernale, vos suggestions pour qu'on développe, parce que je sais que c'est une volonté de notre milieu du tourisme, là, de développer...

La Présidente (Mme Isabelle) : En 15 secondes.

M. Leblanc (Michel) : Je n'ai pas la réponse.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Leblanc (Michel) : Je n'ai pas la réponse. J'ai le besoin, j'ai le besoin. Je pense, dans la complémentarité, que c'est essentiel, je pense qu'il faut qu'on s'approprie l'hiver, puis c'est un lieu qui devrait le réussir, mais je n'ai pas la réponse sur quoi faire.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci, M. Leblanc, pour votre précieuse contribution à la commission. Nous allons suspendre les travaux quelques minutes, le temps de donner la chance au deuxième groupe de s'installer.

(Suspension de la séance à 14 h 54)

(Reprise à 14 h 59)

La Présidente (Mme Isabelle) : Bonjour. Alors, nous recommençons. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Manuela Goya, vice-présidente, Développement de la destination et affaires publiques de Tourisme Montréal. Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes. Je vous invite d'abord à vous présenter et ensuite de commencer votre exposé.

Tourisme Montréal

Mme Goya (Manuela) : Bonjour, Mme la Présidente. Bonjour, mesdames et messieurs, membres de la commission. Très émue et très honorée de venir vous présenter le mémoire de Tourisme Montréal pour ce que j'appelle personnellement, et vous allez m'excuser juste de faire un aparté, un symbole, pour moi, de la ville de Montréal. C'est le symbole qui m'a fait ouvrir les yeux sur Montréal quand j'étais encore dans ma Roumanie natale, donc j'ai un parti pris, que je déclare d'emblée, là-dessus.

• (15 heures) •

Donc, je suis Manuela Goya, je suis de Tourisme Montréal, je suis vice-présidente. Et je suis accompagnée aussi par Sarah Justine Leduc-Villeneuve, qui a fait part aussi de ce... dans ce projet de mémoire.

Tourisme-Montréal vient devant vous parce qu'on peut se demander... On peut se poser la question : Pourquoi nous sommes ici? Parce que, si vous voyez la première page, nous avons plusieurs orientations stratégiques, dont je me permets de faire la lecture pour ne rien omettre : «Optimiser la performance commerciale de Tourisme Montréal», ça, c'est quelque chose tout à fait normal dans la gestion d'un organisme comme Tourisme Montréal, mais notamment les trois points suivants : «Faire rayonner l'authenticité, la vivacité et la créativité de Montréal; placer l'expérience du visiteur au coeur des interventions de Tourisme Montréal; et contribuer activement au développement de la destination urbaine.»

Au fil des ans, Tourisme Montréal a prouvé que ses implications au niveau de la communauté, au niveau de la ville de Montréal sont pertinentes, que Tourisme Montréal travaille en étroite collaboration avec des partenaires, et vous avez la preuve, la chambre de commerce étant ici, je les prends comme témoins, Tourisme Montréal a toujours voulu collaborer et faire des partenariats fructueux avec les intervenants de Montréal, mais bien entendu avec le gouvernement du Québec, pour attirer non seulement des touristes, mais... Ce qu'on dit de plus en plus : Ce qui est bon pour les touristes est surtout très bon pour les Montréalais. Donc, on ne fait pas fi des besoins des Montréalais et du développement économique, social, culturel et touristique de Montréal. Donc, maintenant, on a prouvé, et depuis un certain temps, que le tourisme est une composante de tous ces développements fructueux entre l'économie, la culture, et ce qu'on appelle le milieu social. Donc, à ce niveau-là, nous accompagnons depuis des années des projets qui sont en cours, des projets à venir.

Tourisme Montréal, comme beaucoup d'autres entités dans le tourisme, nous regardons les tendances mondiales et nous revenons à nos sources, donc Montréal pour nous, pour voir la pertinence de certaines et pouvoir les implanter. Dans le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, le stade, nous n'avons pas besoin d'aller plus loin, nous n'avons pas besoin de réinventer la roue. Nous avons un symbole, nous avons une entité qui, de manière, vous allez me permettre, un peu anachronique, avait un statut qui faisait en sorte que ce joyau était pris dans une sorte de gangue réglementaire. Par l'adoption du projet de loi, avec un nouveau statut, nous pensons que cette limitation va être enlevée, et on va donner la force et le pouvoir du Parc olympique de faire... d'influencer non seulement son propre devenir, mais d'influencer, de manière pérenne, tout un territoire, ce qu'on appelle parfois l'est de Montréal, un territoire qui, parfois, a été mal aimé, et un territoire qui, surtout avec le stade, avait déclenché dans l'esprit des Montréalais une relation d'amour-haine.

Donc, moi, je ne suis pas du tout là-dedans, je suis venue trop tard, donc je n'ai eu que du bonheur à voir... C'était ma première visite, quand j'ai voulu voir où s'est passé le célèbre 10 sur 10 de Nadia Comaneci. Et, chaque fois que j'ai de la famille qui vient d'Europe, c'est là où on me demande de les amener. C'est là, certes, mais malheureusement je dois pratiquement m'excuser pour un désert, pour un désert commercial, pour «on prend où un café? Bon, pas tout de suite, allons au centre-ville ou au... essayons...» Donc, il y avait depuis des années ce désir que j'avais personnellement, avoir ce symbole de Montréal mis en valeur. Bon. Et je vais arrêter avec les trucs persos, parce que je ne suis pas là pour Manuela Goya, je suis pour Tourisme Montréal, vous allez juste m'excuser.

Pour Tourisme Montréal, bien entendu, nous avons développé et nous continuons à développer non seulement le centre-ville, mais les quartiers culturels, les quartiers de Montréal. On parle parfois, à tort, de surtourisme. Ce n'est pas le cas chez nous, et ce ne sera pas le cas, parce qu'au-delà de la concentration évidente des touristes dans les centres-villes, ce que nous voulons, c'est amener les touristes ailleurs, là où la chose se passe, là où les Montréalais vivent, là où il y a des symboles de notre histoire, de notre devenir comme peuple et comme métropole de l'Amérique du Nord.

Donc, essentiellement, nous avons beaucoup développé le nord-sud, ou plutôt sud-nord, du fleuve à la montagne. C'est effectivement exceptionnellement beau et plein, aussi, d'histoire et de vie. Mais dorénavant, à Tourisme Montréal, on veut aussi développer l'axe est-ouest, ou plutôt ouest-est, si vous voulez. Pourquoi je parle d'ouest? Parce que, dans l'arrondissement de Verdun, nous avons enfin une très belle plage, donc une sortie, un contact avec le fleuve, qui est aussi l'âme de Montréal. Donc, pour amener des touristes vers l'est, parce qu'on a encore des joyaux, il faut que le pôle du stade soit un pôle fort, d'autant plus que nous trouvons beaucoup d'institutions, institutions très importantes. L'Espace pour la vie, c'est un attrait qui attire bon an, mal an plus que 1 million, 1,5 million... toutes institutions, Insectarium, Biodôme, qui est fermé maintenant, bien, il sera ouvert. Donc, il y a un vrai moteur touristique.

Mais, ma foi, quand je parle tourisme, je parle des Montréalais également, parce que les Montréalais sont très importants. Bien, justement, il faut les retenir, il faut les retenir plus. Donc, le stade, grande institution montréalaise, québécoise et canadienne, peut entrer dans cette expérience.

On parle beaucoup d'expérience touristique, et c'est de plus en plus galvaudé, mais si... En effet, ce n'est pas juste

une visite, c'est une expérience. On peut commencer, au petit matin, au Jardin botanique, à Espace pour la vie, prendre un café ou un lunch à la tour — je rêve — et après faire le tour de ce qui était le tour mythique des grands athlètes de ce monde.

Et on a, et je reviens à mon mémoire, le tourisme sportif. Montréal fait partie du club très sélect des villes olympiques. Ça, on l'oublie souvent. Et c'est la seule ville au Canada qui a reçu les Jeux olympiques d'été, qui... on sait très bien, je ne juge pas, mais c'est toujours plus exubérant que ceux d'hiver, mais je ne vais pas juger là-dessus. Donc, nous avons quand même une responsabilité aussi par rapport à une expérience olympique. Moi, quand j'ai vu que la torche était juste... pardonnez-moi, peut-être que maintenant ça a changé, mais la torche, célèbre torche signée par Dallaire, était presque dans un cagibi, j'ai eu mal à ma montréalité.

Donc, il y a... Excusez-moi, je ne vois pas jusque-là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Une minute. Il vous reste 55 secondes.

Mme Goya (Manuela) : Oh mon Dieu! Donc, pour nous, le tourisme sportif est pratiquement primordial. Je ne vais pas énumérer bon nombre de compétitions sportives, je ne vais pas énumérer les championnats qui arrivent à Montréal, mais, pour nous, le stade représente un potentiel excessif pour faire, après Montréal métropole culturelle, Montréal capitale de la gastronomie, éventuelle, et ville sportive, c'est un point focal. Également, bien sûr, la portée culturelle, la portée culturelle, on peut en parler. Il y a déjà des manifestations. Tout ça avec une acceptabilité sociale non équivoque.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous invite à conclure, il vous reste six secondes.

Mme Goya (Manuela) : Et donc vous avez sûrement lu notre mémoire, il y a, bien entendu, beaucoup de choses à dire dans la mobilité, je vais conclure là-dessus, et la conclusion, c'est que, oui, nous appuyons, à Tourisme Montréal, grandement ce changement de statut, et nous nous sommes engagés également, auprès du gouvernement et auprès de ceux qui voudront le faire, à collaborer pour rendre cet espace incontournable, voire symbolique de Montréal.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci beaucoup. Alors, nous allons maintenant débiter la période d'échange. Mme la ministre, à vous la parole, et vous avez 16 min 30 s.

• (15 h 10) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme Goya. Merci de votre présence. Heureuse de vous voir ici. On va revenir sur la mobilité un petit peu plus tard, dans la perspective où vous parlez, avec Tourisme Montréal et la Régie des installations olympiques, de cette volonté de développer donc de l'ouest vers l'est. Mais, d'abord et avant tout, je veux vous parler de Tourisme Montréal qui a une responsable au développement sportif à Tourisme Montréal, et j'étais curieuse de savoir comment vous travaillez avec la Régie des installations olympiques, comment vous travaillez avec Michel, sur quel type de calendrier, parce qu'on parle des événements sportifs qui drainent beaucoup de touristes internationaux ici, au Québec. Sur quel type de calendrier vous travaillez, avec les diverses fédérations, pour amener, donc, des événements sportifs à Montréal et, à terme, des événements qui pourraient être tenus au Stade olympique de Montréal?

Mme Goya (Manuela) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Nous travaillons... ce sont presque des... C'est un travail pratiquement de l'ombre. Pourquoi je dis ça? Parce que, souvent, nous ne sommes pas les premiers engagés là-dedans, il y a des associations canadiennes, québécoises, il y a des associations, bien entendu, internationales. Et nous voyons très loin, par exemple pour la FIFA, pour des championnats, peut-être, cyclistes. Nous voyons venir de loin un peu... Comme les congrès, nous travaillons aujourd'hui même pour des congrès en 2032. Alors, il est certain qu'ils vont arriver, ils sont pratiquement signés, mais nous voyons toujours un peu à l'avance ce qui peut arriver, parce que, pour un championnat de taille mondiale, il faut que nous soyons à la hauteur.

Donc, avec la Régie des installations olympiques, nous avons une collaboration pratiquement, je dirais, de tous les jours. Au moment où nous avons vent d'un championnat, nous avons vent des possibilités d'événements, c'est souvent avec eux, pratiquement tout le temps avec eux pour voir si les installations peuvent fonctionner. Et justement, avec un changement de statut, on pourrait travailler encore plus, parce que ce qui est bon pour le stade va être bon pour Montréal. Et cette dualité stade, c'est... Québec, à côté ville de Montréal, bien, cette dualité-là, ça doit s'estomper doucement. Donc, on doit travailler ensemble, et on travaille déjà, de toute façon, pour compétitionner pratiquement bon nombre de villes de par le monde et à l'intérieur du Canada également.

À ce sujet-là, nous sommes vus et jugés par des événements mieux que Toronto pour l'infrastructure sportive. D'ailleurs, dernièrement, dans l'ancien site de la FINA 2005, au parc Jean-Drapeau, il y a eu, ma foi — je ne savais même pas que ça existe — une compétition extrêmement intéressante vue de par le monde, très instagrammable, bon, c'est l'air du temps, escalades et plongeurs dans la piscine, des grands sportifs d'escalade qui sont venus à Montréal, avec des images à couper le souffle. Donc, autant nous sommes, Tourisme Montréal, dans une démarche d'un sport classique et autant nous avons aussi des visées et le regard vers des sports de compétition un peu qui sortent de l'ordinaire et qui amènent beaucoup de jeunes à Montréal.

Mme Proulx (Berthier) : Et, à la lumière de tout ça, des événements sportifs, la coupe du monde de planche à roulettes, oui, qui a eu lieu à Montréal, au Stade olympique, et d'ailleurs qui sera présentée aux prochains Jeux olympiques de Tokyo. Nous avons d'ailleurs rencontré la gouvernance de la métropole de Tokyo, qui est de 30 millions de personnes, donc Tokyo, c'est la population, littéralement, du Canada, et qui nous ont rencontrés pour nous demander comment on pérennisait nos installations, ils sont très soucieux de ça à Tokyo. Donc, en 2020, Tokyo va avoir la compétition internationale

olympique de planche à roulettes. Et M. Labrecque, ici, après cette compétition internationale là, a décidé de modifier le terrain pour donner accès aux gens de la population, à la population avoisinante du stade de Montréal ou tout amoureux de planche à roulettes de pouvoir aller s'y exprimer sainement sur l'Esplanade du Parc olympique.

Je veux parler de mobilité, bien sûr. Il y a des travaux qui sont en cours maintenant — M. le député de Rosemont et M. le député de Viau, j'imagine que vous les vivez quotidiennement — sur l'avenue Pie-IX, donc, pour le service rapide de bus qui va permettre d'amener des gens, donc, du nord de la métropole vers l'esplanade, le Stade olympique. Évidemment, il y a le métro qui est là, en fonction depuis 1976, pour le Stade olympique.

Vous parlez d'une mobilité différente, par contre, en partant de l'ouest de l'île de Montréal, en les amenant vers l'est de l'île de Montréal. Quel plan, quelle idée êtes-vous à développer avec M. Labrecque, et la RIO, et Tourisme Montréal pour favoriser cet accès-là?

Mme Goya (Manuela) : Il est certain que, chaque fois qu'on parle du stade et de l'est, malgré le métro qui y va, on parle de problèmes de mobilité. Et, point de vue anecdotique, il y a surtout, ne me demandez pas pourquoi... ou tout simplement c'est comme ça, il y a une certaine clientèle touristique, surtout des Allemands, qui aime faire à pied du centre-ville de Montréal au Stade olympique. On leur dit que c'est un peu longuet, mais rien n'y fait, c'est comme ça. Alors, tout simplement, Tourisme Montréal, on regarde aussi les haltes qu'on peut avoir du centre-ville jusqu'au Stade olympique, que ça soit par vélo, que ça soit en bus électrique, que ça soit à pied, que ça soit en trottinette — on n'a pas pensé encore, il faudrait, bon, qu'on sache exactement comment ça fonctionne — puis... Bon. Mais, néanmoins, nous, on regarde un tout, un tout qui se tient, du centre-ville au Stade olympique, pas seulement une navette désincarnée qui va à vitesse grand V du centre-ville, pouf, au quartier olympique. Montréal vit entre les deux. Alors, nous, on pense plutôt que ça soit des haltes, que ça soit des oasis de fraîcheur, à un moment donné, des cafés éphémères.

Et ce n'est pas anecdotique du tout, c'est aussi l'air du temps qu'on vit. Il faut que les touristes sachent aussi comment nous vivons ici, et que nous, comme Montréalais, on puisse les intégrer de manière très naturelle — nous sommes des gens très hospitaliers et très ouverts — donc, du coup, cette balade centre-ville—le stade, que ça fasse une expérience, une vraie, pour arriver à cette chose qui émerveille encore le monde aujourd'hui, le Stade olympique.

Donc, au moment où ça sera le cas, avec M. Labrecque, c'est sûr que nous, on va travailler selon nos expériences, selon l'expérience aussi du touriste, parce qu'on le connaît assez bien puis on sait comment il bouge dans la ville, pour l'amener non pas à, et pardonnez l'anglicisme, un «one-shot deal» et le retourner aussitôt à l'hôtel. Il faut, et on peut, le retenir plus dans un quartier qui est exceptionnel et qui est, quelque part, un des berceaux de la ville de Montréal. Il faut qu'on soit fier.

Donc, oui, on va travailler avec eux. Pour être plus claire là-dessus, il faut juste qu'on arrive à la rivière avant de la traverser. Tourisme Montréal, on est très, très ouverts à collaborer pour cette mobilité. Et d'ailleurs nous avons fait appel à une entreprise montréalaise très, très intéressante pour amener des touristes d'ici à Mont-Tremblant et retour, les NANA, pour ne pas les nommer, une entreprise très innovante qui ont une navette, et là on circule les touristes. Mais il faut quelque chose de plus durable que juste une navette. Ce n'est pas l'idée.

Mme Proulx (Berthier) : Oui. Définitivement, les Allemands sont friands, parce que des stades olympiques... Ils ont très, très bien conservé leurs stades, les Allemands. D'ailleurs, pour en avoir visité un, c'est toute une expérience. Et je pense qu'avec ce projet de loi là... pas je pense, je sais qu'avec ce projet de loi là... Le député de Rosemont, il faisait référence, au début de l'intervention, qu'on arrive à un moment charnière où, là, le Stade olympique, si vous me passez l'expression, devient presque vintage, que les milléniaux vont vouloir se l'approprier parce que c'est un monument très instagrammable. Je ne peux pas croire que je parle comme ça, mais c'est quand même la réalité. C'est un moteur très, très important, les moments Instagram, pour développer l'offre touristique à Montréal.

Je veux vous entendre brièvement, avant de passer la parole à mes collègues, sur l'expérience client, tu sais, bon, d'avoir autre chose qu'une navette qui les mène de l'ouest à l'est, mais sur tout le parvis du Stade olympique, en allant jusqu'au parc lui-même, là, le formidable parc. Comment croyez-vous développer cette finesse-là pour encore raffiner davantage l'expérience client?

• (15 h 20) •

Mme Goya (Manuela) : Permettez-moi, juste pour revenir sur le Jackalope, c'est comme ça qu'il s'appelle, c'est une invention, le Jackalope qui, pour moi, représente aussi un problème qui, finalement, revient à être une occasion, une occasion non seulement d'affaires, mais une occasion pour remplir ce grand pavé bétonné des années 70. C'est souvent comme ça qu'on construisait en Amérique du Nord, c'est du béton, puis béton, puis béton. Et justement cela n'aurait pas pu exister si le béton n'était pas là. Donc, vous avez créé quelque chose qui est dans l'air du temps, et qui donne des instagrammables, et qui attire beaucoup de monde, et qui sera au Japon. Parce qu'au début M. Taillibert parlait d'un parc autour... en fait, végétalisé, quelque chose d'exubérant avec une nature exubérante, comme les activités du stade pouvaient amener, donc mens sana in corpore sano, et ainsi de suite. Donc, on ne l'a pas, c'est là où il faut justement faire conjuguer cette expérience du stade avec le parc.

Et là-dessus je vais vous parler juste 10 secondes de l'expérience que nous avons eue ici, ma collègue et moi, quand nous sommes entrées au parlement, que je connaissais d'une autre vie, mais une expérience, quand j'ai pénétré dans cette institution, par une voix qui faisait appel à l'histoire, et ça, c'est de l'expérience, ce n'est pas la visite, c'est une expérience que j'ai vécue.

Alors, il faut trouver justement des expériences qui vont amener non seulement le visiteur à venir une fois, mais à revenir au Stade olympique, à conjuguer sa visite avec l'Insectarium, Planétarium et aussi le stade de l'Impact, on voit, il y a une masse critique sportive qui s'est installée, veux veux pas. Alors, peut-être, et je l'espère, avec un hôtel, avec

une offre d'hébergement à côté, pour avoir, toujours dans le même style, dans le même esprit, cette expérience d'une ville, d'une ville saine, d'une ville où il fait bon vivre. Nous sommes comme ça, il faut comme démontrer ça aux gens qui vont venir nous rendre visite.

Donc, c'est cette expérience de ville ouverte, de ville accueillante et de ville sportive, il faut que tout transparaisse là-dedans, les entreprises, les institutions, les commerces, on peut faire quelque chose de très intéressant là-dedans.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Nous donnons maintenant la parole au député de Gatineau. Je veux souligner qu'il reste trois minutes.

M. Bussière : Bonjour, Mme Goya, qu'on dit, oui?

Mme Goya (Manuela) : ...

M. Bussière : Un plaisir de faire votre connaissance et bienvenue chez vous. Dites-moi, de quelle façon le projet de loi pourrait-il favoriser l'amélioration de l'offre commerciale et d'hébergement autour des installations olympiques?

Mme Goya (Manuela) : Ça a été avec surprise que je me suis plongée dans la lecture, en fait, du projet de loi pour apprendre que la Régie des installations olympiques, non désuète, de surcroît, n'avait pas la latitude de signer des contrats à plus long terme. Donc, il y avait, là-dedans, une sorte de paradoxe, on veut quelque chose de pérenne, on veut bâtir quelque chose, mais en même temps nous n'avons pas les outils pour cela. Donc, déjà à la base, j'étais surprise et je me suis dit : Oui, c'est un anachronisme, bon, peut-être un oubli, faisons au moins cela. Donc, d'emblée, c'est permettre à la société de développement, comme le nom l'indique... C'est tellement intéressant, parfois on se confond dans des explications, mais le simple... c'est plus simple parce que la «Régie des installations» veut tout dire, des installations olympiques, et la «société de développement», c'est pour le développement, la mise en valeur. Donc, avec ça, déjà, j'étais très, très ouverte à voir la suite.

Bien sûr que ce statut va changer et va donner aussi des responsabilités à la nouvelle société, surtout. Ce n'est pas «a walk in the park», c'est : vous avez des responsabilités, et les responsabilités sont pour le développement, avec un plan bien précis, et un plan qui sera accepté par tout le monde.

On parle de Montréal, mais on parle aussi de l'est de Montréal et on parle aussi des gens qui sont là depuis pratiquement 44 ans, et bien même avant, mais, je veux dire, depuis que ce quartier a vu le jour à l'aube des Jeux olympiques. Donc, ce changement de statut vient avec des responsabilités, d'après moi, accrues et c'est cela que, bien, il faut... non, pas «surveiller», mais il faut participer à ce développement-là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 28 secondes.

M. Bussière : Au sein de la société de mise en valeur du Parc olympique, quelle place devrait être accordée aux différentes facettes des installations olympiques, sportives, culturelles, communautaires, et autres, et certaines devraient être priorisées probablement ou...

La Présidente (Mme Isabelle) : Très belle question. Nous trouverons sûrement un moyen de trouver une réponse... Vous trouverez sûrement moyen de donner la réponse éventuellement, là.

Alors, nous devons donner la parole au porte-parole de l'opposition officielle. Alors, vous disposez de 11 minutes.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Merci beaucoup, Mme Goya. Merci pour votre présentation. J'ai particulièrement apprécié que vous nous rappeliez quelques souvenirs personnels. Je pense que, souvent, les souvenirs personnels sont les teintés de notre attachement, notre attachement à une installation, un monument patrimonial, une ville, une province, un pays. Donc, je pense que c'est très important, les souvenirs. Et, vous savez, les Jeux olympiques de 1976, donc, pour beaucoup, c'est Nadia Comaneci, mais, pour certains, c'est «Sugar» Ray Leonard, pour d'autres qui sont de passage, par exemple, que ce soit le long de la rue Sherbrooke pour voir les drapeaux déployés des pays participants, c'est quelque chose qui est très évocateur aussi. Et donc merci d'avoir partagé ces souvenirs avec nous.

Le mémoire que vous nous présentez, dans ce mémoire-là... Je crois que Tourisme Montréal, une de ses vocations, c'est de pouvoir agir aussi comme aiguilleur pour la métropole, en ce qui a trait au développement de l'offre touristique. Alors, la première question j'ai le goût de vous poser : Avez-vous eu l'occasion, par exemple, de faire des analyses comparatives entre Montréal, avec ses installations olympiques et dans sa volonté... le Québec, dans sa volonté de revitaliser ou, du moins, de donner une nouvelle vie à ces installations olympiques, avec d'autres villes? La ministre vient d'évoquer tout à l'heure l'expérience berlinoise, donc est-ce que vous avez pu regarder, faire ces comparaisons-là?

Mme Goya (Manuela) : Vous me permettez, s'il vous plaît, de vous revenir avec ça parce que... bon. Et ce n'est pas une excuse, je viens d'arriver à Tourisme Montréal, je n'ai pas pu me plonger vraiment dans les statistiques passées. Mais, au moins, dans tout ce qui est sports, Tourisme Montréal a déjà un département des événements sportifs, comme nous avons d'ailleurs une vice-présidence pour les congrès, et sur la base de très, très bonnes statistiques comparatives avec l'Amérique du Nord, avec le Canada et l'Amérique du Nord, il y a des avantages indéniables pour Montréal. Je me permettrais, si vous voulez bien, de vous envoyer ces statistiques dans la semaine pour prendre vraiment connaissance, et de l'ampleur aussi, de l'avantage comparatif que nous avons pour Montréal.

M. Benjamin : Alors, je suggère fortement, peut-être, de l'envoyer au secrétariat de la commission afin que l'ensemble des membres puissent en bénéficier. Donc, je vous remercie pour cela.

Avez-vous eu l'occasion ou l'opportunité, puisque, vous savez, je l'ai mentionné tout à l'heure, lors de mes propos d'ouverture de la séance, rappelé que... — et là c'est l'occasion qui m'est offerte une fois de plus de saluer le leadership de Michel Labrecque — donc, de rappeler que la Régie des installations olympiques n'a pas attendu un projet de loi pour commencer son développement, pour commencer à travailler au rapprochement. Avez-vous eu l'occasion de regarder qu'est-ce qui se fait actuellement, en termes des efforts déployés jusqu'à présent, et comment... Quel est le regard que Tourisme Montréal porte sur tous ces efforts?

• (15 h 30) •

Mme Goya (Manuela) : Tout à fait. Vous avez tout à fait raison, malgré ce statut qui limitait ses mouvements, la régie, M. Labrecque et son équipe ont fait des efforts considérables, considérables, pour rendre l'endroit agréable, et ne serait-ce que pour le célèbre, maintenant, concert de musique de l'OSM. Donc, tout le côté... La musique classique, rien de plus apaisant et plus... bon, à la limite élitiste, mais c'est devenu pratiquement un rendez-vous incontournable des Montréalais. J'ai été complètement subjuguée par tout ce que j'ai vu, ce géant de béton qui était illuminé bleu, avec maestro Nagano et avec un parterre rempli de Montréalais.

Donc, oui, pour répondre à votre question, la musique, des événements culturels, sans doute, mais, aussi et surtout, et j'espère que... sans parler de proportion, j'espère que le sport va garder vraiment la place belle dans cet écrin qui est le sien, dans ce quartier qui est le sien. Donc, moi, je vous dirais qu'on regarde... Et d'ailleurs le stade fait partie de notre offre touristique partout dans le monde. Mais, oui, les événements culturels, événements sportifs, surtout, parce que nous avons à Montréal un quartier des spectacles qui fonctionne non seulement bien, mais qui est déjà un emblème, un symbole. Avoir du sport au stade, c'est presque... bon, c'est pratiquement naturel, mais avoir un mixte, c'est encore mieux.

Également, pour les familles... La famille doit avoir un lieu aussi de retrouvailles, autant pour les petits, pour les grands, les vieux, les jeunes, peu importe, et cet espace complet entre l'Espace pour la vie et le stade donne cette... a cette capacité d'accueillir les familles de manière très ouverte et très intéressante. Mettez là-dedans une offre intéressante, commerciale, parce que nous avons besoin de commerces, des commerces de qualité, une gastronomie comme Montréal nous habitue, avec restaurants et terrasses, et avec une mobilité à toute épreuve, de l'est à l'ouest, du nord au sud, et là vous avez les ingrédients de réussite, une réussite de destination, une réussite qui va rayonner pratiquement à travers le monde. Et, Tourisme Montréal, c'est vers ça qu'on voudrait bien aller, avec, bien entendu, le partenariat de tout le monde, et nous nous engageons aussi à travailler là-dessus.

M. Benjamin : Je salue, en fait, cet engagement-là, mais, en lisant votre mémoire... Vous semblez miser beaucoup sur cette nouvelle société dans le développement du tourisme sportif. Ça semble être... parce que c'est revenu à deux ou trois reprises dans votre mémoire. Un des axes, pour vous, majeurs de compétence de cette nouvelle société serait l'axe sportif. Or, j'ai l'impression que, plutôt, ce projet de loi vise à donner un peu les coudées franches à la nouvelle société pour être... pour aller plutôt dans un cadre de tourisme événementiel, donc beaucoup plus large que l'axe du tourisme sportif. Alors, qu'est-ce que vous en dites?

Mme Goya (Manuela) : Écoutez, ce sont des recommandations que nous faisons ici, et on se base sur les pôles d'attraction de Montréal. Montréal, comme j'ai mentionné tout à l'heure, est une ville, une métropole culturelle. Nous avons travaillé beaucoup, que ce soit le gouvernement du Québec, la ville de Montréal, pour établir les forces de Montréal métropole culturelle, et, si c'est toujours un projet, c'est déjà une réalité.

Pour le tourisme sportif, nous avons l'écosystème qui est pratiquement rempli. Nous avons des sportifs de haute qualité et de haute performance. Nous avons des événements sportifs exceptionnels à Montréal, ne serait-ce que la Coupe Rogers, bon, la F1... bon, mais F1 également, mais nous avons un florilège d'événements sportifs.

Nous pensons que, si on donne la priorité, pour ce quartier, d'avoir une marque spéciale, le quartier sportif ou le quartier olympique... Juste le quartier olympique, c'est déjà du sport. Ça peut être des olympiades de mathématiques aussi, mais, bon, pour l'instant, c'est un quartier sportif, c'est un quartier olympique.

Alors, nous trouvons que, oui, il faudrait, à notre avis, que ça soit une nuance événementielle, toujours, bien sûr, mais peut-être un 51 % vers le sport. C'est cette nuance sportive qu'on voudrait retrouver, pour qu'on puisse l'affirmer, comme on a parlé de métropole culturelle pour Montréal, que c'est une ville sportive, et de se présenter comme ça dans le monde, pour qu'on attire des événements sportifs. Donc, c'est une question de «branding», de marque, mais elle est importante.

M. Benjamin : Merci. Dans votre mémoire, et je vais prendre le temps de citer, «Tourisme Montréal appuie favorablement le projet de loi n° 15, dans la mesure où ce dernier dotera la nouvelle [entité] de nouveaux outils pour développer le Parc olympique». Quel genre d'outils qui vous vient à l'esprit quand vous parlez de nouveaux outils visant à faciliter cette mise en oeuvre? Quel genre d'outils que vous pensez... Quel genre de leviers qu'on devrait donner? Donc, est-ce que ça semble indiquer que... Le projet de loi, tel qu'il est actuellement formulé, est-ce qu'il vous semble donner toute la latitude nécessaire ou, du moins... Voyez-vous d'autres éléments?

Mme Goya (Manuela) : À la lumière du projet de loi, il nous semble que le projet de loi donne les outils nécessaires à la régie pour faire la transition, mais surtout pour aller vers la mission qui sera sienne, de développer et de mise en valeur. Nous n'avons pas pensé à d'autres outils que, oui, dans un premier temps, des contrats, mais aussi, surtout, un plan stratégique sur le long terme, chose que... Jusqu'à maintenant, je ne pense pas que la chose était aussi simple à faire.

M. Benjamin : Quels sont les enjeux que vous verriez, donc, en termes de synergie, par rapport au développement de l'offre touristique montréalaise?

La Présidente (Mme Isabelle) : Je veux vous souligner qu'il vous reste 40 secondes pour répondre à la question.

Mme Goya (Manuela) : Parfait. Synergie en premier lieu, synergie pratiquement fusionnelle entre l'Espace pour la vie et le stade, la régie, en fait, la société. Synergie aussi avec la communauté, qui est très, très importante, et bien entendu avec Montréal et tous les acteurs montréalais, également avec les régions du Québec. Ça, c'est très important, il faut que le stade devienne aussi un lien avec ce qui se passe dans toutes les régions du Québec et qu'on puisse attirer des talents pour contribuer à notre rayonnement québécois partout à travers le monde.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci.

Mme Goya (Manuela) : Merci. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, la parole est maintenant au député du deuxième groupe d'opposition pour 2 min 45 s

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Mme Goya, bonjour, merci d'être là. Votre présentation est intéressante. Vous avez noté, comme le témoin précédent, M. Leblanc, là, de la Chambre de commerce de Montréal, ce que j'appellerais le désert d'infrastructures hôtelières, outre l'hôtel, là, dont j'oublie le nom, Gouverneur, je crois, là...

Mme Goya (Manuela) : Universel.

M. Marissal : Universel, oui, qui est au coin de Viau, qui aurait aussi probablement besoin d'un petit rafraîchissement, à mon avis. Comment on fait venir les hôtels, comment on crée, à partir de maintenant, une infrastructure hôtelière digne de ce nom, qui semble, selon votre présentation, essentielle au renouveau et à la relance du Parc olympique?

• (15 h 40) •

Mme Goya (Manuela) : Les membres de Tourisme Montréal, qui sont plus de 900, dont beaucoup, beaucoup, beaucoup d'hôteliers, sont très réceptifs au développement de Montréal en général. D'ailleurs, dans deux semaines, je vais faire une présentation devant ces membres des projets à venir dans un horizon très rapproché, 2020, 2021, pour leur présenter ce qui va arriver à la ville de Montréal, que ça soit des infrastructures, que ça soit des nouveaux chantiers aussi, mais qui... Les chantiers, oui, c'est une nuisance, mais ça va être réalisé dans deux ou trois ans, cinq ans plus tard, donc ça va apporter aussi un intérêt de leur part.

Alors, ils sont très opiniâtres là-dedans. Et, quand ils vont voir... Et je ne parle pas à travers mon chapeau, quand ils voient qu'il y a du mouvement dans des quartiers... Il faut dire que pratiquement toute l'offre hôtelière est pas mal au centre-ville et que dans les quartiers, il y a peu d'hôtels. Dorénavant, avec un quartier aussi grand et aussi éloigné... Parce que ça aussi, ça va être intéressant, c'est un problème qui va devenir une opportunité, le quartier est tout de même éloigné du centre-ville de Montréal, un peu, ce n'est pas juste à côté, mais peut-être, justement, l'avantage de s'établir dans ce périmètre-là, pour un hôtelier, va être encore plus grand que s'il était juste collé à Montréal, au centre-ville de Montréal. Donc, ils sont en train de regarder, de vous regarder, de nous regarder et de dire qu'avec ce qui peut arriver, un quartier sportif, un quartier avec des événements culturels, avec une certaine population touristique qui va arriver, ça va être intéressant pour eux d'investir, et nous avons des messages qui sont à cet effet.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, merci pour l'échange. Nous y allons maintenant avec la députée du troisième groupe d'opposition. Vous disposez de 2 min 45 s

Mme Perry Mélançon : Merci. Bonjour, Mme Goya. Très intéressant et pertinent de vous avoir avec nous pour ce projet de loi. Loin de moi l'idée de vouloir faire de la controverse dans un projet qui n'est pas controversé, là, de ce que je comprends jusqu'à maintenant, vous êtes quand même justement, là, les représentants, Tourisme Montréal, de plusieurs membres qui viennent de différents quartiers. Chez nous, en région, c'est des guerres de clocher, ailleurs c'est peut-être des tensions entre quartiers. Et vous avez dit que vous avez quand même un intérêt à ce qu'on développe davantage le côté événementiel, culturel. Comment on fait pour s'assurer de préserver l'harmonie entre tous les quartiers? Par exemple, vous avez mentionné le Quartier des spectacles tout à l'heure, alors, pour vous, avez-vous des craintes par rapport à ça, si on tente d'élargir la mission et la vocation du Parc olympique?

Mme Goya (Manuela) : Nous avons regardé de manière très, très... plus qu'intéressée les développements, justement, les événements qui ont eu lieu cette année pour la première fois au Stade olympique, sur l'esplanade. Et j'ai envie de vous dire que, nous sommes en 2019, bientôt en 2020, pour moi, avoir des événements qui n'ont pas l'acceptabilité sociale, ce n'est plus possible, ce n'est plus possible. On a la chance... malheureusement, on l'a vécu, on a eu des problèmes entre Saint-Lambert et le parc Jean-Drapeau, ces problèmes semblent du passé depuis que des nouvelles tours de son ont été installées.

J'ose croire, mais ce n'est pas juste «j'ose croire», nous, nous serons très proactifs là-dessus pour que tout événement qui va être... bien entendu, c'est notre pain et notre beurre d'amener des touristes à Montréal, mais que tous les événements qui vont avoir lieu aient non seulement l'acceptabilité sociale, que ça s'inscrive donc par rapport à la communauté, mais

que ça s'inscrive dans — encore un mot galvaudé, mais qui va bien dans mes propos — l'authenticité montréalaise. Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qui peut se passer sur ce parvis qui est énorme? Donc, on regarde de manière très, très appuyée pour que la communauté soit investie, parce que c'est seulement à...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...conclure, il reste 25 secondes.

Mme Goya (Manuela) : ...c'est seulement à ce prix-là qu'on va avoir des événements pérennes, et qui va être payant en termes de touristes et en termes de Montréalais. Les Montréalais aussi veulent être touristes dans leur propre ville.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Il reste sept secondes.

Mme Perry Mélançon : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, merci, Mme Goya, pour votre contribution très intéressante. Nous allons donc prendre une pause de quelques minutes, le temps au troisième groupe de s'installer.

(Suspension de la séance à 15 h 44)

(Reprise à 15 h 48)

La Présidente (Mme Isabelle) : Attention! Nous reprenons. Je vous invite, tout le monde, à bien respecter votre temps et, quand on vous informe qu'il vous reste 30 secondes, essayer de bien conclure.

Alors, nous y allons maintenant. Nous souhaitons la bienvenue à M. Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes. Avant de commencer votre exposé, je vous demande de bien vous présenter, et ensuite vous pourrez commencer.

Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve de la ville de Montréal

M. Lessard-Blais (Pierre) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'ai le bonheur d'être accompagné par Laurence Lavigne Lalonde, elle aussi conseillère municipale de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, et responsable, à la ville de Montréal, de la transition écologique, de la résilience et d'Espace pour la vie.

Merci beaucoup, chers parlementaires, de nous recevoir, recevoir notre délégation montréalaise aujourd'hui pour parler d'une institution tellement importante à Montréal, soit le Parc olympique et son stade. On en a déjà parlé pendant la commission, on a eu des relations sentimentales difficiles avec notre stade depuis sa construction, mais on continue de croire que le Parc olympique est une institution très importante pour le rayonnement de Montréal, pour le développement de l'est de Montréal et pour la qualité de vie des quartiers aux alentours.

• (15 h 50) •

Je rappelle que le Parc olympique est... il y a plusieurs institutions qui le voisent, ou qui en fait partie. Je pense, entre autres, au parc Maisonneuve, il y a l'aréna Maurice-Richard, le Stade Saputo, le Centre Pierre-Charbonneau, les quatre installations d'Espace pour la vie, dont ma collègue va vous parler un petit peu plus tard. Il y a aussi des bâtiments du mouvement City Beautiful. Bref, le stade s'installe dans un quartier vivant mais qui, parfois, sa relation avec les quartiers avoisinants... ne sont pas toujours naturelles, mais on y travaille. On sent que les dernières années, sous la gouverne du président-directeur général, M. Michel Labrecque, et de son conseil d'administration, ont fait changer la situation. On a vécu un revirement ces dernières années, il y a vraiment du bon travail qui a été fait au niveau événementiel pour que les Montréalais se réapproprient leur Parc olympique. On pense avec l'esplanade Sun Life, que ce soit l'OSM, dont madame de Tourisme Montréal en parlait tantôt, les premiers vendredis du mois.

Il y a vraiment eu du bon travail qui a été fait, et vraiment, à la ville de Montréal, on reçoit très favorablement le projet de loi n° 15. On remercie la ministre Proulx pour son travail dans ce sens-là et aussi son engagement pour le toit du stade. Ce sont des éléments qui, vraiment, contribuent au renouvellement du Parc olympique et qui confirment notre intérêt pour cet actif vraiment important pour Montréal, mais aussi pour tout le Québec.

Deux éléments en particulier qu'on souhaite aborder avec vous aujourd'hui : premièrement, la gouvernance, deuxièmement, la vocation du Parc olympique.

Donc, en premier lieu, sur la gouvernance du Parc olympique, tel qu'on a déjà communiqué avec certains parlementaires de la commission, concernant la demande de la ville de Montréal d'ajouter un siège pour un représentant de la ville de Montréal sur le conseil d'administration du Parc olympique, vraiment, à différents niveaux, là, ce siège-là va aider qu'il y ait une cohérence, premièrement, entre la planification urbaine du Parc olympique et de la ville de Montréal. Déjà qu'on parle de près de 1 milliard d'investissement, là, entre 2016 et 2023, on doit se parler le mieux possible. Il y a déjà une bonne collaboration, mais on doit se parler mieux et plus souvent.

Quand on parle de développement de zones commerciales, quand on parle de lien vert entre le Parc olympique et des zones de développement autour d'Assomption Nord, Assomption Sud, pas loin de là, on doit assurer une bonne cohérence dans la planification, et un siège attribué à la ville de Montréal aiderait beaucoup cette cohérence-là. Deuxièmement, quand on parle de gestion d'événements, eh bien, à la fois pour assurer que le développement d'événements soit optimum pour

le quartier, mais aussi s'assurer de la réduction des nuisances, un siège pour la ville de Montréal aiderait beaucoup. Et on est en plein dans la recommandation 6 du rapport de Mme Bissonnette, de 2011, qui, elle, recommandait un cadre formel de consultation et d'évaluation des impacts sur son quartier d'accueil. Donc, on continue dans ces propositions-là et on pense que la gouvernance du stade et du Parc olympique en serait grandement améliorée.

Deuxième élément que je voulais... qu'on souhaitait soulever avec vous aujourd'hui, c'est sur la vocation du Parc olympique. On parle de plus en plus de tourisme événementiel, on parle de plus en plus de grands événements. Moi, je tiens à saluer... Il y a eu vraiment de la créativité, ces dernières années, pour remettre le Parc olympique au coeur des intérêts des Montréalais. Il y a vraiment de plus en plus de gens qui vont au Parc olympique, qui en profitent partout, pendant tout l'été, on en a eu plusieurs. Mais on doit se poser la question : Quel avenir pour le Parc olympique? Est-ce qu'on... en étant un actif important pour l'État québécois, on va s'assurer de le rentabiliser le plus possible? Est-ce qu'on va vouloir le rentabiliser en faisant le plus d'événements possible, des événements mondiaux, des événements à caractère touristique, ou on souhaite développer une vocation, pour le Parc olympique, qui soit cohérente avec son patrimoine, son passé olympique, les activités et les événements qui ont déjà lieu mais qui donneraient vraiment des activités centrales au Parc olympique et donneraient donc moins d'importance à des grands événements, à constamment créer... à s'assurer que le Parc olympique ne soit pas nécessairement une infrastructure 100 % événementielle?

Donc, je vais passer la parole à ma collègue Lavigne Lalonde pour compléter notre présentation.

Mme Lavigne Lalonde (Laurence) : Merci beaucoup. Donc, en lien avec la vocation, j'aimerais revenir sur deux éléments, en fait, premièrement sur certaines recommandations du rapport *L'Achèvement, l'avenir*, le rapport Bissonnette de 2011, et ensuite sur le patrimoine et l'héritage olympique.

Dans le rapport Bissonnette, il y a plusieurs recommandations qui sont très intéressantes. Certaines touchent la gouvernance, mais d'autres touchent plus précisément la vocation du site. Et j'aimerais revenir sur trois, la recommandation 8, la 11 et la 12, qui, clairement, mentionnent l'importance d'une vocation familiale et éducative sur ce site et qui mentionnent aussi l'importance du respect des principes de tourisme durable et de valorisation de la biodiversité, autant dans les infrastructures qui peuvent se développer sur ce site-là, dans le quadrilatère, mais aussi sur les services qu'on offre, les événements qu'on peut offrir sur ce site.

Et, en dernier lieu, dans les recommandations, donc, on parle, à la recommandation 12, d'une démarche intégrée avec les établissements du parc. Dans le quadrilatère, qui est bien mentionné dans le projet de loi, c'est important de mentionner la présence de deux infrastructures importantes d'Espèce pour la vie, soit le Biodôme qui, on se rappellera, est aussi un legs des Olympiques et dans lequel la ville investit actuellement 37 millions de dollars dans le projet de migration du Biodôme, et aussi la présence du Planétarium sur le même site. La mission principale d'Espèce pour la vie est une mission vraiment... en fait, la mission est de reconnecter l'humain à la nature, une mission de recherche. Il y a beaucoup de recherche qui se fait, pas simplement à l'Institut de recherche en biologie végétale du Jardin botanique, mais dans chacune des quatre institutions d'Espèce pour la vie, on fait de la recherche et on a aussi un grand volet d'éducation qui est très important. Donc, oui, Espèce pour la vie est un ensemble muséal qui a une vocation touristique, mais, pour nous, pour la ville de Montréal, c'est aussi un lieu de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité, qui se déploie dans les quatre musées, mais qui se déploie aussi à la grandeur de la ville par d'autres projets citoyens au coeur de nos quartiers et de nos ruelles.

Et dernier élément, j'aimerais revenir... on le mentionne clairement dans le projet de loi : le patrimoine et l'héritage olympiques, donc, c'est au coeur de la mission du Parc olympique, et, pour nous, ça ne se transmet pas simplement dans la préservation du bâti, mais aussi dans les valeurs, dans l'héritage olympiques. Et je pense qu'on peut se rappeler qu'à chaque Olympique... Les Olympiques sont ancrés dans un contexte souvent politique particulier, et il y a énormément d'humanité qui arrive avec les Olympiques, on peut penser à 1968 à Mexico, on peut penser, en 2008, à Beijing, sur toute la question des droits de l'homme. Et les valeurs olympiques sont des valeurs de justice, de paix, de respect, d'excellence. Pour nous, aujourd'hui, ces valeurs-là, dans le contexte mondial, actuellement, doivent absolument être traduites par des actions en lien avec... en faveur de l'environnement, en faveur de l'écologie, en faveur de la biodiversité. Les changements climatiques, c'est la crise de notre époque, et on croit réellement que, si on veut faire vivre ces valeurs-là, l'héritage olympique, ça passe aussi par une réflexion sur la justice, la paix, le respect, dans cet esprit-là.

Donc, au niveau de la vocation, on ne vient pas vous dire aujourd'hui : Il faut absolument que ce soit cette vocation-ci, on ne l'a pas nommée, ce qu'on dit, c'est qu'il faut avoir une réflexion sérieuse sur la vocation et que celle-ci doit se faire en lien avec justement cet héritage, ces valeurs que je viens de mentionner, mais aussi en lien avec les partenaires à l'extérieur du site et ceux qui vivent au quotidien sur... dans le quadrilatère du Parc olympique que sont Espèce pour la vie.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est tout. C'est bien. Merci pour l'exposé. On vous remercie. Maintenant, la parole est à Mme la ministre. Vous disposez encore de 16 min 30 s.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Merci à vous deux de vous être présentés, très inspirant. Je vais commencer par vous, parce que j'y étais en 1976, aux Olympiques, je garde d'exceptionnels souvenirs. On parle de la préservation du patrimoine bâti, sincèrement ce building-là est d'une exceptionnelle qualité, on dira ce qu'on voudra. Heureusement, vous n'étiez pas là à l'époque de la construction, mon confrère de Rosemont y était, on se rappelle de souvenirs assez disgracieux, si je peux utiliser le mot. C'est vrai qu'on n'est pas uniquement dans la préservation du bâti, vous parlez des missions, des valeurs, hein, de la tenue des Jeux olympiques, vous parlez de sa responsabilité, de son écoresponsabilité. On le voit, hein, dans les Jeux olympiques, on était en mission au Japon, et le développement responsable de la tenue des Jeux olympiques fait vraiment partie maintenant d'une ville qui se portera candidate pour la tenue des prochains jeux. Parenthèse, à Tokyo, chacune des médailles est faite à partir de matières recyclées de téléphones cellulaires. Alors,

les médailles d'or, d'argent et de bronze sont prises à partir de cellulaires qu'on n'utilise plus, et on prend les matériaux précieux pour couler les médailles. C'est une façon de faire du développement durable et d'être responsable dans la tenue de tels jeux.

Moi, je veux saluer Michel... M. Labrecque, pardon, ici présent, Michel, qui a pris à bout de bras le Stade olympique qui brûlait beaucoup, beaucoup, beaucoup... qui émettait beaucoup de CO₂ et qui a, pendant quelques années, mis tout son coeur et son âme avec les ingénieurs pour en faire du développement durable et être responsable. Et, à cet égard-là, je vais passer la parole à Michel, parce que c'est très technique, c'est très compréhensible mais c'est très technique, comment Michel, avec la RIO, la Régie des installations olympiques, s'assure qu'il y ait du développement durable qui soit fait à travers la RI.

• (16 heures) •

M. Labrecque (Michel) : Merci, Mme la ministre. Mme la...

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, un instant. Je dois d'abord demander le consensus.

M. Labrecque (Michel) : Désolé, désolé. C'est vrai.

La Présidente (Mme Isabelle) : Est-ce que tout le monde accepte que M. Labrecque puisse prendre la parole? Oui. Je vous invite aussi, M. Labrecque, à bien vous présenter...

M. Labrecque (Michel) : Michel Labrecque, je suis président-directeur général du Parc olympique depuis 2014.

M. le maire, Mme la conseillère, écoutez, j'ai vraiment, dans votre intervention... Je ne l'avais pas vu comme ça, l'héritage olympique, au sens des grandes valeurs. On l'a vu de façon plus générale sur l'histoire, les médailles, les drapeaux. On a tout nommé les noms des athlètes autour de la place Nadia-Comaneci. Mais c'est très intéressant.

Deuxième élément, le développement durable au parc, c'est extrêmement complexe. Vous comprendrez que ce n'est pas un bâtiment LEED, loin de là, mais on s'est bien associé à Espace pour la vie. On a un protocole d'entente avec Espace pour la vie, adopté par le conseil municipal, de cinq ans. Et ils nous ont inspirés, avec tout ce qu'ils ont fait en termes de captation, hein, vous savez, avec les puits de captation, toute la rénovation du Biodôme. On s'en est inspiré pour faire un grand, grand projet au Parc olympique. Donc, c'est l'équivalent, à peu près, du retrait de 1 500 voitures, par année, de la route, toute la centrale énergétique, 14 000 tubes néon pour des DEL. Donc, c'était la phase I, elle vient de se terminer, un projet de 24 millions, qui a été fait dans le temps. Et donc ça, c'est un élément que je veux ajouter en termes très, très concrets, pratiques.

Un autre qui... puis j'en avais parlé à la ministre, vous savez, la notion de développement durable avec ses composantes, de Mme Brundtland, à l'époque, hein, sociale, économique et... j'en oublie une, il y en a trois... non, pas culturelle... toute la dimension sociale, toute la dimension économique et toute la dimension environnementale. Le Parc olympique... C'est incroyable, j'ai été invité à siéger au CIO, parce que le Parc olympique, après 43 ans, a une valeur d'usage, le centre sportif est utilisé tous les jours par les gens du quartier et les athlètes olympiques.

Donc, d'avoir une valeur d'usage, c'est au coeur de la réflexion : Qu'est-ce qu'on fait avec les équipements après? Est-ce qu'on les démantèle? Donc, je trouve que ces éléments-là sont très, très forts présentement dans notre réflexion. Mais, bien évidemment, de vos commentaires, je vais ajouter une réflexion beaucoup plus profonde sur les grandes valeurs, puis le CIO se remet en question, mais donc de paix, de respect, et tout ça. Très, très intéressant. Merci.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. Labrecque. Je vais revenir aussi sur l'élément numéro un, M. le maire, Mme la conseillère, que vous avez amené, sur la gouvernance. Vous savez que la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique sera assujettie à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Vous savez qu'on cherche à avoir des membres qui vont siéger sur le conseil d'administration de toutes nos sociétés d'État qui ont un profil de compétence. C'est vraiment l'expérience, la compétence qu'on va chercher de l'individu, de la femme et de l'homme, qui va primer sur sa nomination. Ici, on a un dossier très particulier qui s'appelle le Stade olympique de Montréal, il a une valeur patrimoniale, on parle de l'héritage également.

Donc, on va réfléchir à tout ça. On partage vos préoccupations, on les entend. On est présentement, là, dans les consultations particulières, le processus va avancer, on va... je souhaite franchir l'étape de l'étude de règlement par règlement, et il nous fera plaisir évidemment de tenir... d'avoir des conversations avec la ville de Montréal.

D'ailleurs, un peu plus tôt, M. le président-directeur général de la RIO me laissait... m'a présenté qu'il y avait un renouvellement d'une durée de cinq ans d'une entente-cadre de partenariat entre la ville de Montréal et la Régie des installations olympiques visant à formaliser et à promouvoir leur volonté de collaboration axée sur le partage d'une vision commune du Parc olympique et de l'Espace pour la vie. Alors, on pourra peut-être le déposer, mais, si jamais nous devions le signer à nouveau, sachez que nous serons heureux de renouveler une telle entente, qui a été signée en février 2017, donc qui est là pour une durée de cinq ans.

M. Labrecque (Michel) : Cinq ans.

Mme Proulx (Berthier) : Exact, une durée de cinq ans.

M. Labrecque (Michel) : Puis là on va pouvoir signer plus longtemps.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, exact, parce que, là, on va avoir le pouvoir de pouvoir signer plus longtemps.

La réduction des nuisances, je vous ai entendu là-dessus. Lorsque vous dites que nous ne souhaitons pas que le Parc olympique, et le Stade olympique, soit 100 % événementiel, il ne l'est pas. D'ores et déjà, vous avez remarqué qu'on

a enlevé — M. le député de Rosemont, je pense que vous le remarquez, vous aussi, M. le député de Viau — il y a quelques années, les fameuses clôtures qui bordaient la rue Rosemont et la rue Viau. Ça a été un des beaux gestes de la direction générale de M. Labrecque pour ne pas être dans le 100 % événementiel, mais donner le parc aux citoyens, aux Montréalais, à tous les Montréalais de pouvoir utiliser ce parc-là. Donc, il y a encore une volonté de développer non seulement le 100 % événementiel, mais de redonner ce parc-là aux gens, de pouvoir l'emprunter à l'année.

Je suis heureuse d'entendre que des citoyens s'expriment sur des problèmes ou des inquiétudes face à la nuisance sonore. Je suis très heureuse que le citoyen se lève, aille voir son maire ou sa mairesse d'arrondissement et lui fasse part de ses inquiétudes. Chacune des inquiétudes qui a été présentée auprès de M. Labrecque ont été entendues et ont été adressées. D'ailleurs, à la lumière de ces expériences-là et des témoignages des citoyens, M. Labrecque s'est engagé avec moi que, chacun des événements qui sera tenu au Parc olympique, on va s'assurer qu'il y ait une acceptabilité sociale au niveau du son. Alors, des très graves, des très basses ont donné une expérience plutôt déplaisante pour certains citoyens, et, pour d'autres, ils ne l'ont pas entendu. Donc, c'est vraiment à géométrie variable, là, la nuisance sonore.

Mais on travaille ensemble, avec M. Labrecque, avec moi-même, donc, pour s'assurer que chacun des citoyens puisse, un, participer à ces événements-là et, deux, que les autres qui ne souhaitent pas y participer puissent vivre sagement leur vie de quartier. Je vous en prie.

Mme Lavigne Lalonde (Laurence): Par rapport à l'événementiel...

Mme Proulx (Berthier) : Je ne vous entends pas, excusez-moi, le micro n'est pas ouvert.

Mme Lavigne Lalonde (Laurence): Ah! il vient de s'ouvrir. Par rapport aux événements, en fait, oui, il y a des citoyens qui sont venus nous rencontrer, qui se sont exprimés. Notre inquiétude, elle est aussi... pas simplement sur le nombre de décibels, mais les inquiétudes des citoyens étaient beaucoup sur la récurrence. Vivre avec, une fin de semaine, un festival, peut-être. Vivre toutes les fins de semaine de l'été avec des festivals à chaque... qui se répètent, c'était beaucoup là, l'inquiétude. Je voulais simplement ajouter cette précision-là, que ce n'est pas seulement un moment, le son, mais la récurrence de ces événements.

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez, le projet de loi n° 15 va bien au-delà des événements, hein? La mission de Michel... de M. Labrecque — pardonnez-moi, M. Labrecque — avec le projet de loi n° 15, c'est la Société de développement et de mise en valeur du stade olympique.

On a une vision également pour la tour olympique, qui est un signe incontournable de l'industrie touristique, rentabiliser notre tour, non seulement avec Desjardins, qui s'y est installé il y a quelque temps à peine, mais on parlait un peu plus tôt, entre autres, avec Tourisme Montréal, l'Alliance de l'industrie touristique subséquemment en parlera... Les gens veulent vivre des expériences. Et, avec le projet de loi n° 15, ça permettra à M. Labrecque et à toute son équipe de pouvoir faire vivre des expériences à travers la tour, je laisserai le soin à M. Labrecque, en temps et lieu, de parler de ses projets d'animation de la tour, et de faire vivre, donc, des expériences aux touristes québécois, montréalais, mais également à l'international.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, la parole est au député de Mégantic.

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Je regarde dans votre mémoire que vous nous avez donné plus tôt que le Parc olympique doit jouer son rôle de moteur de développement économique au niveau du quartier, qui est Hochelaga-Maisonneuve—Mercier. Rosemont n'est pas loin. J'ai eu la chance d'ailleurs d'étudier trois ans au collège de Rosemont, donc je connais le quartier assez bien.

De quelle façon, selon vous, là, les défis d'intégration de toute la communauté des événements, du Parc olympique avec les gens qui résident près... Quelle façon l'intégration doit, peut-être, favoriser... Puis de quelle façon on doit faire pour que ça se fasse de la bonne façon?

• (16 h 10) •

M. Lessard-Blais (Pierre) : Merci beaucoup, M. le député, pour votre question. Eh bien, ma réponse s'inspire du rapport de 2011 de Mme Bissonnette, là, que la recommandation 6 portait... proposait un cadre formel de consultation et d'évaluation des impacts sur son quartier d'accueil, en privilégiant le désenclavement, l'accessibilité et la participation du quartier à l'animation.

Après ça, comment ce cadre formel là doit se développer, on ne veut pas arriver avec des solutions toutes faites, mais on considère qu'on doit développer une régularité, quelque chose de plus automatique dans le développement des projets au Parc olympique. Nous, on est ouverts à toute forme de proposition. En ayant un siège sur le conseil d'administration aussi, ça va aussi permettre de pouvoir participer à la réflexion. Ce qui est...

Moi, je suis enchanté de voir le développement du Parc olympique ces dernières années. Depuis une dizaine d'années, on se réapproprie le stade de plus en plus, on est fiers d'être dans un quartier proche du Parc olympique, et c'est très chouette, mais on veut aller... on veut le rentabiliser. Tantôt, Mme la ministre, vous parliez de rentabiliser la tour, c'est un actif qui coûte cher à l'État québécois, on va vouloir le rentabiliser, je le comprends. Mais cette rentabilisation-là doit se faire avec une réflexion sur les impacts locaux.

Dans ce sens-là, je salue, là, l'intention de la ministre d'assurer une acceptabilité sociale au nouveau projet, mais on est prêts à discuter pour la forme en tant que tel, ça va nous faire... On est flexibles. Tant qu'on se parle, c'est ça, le plus important. Puis c'est souvent une question d'équilibre. On n'est pas fermés à certains projets. Moi, je vais vous le dire,

quand Metro Metro est arrivé avec des grandes vedettes du hip-hop, des vedettes mondiales, j'ai trouvé ça extrêmement chouette de pouvoir le proposer à des gens du quartier, puis il y a même des jeunes de HLM du quartier qui ont eu des billets de gratuité parce qu'on s'est entendus puis qu'on a dit : Eh! il y a des jeunes du quartier qui profiteraient de ces billets-là, qui n'étaient pas donnés non plus. Mais on peut développer ces partenariats-là. Mais, sur la forme de consultation et d'évaluation, on est flexibles.

M. Jacques : Je regarde aussi le mémoire du député d'Hochelaga-Maisonneuve, qui dit que les résidents, là, du quartier adorent les concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal, Les Jardinerias, les camions de bouffe à chaque vendredi... les premiers vendredis du mois. Donc, il y a une intégration quand même, avec la population, qui se fait de plus en plus, malgré certains éléments un petit peu plus difficiles, là.

Mis à part, là, votre siège que vous voulez au conseil d'administration, avez-vous des suggestions pour l'intégration, là, de tout ça? Tu sais, je reviens encore sur la communauté. Comment intégrer vraiment la communauté? Je pense qu'on peut aller plus loin là-dedans. Puis de quelle façon qu'on peut le faire puis que tout le monde soit heureux?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Je pense que ce qui va être important, ça va être de développer... On s'attend à ce que, si on veut se réapproprier notre Parc olympique de plus en plus, il va y avoir de plus en plus d'activités. Donc, la réflexion qu'on demande sur la vocation du Parc olympique, je pense qu'elle est importante, parce que, justement, est-ce qu'on va aller dans la multiplication du nombre d'événements ou est-ce qu'on va essayer de trouver une vocation qui est récurrente?

Bien sûr, il va toujours y avoir des événements semaine après semaine, des choses comme ça, mais est-ce qu'on se donne une vocation telle que ma collègue soulignait tantôt, avec différentes valeurs? Je pense que, dans ce processus de réflexion là, on va pouvoir développer différentes conversations entre les différents acteurs, le quartier des alentours. Je sais qu'il a aussi été discuté que les gens du quartier Hochelaga-Maisonneuve soient présents sur le conseil d'administration. C'est quelque chose qu'on peut évaluer aussi. Bref, on est ouverts.

Mme Lavigne Lalonde (Laurence) : Il y a aussi un élément en lien avec... bon, c'est : le pôle est collé sur la station de métro. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, plus commercial, plus vivant, est un peu plus au sud, sur la rue Ontario. Donc, comment créer des liens? On parlait de biodiversité puis on parlait de corridor. Donc, comment on crée réellement des liens pour que ça soit facile et accessible pour les gens de s'y rendre, pour qu'on n'ait pas l'impression que Pierre-De Coubertin est une barrière? On travaille actuellement à revoir l'avenue Pierre-De Coubertin, mais comment on peut amener nos commerçants à participer aussi? Donc, le lien commerçant est aussi important pour s'assurer, justement, qu'on puisse bénéficier des retombées.

On parlait de tourisme tout à l'heure. Est-ce qu'on a besoin d'un grand hôtel? Est-ce qu'on peut aussi... on ne souhaite pas que notre quartier se transforme en lieu d'accueil de chambreurs, mais s'assurer que les gens qui bénéficient de ces infrastructures touristiques là puissent aussi bénéficier à la communauté d'affaires d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est quelque chose sur lequel il faut absolument qu'on se penche, qu'on réfléchisse, pour trouver des liens.

La Présidente (Mme Isabelle) : Pour conclure, il reste 25 secondes.

M. Jacques : C'est de faire le lien socioéconomique avec tout l'ensemble du quartier, du secteur, et d'Hochelaga, et du reste. Bien, merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, maintenant, la parole est donnée au député de l'opposition officielle. Vous avez encore 11 minutes.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Donc, je tiens à saluer Mme Lavigne Lalonde, donc, M. Lessard-Blais, donc les élus de la ville de Montréal. Très content de vous revoir, donc, ici, dans le cadre de cette consultation. Entre l'arrondissement Hochelaga-Mercier... Hochelaga-Maisonneuve et la circonscription que j'ai le bonheur de représenter... Et nous avons encore de nouveaux liens, puisqu'il y a un pôle de développement du Cirque du Soleil qui s'est installé chez vous. Donc, nous partageons donc ensemble, donc, le Cirque du Soleil. Donc, ça, je pense que c'est bien.

Mais revenons ici au dossier qui nous intéresse. Comme élu de cet arrondissement, j'aimerais vous entendre sur comment les citoyens de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve... comment est-ce qu'ils se sont appropriés du Parc olympique au fil des ans. Est-ce qu'il y a eu appropriation? Comment cette appropriation s'est faite?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Merci, M. Benjamin, pour votre question. Il y a vraiment différents projets que l'appropriation des gens du quartier se fait avec le Parc olympique. On a un projet de passeport pour les écoles. On a des projets... beaucoup d'événementiels, des écoles qui vont profiter aussi des installations du Parc olympique. Ce que je pense... je dirais peut-être malheureusement : Souvent, cette appropriation-là est souvent de type événementiel, de type «O.K., là, il se passe quelque chose, on a un événement, on a une entente pour un projet, on y va». Je mentirais de dire qu'il y a une appropriation quotidienne. Toutefois, avec le projet de réaménagement de la rue Pierre-De Coubertin, qui va être moins une frontière difficile à franchir, le réaménagement du tournebride et de tout cet espace-là, ça va vraiment rendre le Parc olympique, je pense, plus agréable à déambuler à la fois pour les touristes, mais aussi pour les gens du quartier. Mais vraiment la question de créer des connexions entre Hochelaga-Maisonneuve et le Parc olympique, c'est au coeur de nos préoccupations.

En tant qu'anciens commerçants de la rue Ontario aussi, on se penchait sur cette question-là, mais le prolongement du SRB Pie-IX, entre autres... Parce que, présentement, le SRB Pie-IX, qui va être une superbe installation, va de Laval

jusqu'à Pierre-De Coubertin, on oublie complètement tout l'est... tout le sud d'Hochelaga-Maisonneuve. Donc, une deuxième phase pour le SRB Pie-IX va être très importante pour connecter la population avec le Parc olympique.

Puis, disons-le, plus on est proche de Sainte-Catherine, plus on est au sud, plus on a des populations aux prises avec des problèmes de... différents types de pauvreté ou différentes problématiques, et ces gens-là grandissent à l'ombre du stade mais souvent n'en profitent pas assez.

Donc, c'est, je pense, une multitude d'interventions qui va faire qu'il y a une réappropriation. On va dans le bon sens présentement. Donc, moi, je suis assez optimiste par rapport au travail qui est en cours présentement.

M. Benjamin : Pour ce qui est du développement économique, donc, plusieurs présentations avant vous aujourd'hui ont parlé du caractère... en fait, du potentiel, du potentiel économique important du développement de ce pôle sportif et culturel qu'est le Parc olympique, notamment création d'hôtels, d'entreprises, de petits restaurants. En quoi cette vision-là cadre avec la vision du développement économique portée par l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve dans ce secteur?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Je pense que tout est une question d'équilibre, en fait. On cherche à la fois de créer un pôle... Bien, c'est déjà un pôle touristique, le troisième pôle touristique montréalais, le Parc olympique. On cherche donc... Tantôt, la représentante de Tourisme Montréal parlait de créer des restaurants, une gastronomie qui fait aussi la fierté de Montréal souvent, parce qu'on a une grande gastronomie. Mais il ne faut pas... il faut garder en tête aussi que le Parc olympique s'est installé au coeur d'un quartier relativement pauvre et que le développement de la zone commerciale doit aussi profiter aux gens qui habitent 365 jours par année le quartier, et non pas seulement le couple d'Allemands qui aime vraiment ça marcher, il faut croire, qu'ils viennent en profiter. Donc, on souhaite un équilibre dans tout ça.
• (16 h 20) •

Et moi, je pense particulièrement, là, au coin de Pierre-De Coubertin et Viau, on a le HLM Boyce-Viau qui a vécu beaucoup de transformations dernièrement, et maintenant il est occupé par beaucoup, beaucoup de minorités culturelles. Et ces jeunes-là sont en face du stade, là, et ils ne l'habitent pas, ne l'occupent pas et ne trouvent pas de lien avec cette installation-là. Donc, c'est pour ça qu'on a travaillé avec les billets. Mais est-ce qu'on peut travailler, entre autres, avec les jobs d'été, tu sais, quand il y a des emplois d'été, hein? Tantôt, on parlait du festival Jackalope, là. Est-ce qu'on pourrait demander à ce que ce soient des jeunes d'Hochelaga-Maisonneuve qui soient embauchés pour, justement, participer, prendre possession du Parc olympique? Parce que c'était assez, assez particulier de rencontrer la directrice générale du centre d'animation Boyce-Viau et d'apprendre qu'au final il y avait très peu de... on utilisait très peu le Parc olympique.

Mais là on travaille avec... Tous les efforts dont j'ai parlé, je pense que ça va dans le bon sens, mais on doit... ces efforts-là doivent être soutenus. Parce que ce n'est pas vrai qu'on a toutes les solutions et que tout fonctionne bien présentement. Il y a du bon travail qui a été fait, il y a encore du bon travail à faire.

M. Benjamin : Merci. Sur la question de la gouvernance, je pense que la demande principale formulée par la ville de Montréal, c'est à l'effet d'avoir un siège sur le conseil d'administration de la future société. Or, en attendant de prendre connaissance du document que la ministre doit nous déposer, donc, on apprend qu'il y a un partenariat déjà, quinquennal, entre la ville et la RIO. Est-ce que ce partenariat-là ne vous semble... La lecture sommaire que la ministre nous a faite tout à l'heure me semble être quelque chose d'assez complet. Est-ce que, selon vous... En fait, moi, j'aimerais savoir en quoi un siège de plus, un siège sur cette nouvelle société là donc, serait différent de ce qu'il y a déjà, de ce qui existe déjà?

Mme Lavigne Lalonde (Laurence) : Un partenariat, c'est bien, mais après ça on peut avoir d'autres façons de discuter, d'échanger. Avoir un siège sur un conseil d'administration, avoir un siège sur une instance de gouvernance nous permet aussi d'échanger, et de voir plus de choses qui arrivent en amont, et de ne pas simplement discuter de ce qu'on pense qui, d'office, fait partie des éléments qui nous sont communs. Il y a des éléments qui peuvent venir de l'extérieur qui peuvent avoir un impact sur la ville de Montréal, sur l'arrondissement, sur Espace pour la vie. Et je pense que ça nous permettrait d'avoir une vision d'ensemble plus intéressante, permettrait de faire des liens, peut-être, qu'on ne fait pas parce que, quand on a une réunion ou une entente, on s'intéresse à ce qui est là-dedans, on n'a pas toujours la vision globale, la vision périphérique. Donc, c'est en ce sens-là qu'on trouve que ça pourrait être intéressant.

Et ça nous permettrait aussi de ne pas simplement s'asseoir ensemble quand on a chacun des travaux d'infrastructure, quand on a chacun des éléments qu'on doit apporter à cette table-là. Ça nous permet tout simplement d'avoir cette discussion en continu sur l'ensemble des projets de l'un et de l'autre, là. Pour nous, il y a vraiment une plus-value à être sur ce conseil d'administration.

M. Benjamin : Un aspect que je pensais que vous alliez aborder, mais je crois que... parce que je connais déjà votre engagement sur cette thématique-là, donc, je sais que vous avez déjà réfléchi, que vous agissez en ce sens, c'est la question relative à la gentrification dans l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Donc, c'est une question qui a été abordée lors des précédentes présentations. Comment vous voyez... Jusqu'où êtes-vous arrivés, là, à une réflexion en lien avec les futures orientations de cette société de développement?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Bien, la question de la gentrification est au coeur de nos préoccupations, que ce soit de l'administration Plante, à la ville de Montréal, ou dans notre arrondissement. On sent que, sur le terrain, là, les loyers montent de façon très, très rapide. Puis malheureusement, quand on fait simplement un peu un historique sur Kijiji, ou quelque chose comme ça, ça monte extrêmement vite dans le quartier, là. Donc, nous, on s'est positionnés fortement pour

avoir un encadrement rigoureux des plateformes telles qu’Airbnb. Dans ce sens-là, je pense que le gouvernement, actuellement, fait un très bon travail avec son règlement pour mieux encadrer les pratiques. Parce qu’en effet qui dit pôle d’attraction qui se développe dit un certain intérêt pour de l’hébergement illégal dans le coin. Donc, c’est certain que nous, on est très... on suit ce dossier-là de façon très rigoureuse.

Après ça, je pense que tout le quartier Hochelaga-Maisonneuve souhaite se réapproprier le Parc olympique. Tout le monde en est très fier, peu importe la classe sociale, peu importe... Donc, on veut avoir des activités. Et, souvent, les activités sont gratuites. Souvent, les activités sont des excellents moments de mixité sociale, des excellents moments où est-ce que les gens qui viennent, qui ont différents bagages, se côtoient pour une grande occasion et partagent une expérience commune. Donc, dans ce sens-là, je pense qu’on doit continuer ces événements-là qui sont gratuits et ouverts à tous. Merci, M. Benjamin.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Merci. Alors, nous y allons avec le député de Rosemont, vous avez encore 2 min 45 s.

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. M. le maire, Mme la conseillère, merci d’être là. On partage un territoire commun, mais des préoccupations communes aussi, on l’a vu, là, ces derniers jours, je dirais même qu’on l’a entendu ces derniers jours. Vous avez parlé des nuisances de bruit, là. Ce coup-ci, ça part d’Hochelaga-Maisonneuve puis ça finit dans Rosemont, le son semble monter vers là.

Vous demandez, donc, d’avoir au moins une personne de la ville... en fait, ça, c’est ma formulation, parce que vous êtes plus raisonnable que moi, vous dites «une personne», moi, je dirais «au moins une personne». Mon collègue, que vous connaissez, M. Leduc, d’Hochelaga-Maisonneuve, lui, demande, oui, de la ville, mais quelqu’un d’Hochelaga-Maisonneuve aussi. Je ne la dépose pas, elle a déjà été déposée, le collègue de Mégantic en a parlé tout à l’heure, c’est une belle lettre d’amour au Stade olympique, ça n’arrive pas trop souvent, des lettres d’amour au Stade olympique. Vous pouvez la lire, c’est intéressant.

Pourquoi demander juste une personne au C.A., et une personne de la ville? Ça ne me paraît pas très ciblé, ça peut être à peu près n’importe qui. À la limite, ça pourrait être quelqu’un du West Island, on n’a rien contre, là, mais pourquoi pas quelqu’un de plus proche et pourquoi pas deux ou trois?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Nous, on a pris connaissance de la demande du député d’Hochelaga-Maisonneuve et on est très ouverts à sa recommandation, là. En effet, nous, ce qu’on souhaite, c’est créer le plus de liens possible pour que la communauté puisse profiter au maximum de ces installations uniques au Québec, si ce n’est pas unique au monde, donc très ouverts à davantage de sièges. Nous, en tant qu’administration à la ville de Montréal, on a fait la demande que notre administration soit représentée par un membre, mais, si l’Assemblée souhaite ouvrir à davantage de représentants de la communauté, ça peut être une très bonne chose, on n’y est pas du tout fermés.

M. Marissal : D’accord. Très rapidement. Avez-vous été contactés par 4U2C ou Cirque du Soleil? Avez-vous eu des détails, au niveau administratif et électif de la ville de Montréal, quant à leur projet? Il caresse notamment des projets d’éclairage. Est-ce qu’il y a eu des contacts avec le politique?

M. Lessard-Blais (Pierre) : Pas avec nous deux...

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 25 secondes.

M. Lessard-Blais (Pierre) : Pas à notre connaissance, mais on peut faire la vérification et vous revenir.

M. Marissal : Alors, je vais donner mes 15 secondes à ma collègue de Gaspé, puisque je ne peux rien faire avec.

La Présidente (Mme Isabelle) : C’est bien. Alors, nous y allons avec la députée de Gaspé. Vous avez deux minutes et...

Mme Perry Mélançon : ...quelques poussières.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...et on va vous accorder 55 secondes.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Bonjour. Bien heureuse de vous rencontrer. À défaut de pouvoir mettre un chapeau de députée urbaine, je vais mettre mon chapeau de porte-parole en matière de tourisme de mon groupe parlementaire. J’aimerais vous entendre... À titre d’élus, j’imagine que ça vous arrive à l’occasion de vous faire questionner sur toute la question de la crise de la main-d’œuvre qui touche le secteur touristique et dont... le Parc olympique ne sera pas à l’abri de ces contraintes-là. Et, comme on parle de la vocation qui va un petit peu changer, j’imagine que vous allez devoir composer avec tous ces enjeux-là, les défis que représentent la crise, la pénurie de main-d’œuvre, si on veut développer le niveau commercial, et tout. Comment on s’y prend? Est-ce qu’il y a des mesures que vous souhaitez recommander au ministère du Tourisme, par exemple, ou à RIO, en matière de lutte contre cette pénurie de main-d’œuvre dans le secteur touristique?

• (16 h 30) •

Mme Lavigne Lalonde (Laurence) : Bien, j’aimerais juste commencer en revenant un peu sur — merci pour la question — ce qu’on mentionnait précédemment, sur, pour nous, l’importance d’avoir une réflexion sur la vocation.

Oui, c'est un pôle touristique, mais, au-delà de ça, qu'est-ce qu'on veut y faire, quel type d'événement, à quelle fréquence? Donc, cette réflexion-là, pour nous, est essentielle avant de pouvoir parler de pénurie de main-d'oeuvre ou de trouver des solutions à ça, de se dire : Qu'est-ce qu'on veut faire de ce pôle-là collectivement? Quelle est la place de l'événementiel? Quel type d'événementiel? On parle, dans le rapport, de l'importance du volet éducatif et familial. Il se retrouve où? Est-ce qu'il se retrouve dans des événements? Est-ce qu'il se retrouve dans des foires? Est-ce qu'il se retrouve dans d'autres types d'événements? Je pense que cette question-là mérite d'être approfondie avant de pouvoir, à mon sens, répondre plus précisément à cette question-là.

Mais la crise de la main-d'oeuvre, c'est vrai que tout le monde, il est touché, donc ça va être quelque chose à regarder.

Mme Perry Mélançon : Merci. Donc, si je comprends bien, votre message aujourd'hui, c'est vraiment principalement la concertation avec les élus, aussi, au niveau municipal, avec les acteurs du milieu, les résidents, donc de trouver des moyens de se concerter dans tout le processus et pour l'avenir de la gestion de la société qui sera mise en place.

M. Lessard-Blais (Pierre) : Oui, en effet, il y a la concertation, mais c'est aussi où est-ce qu'on s'en va. On sait que ça va... On souhaite rentabiliser cet actif-là. Je veux dire, l'État québécois, la ville de Montréal...

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 30 secondes.

M. Lessard-Blais (Pierre) : ...a fait beaucoup d'efforts. Où est-ce qu'on s'en va, donc, au-delà de la concertation, mais quel avenir pour le parc, c'est au coeur de notre recommandation.

La Présidente (Mme Isabelle) : 15 secondes.

Mme Perry Mélançon : Bien, merci de vous être déplacés à cette commission, je pense que c'était très, très pertinent de vous avoir, voire même essentiel qu'on puisse discuter avec les élus de la région, et on pourra peut-être se reparler d'autres projets touristiques, éventuellement.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, merci. Merci, Mme Lavigne Lalonde et M. Lessard-Blais, de votre présence et de l'échange, de votre exposé.

Alors, nous allons suspendre les travaux quelques secondes, vraiment quelques secondes, parce que nous sommes à la limite, là, nous sommes un peu en retard, de deux à trois minutes. Alors, merci encore pour votre exposé.

(Suspension de la séance à 16 h 32)

(Reprise à 16 h 34)

La Présidente (Mme Isabelle) : Bonjour. Alors, nous avons comme invités pour le moment M. Martin Soucy, président-directeur général, et M. Frédéric Dubé, directeur, Affaires corporatives et communication, d'Alliance de l'industrie touristique. C'est bien ça? Alors, vous disposez de 10 minutes, et on vous invite à vous présenter avant de commencer votre exposé.

Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)

M. Soucy (Martin) : Parfait. Merci. Merci, Mme la Présidente. En premier lieu, j'aimerais saluer les membres de cette commission, de même que le personnel qui y est affecté. Je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui. Mes salutations toutes particulières à la ministre du Tourisme et à l'équipe ministérielle, de même qu'à l'équipe de la RIO, à M. Benjamin et Mme Perry Mélançon, avec lesquels nous avons eu l'occasion de discuter de tourisme dans la dernière année.

Alors, je me présente, Martin Soucy, je suis président-directeur général de l'Alliance de l'industrie touristique depuis trois ans. Mais j'aimerais aussi vous faire savoir que j'ai été 15 ans à la Société des établissements de plein air du Québec, dont vice-président Exploitation, et dans une certaine transformation des parcs nationaux au Québec, il y a des similitudes avec le projet de loi actuel et le futur de la société, donc je trouvais que c'était très intéressant comme discussion. Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. Frédéric Dubé, directeur, donc, des communications, Affaires corporatives, à l'alliance. Et je profite de cette occasion pour remercier l'équipe de l'alliance qui a travaillé à la préparation de ce mémoire alors que j'étais en vacances avec ma famille, et sur le décalage horaire aujourd'hui. Donc, vous comprendrez que non seulement je passe des vacances au Québec, mais je vais m'inspirer de ce qui se passe ailleurs dans le monde pour bien faire le travail qui nous incombe.

Alors, un mot sur l'alliance. L'alliance est porte-voix de 10 000 entreprises réunies au sein de 40 associations touristiques régionales et sectorielles au Québec. Pour faire le parallèle, c'est un peu comme la Fédération des chambres de commerce, mais spécialisée en tourisme. Et on est également très privilégiés d'être le mandataire de la ministre du Tourisme pour réaliser la mise en marché du Québec sur les marchés hors Québec, dont à l'international. Et notre action se fonde toujours sur les intérêts supérieurs de l'industrie, un engagement ferme que nous avons pris dès le départ : faire évoluer les façons de faire au bénéfice des entreprises, des travailleurs, mais également des communautés des régions du Québec. Donc, vous comprendrez que notre propos aujourd'hui va s'attarder à l'élément touristique et particulièrement plus sur une note internationale.

Donc, en 2018, justement, le tourisme a été le cinquième secteur d'exportation d'importance au Québec avec des recettes totales de 15,7 milliards de dollars. Les touristes internationaux, qui représentent 25 % de l'ensemble des touristes au Québec, ont généré à eux seuls 53 % des dépenses touristiques au Québec. Donc, à Montréal, ce ratio hors Québec est à 49 %, c'est-à-dire le double de la moyenne provinciale, donc il y a une concentration qui est importante. Pour le Québec, ces visiteurs sont une véritable source d'argent neuf dans l'économie, ça nous permet de faire... de présenter le Québec au reste du monde, et on est très heureux de pouvoir le faire. Et ces gens-là passent par la porte d'entrée qui est Montréal, donc qui est la principale porte d'entrée du Québec, mais je dirais qu'il y a trois portes d'entrée nationales au Canada, également, qui est Montréal, Toronto et Vancouver, donc on est très contents d'en avoir une ici même qui y contribue.

Donc, le stade, dans tout ça, est non seulement une prouesse architecturale reconnue, je vais le qualifier comme ça, c'est une icône touristique, un véritable élément distinctif de Montréal à l'international. J'imagine que notre collègue de Tourisme Montréal l'a fait précédemment, mais il y a 19,4 millions de passagers qui ont été accueillis à l'aéroport Montréal-Trudeau en 2018, et, très certainement, vous l'avez vu également, vous êtes passés par là, quand vous survolez Montréal de plein jour, bien, une des icônes principales qu'on va voir, bien, c'est le Stade olympique, et ça marque vraiment l'imaginaire.

Donc, l'ensemble olympique a fait couler beaucoup d'encre dans l'histoire du Québec. Alors, il suffit d'une comparaison avec les installations olympiques érigées ailleurs dans le monde pour se convaincre qu'en rétrospective leur transition vers l'utilisation postolympique aura été réussie. Moi, j'avais six ans en 1976, je me souviens de la vente des petits stades olympiques chez Steinberg, là, ça nous ramène assez loin, ça, ça m'a marqué; des parties des Expos de Montréal, qui marquaient aussi; de la visite, un fameux spectacle de U2, peut-être qu'il y en a qui y ont assisté; la visite, un peu plus tard, du Biodôme avec mes enfants, tout comme la tour du stade; et des parties de soccer également. Il y a un ensemble, dans ce coin-là, qui marque et qui, selon les générations, a plu aussi, dont la perception est différente.

Il est important de souligner que trois facteurs expliquent principalement la performance touristique d'une destination. Il y a d'abord les expériences de tourisme de calibre international, un accès facile à la destination, mais également à l'intérieur de la destination, puis les stratégies de marketing performantes.

Le Parc olympique, à titre d'icône, par son offre globale, ses efforts de programmation événementielle, participe à deux de ces trois facteurs de réussite : l'expérience de calibre internationale, mais également on peut l'utiliser dans la promotion au niveau international comme non seulement icône, mais avec l'ensemble de la programmation. Et je me permets de dire que, sur le troisième, bien, par son accessibilité, notamment en transport en commun, c'est un élément qui est avantageux quand on le regarde d'une perspective touristique.

Au chapitre des expériences, le développement actuel laisse présager un bel avenir pour le stade ainsi que la tour et l'esplanade. Le stade présente une candidature solide pour accueillir la Coupe du monde de soccer en 2026. La tour a tout récemment accueilli ses tout premiers locataires, et le projet de loi n° 15 va faciliter cette pratique. Pour l'esplanade, la venue d'artistes de renommée internationale en 2019 était un phénomène tout nouveau, et cette expansion risque de se poursuivre dans les années à venir, alors que la nouvelle société aura davantage de latitude pour conclure des partenariats avec différents promoteurs pour le volet événementiel. C'est une véritable opportunité de consolider un pôle touristique de calibre mondial.

• (16 h 40) •

De fait, avec une révision législative, que nous saluons, le Parc olympique acquiert la liberté d'action nécessaire à son développement, ce qui vient accroître son pouvoir économique. La modification législative permettra une plus grande agilité lorsqu'il sera question de saisir des opportunités ou de mettre en oeuvre des partenariats de longue durée afin d'optimiser la performance financière de ce bien public, et ce, au bénéfice de la destination et de l'ensemble des contribuables québécois.

En ce qui a trait au volet plus marketing, soulignons que l'alliance s'est engagée à promouvoir le Québec comme destination de calibre mondial. Pour ce faire, on déploie une stratégie qui repose non seulement sur la marque QuébecOriginal, mais également sur des expériences pour être en mesure de bien présenter le Québec aux touristes à l'international. Il y a huit expériences, et le Parc olympique permet non seulement... participe à faire vivre deux de celles-là, très importantes, qui sont Villes vibrantes et festivités de même que Culture et histoire.

Les infrastructures olympiques ont un potentiel de mise en marché extraordinaire pour faire rayonner, donc, la destination. Avec 67 % de ventes de visites guidées au stade ainsi qu'à l'observatoire de la tour, auprès de la clientèle internationale, l'alliance se réjouit de l'intérêt du gouvernement à vouloir optimiser le site, ce qui devrait permettre d'accroître la performance d'un symbole fort pour la métropole.

Dans cet esprit, et pour une plus grande synergie, l'alliance considère la consolidation du pôle touristique, réalisée en complémentarité, je tiens à le souligner, avec Espace pour la vie, parce que c'est important... et on doit dire qu'on est choyés de pouvoir avoir autant d'attraits dans un seul lieu, et ça, il faut le souligner, le Stade Saputo également, va participer à accroître la capacité du pôle à attirer les visiteurs. Ça, c'est un enjeu en tourisme, d'avoir dans un lieu assez de... pour attirer les voyageurs dans un endroit... qui, en ce moment à Montréal, sont quand même concentrés dans le Vieux-Port ou encore au centre-ville, très certainement que Manuela en a parlé tantôt. Donc, à cet égard, pour l'organisation que nous représentons, il est impératif que le tout soit développé en plaçant le voyageur au coeur, pour s'assurer de répondre aux attentes de ceux-ci.

Situé à l'extérieur des pôles touristiques du centre-ville, comme je le disais, et du Vieux-Port, le Parc olympique a le potentiel de jouer un rôle majeur dans une optique de développement de tourisme durable. Ça également, je tiens à le souligner. Tourisme Montréal vise 1,5 million de nuitées additionnelles, soit une croissance de 6 % d'ici 2022, ça les place au-delà de la croissance mondiale qui est prévue. Et, pour soutenir cette croissance et accroître la capacité d'absorption touristique de la métropole, il est essentiel de répartir les visiteurs... se fasse également en périphérie. Donc, il y a des zones

qui sont plus traditionnelles. Cela étant dit, les destinations responsables de par le monde le savent, et ce sera un avantage distinctif, je pense, dans le futur — puis je vais vous parler de développement durable — que ce développement doit permettre à la fois de maintenir l'intégrité de l'environnement, ou se fasse dans son respect; et considérer les intérêts des parties prenantes, dont notamment les résidents du quartier, qui peuvent faire une différence également dans l'accueil, puis c'est un pilier qui nous est reconnu, au Québec, comme élément distinctif, l'accueil chaleureux de la population, c'est un élément important; et naturellement de viser l'efficacité économique.

Donc, en conclusion, le Parc olympique est non seulement une prouesse architecturale reconnue, c'est une icône touristique, un véritable élément distinctif de Montréal à l'international. L'alliance salue donc le projet de loi qui vise à moderniser le cadre législatif entourant sa gestion. Dotée d'une plus grande agilité, la nouvelle société obtiendrait la liberté d'action nécessaire pour développer et exploiter le plein potentiel de ce symbole fort, en respect des communautés locales, et l'alliance est vraiment impatiente de poursuivre la collaboration avec nos collègues de la future société, de la RIO actuellement. Merci de votre attention.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour votre exposé. Nous commençons donc la période d'échange. Mme la ministre, vous disposez de 16 min 30 s

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. M. le président-directeur général, M. Dubé, merci de votre présence. Je vais aller... En fait, vous m'avez interpellée avec le développement durable. Vous savez que Michel, M. Labrecque, a fait des efforts colossaux au fil des ans pour rendre le Stade olympique avec une empreinte beaucoup moins grande que ce qu'elle a déjà eu par le passé, et il réussit très, très bien, d'ailleurs il réussit à sauver des coûts, en termes de chauffage, pour le Stade olympique.

Le tourisme durable... Parce que le stade en est un, hein, c'est du développement durable, dans 50, 75, 150 ans d'ici, le stade n'aura pas bougé. Parlez-moi donc du tourisme durable. Est-ce qu'on le voit beaucoup? Est-ce que ça pourrait être, pour vous, pour l'alliance, un angle dont vous pourriez faire la promotion à l'international, qu'au-delà d'être une icône, d'être l'histoire des Jeux olympiques tenus à Montréal, son pôle tourisme durable pourrait être un élément de vente?

M. Soucy (Martin) : Définitivement, ça s'insère dans, possiblement, votre future stratégie de développement économique du tourisme de façon générale. C'est un pilier important des membres du conseil d'administration que nous représentons. On entend beaucoup parler de surtourisme, là, je vais me permettre, on ne peut pas dire qu'en ce moment on est nécessairement affectés par ça au Québec, de façon générale. Mais, si on est bien préventifs puis qu'on gère bien notre développement pour le futur, ça fera en sorte justement que ça va devenir un élément distinctif.

Les touristes qui se déplacent sur la planète vont définitivement rechercher des endroits qui ont été soucieux d'aborder leur développement touristique par la voie du développement touristique durable, et ça, ça peut se faire. Si je reviens à mon expérience dans les parcs nationaux, à la fin des années 1999, quand on a parlé d'arriver avec une société d'État à vocation commerciale pour rentabiliser ou simplement générer des revenus supplémentaires ou rendre plus accessibles les parcs nationaux, ça ne remettait pas en cause la mission de conservation de ces territoires-là. Donc, si on fait le parallèle avec le stade, dans la mission, la modification, bien, il y a une façon de s'y prendre. Moi, j'ai entièrement confiance dans l'équipe, M. Labrecque, qu'il puisse aller dans ce sens-là. Et je sais aussi, pour en avoir parlé avec vous, que le développement durable est au coeur de vos préoccupations, Mme la ministre, et que ça va faire partie de la stratégie. Donc, automatiquement, oui, ce sera un avantage, pour répondre à votre question, dans le futur, si c'est développé de cette façon-là.

Mme Proulx (Berthier) : L'Alliance de l'industrie touristique du Québec qui est un mandataire du ministère du Tourisme du Québec, dites-moi, avec votre vaste expérience, vous vendez le Québec à l'international, comment on fait pour changer une perception aussi négative qui afflige le Stade olympique depuis... j'irais avec toujours?

M. Soucy (Martin) : Bien, moi, la question que je me poserais en réponse, c'est : Cette perception-là affecte qui et quelle génération? M. Dubé, justement, on avait la discussion, lui, plus jeune, ce n'est pas que, sur le paquet de cigarettes, parce qu'il n'a pas fumé, il y a eu une taxe là-dessus. Ce n'est pas non plus... il n'a pas été affecté par ça. Il voit l'icône. Mes enfants, c'est la même façon. Moi, je pense que ça a trait à une génération qui a été là, qui l'a vécu, où il y a eu du bruit médiatique alentour de ça, et moi, je ne veux pas revenir sur le passé, je préfère regarder le présent et l'avenir, et je ne pense pas que cette perception négative là affecte nécessairement tout le monde, à tout le moins les touristes internationaux, très certainement.

M. Dubé (Frédéric) : C'est ce que j'allais ajouter. Il est peu probable que cette même perception soit ressentie auprès de nos touristes internationaux.

M. Soucy (Martin) : On ne le voit pas de la même façon.

Mme Proulx (Berthier) : En terminant, avant de passer la parole aux députés, comment vous croyez que vous allez devoir, ou pas, changer votre méthode de travail avec M. Labrecque, son équipe, avec la RIO pour vendre le Québec à l'international? Quelle place allez-vous consentir à la RIO, à la société, là, prochainement, et comment vous travaillez avec M. Labrecque pour positionner très, très fortement l'icône?

M. Soucy (Martin) : D'abord, on a une excellente collaboration avec les membres de la RIO déjà. Il faut savoir, par exemple, qu'une porte d'entrée comme Montréal, si on veut... Parce qu'on parle beaucoup des régions du Québec, on peut attirer ici, la porte d'entrée sert comme aimant. Donc, les attraits qu'il y a à Montréal peuvent aussi servir de vitrine pour exposer les attraits touristiques dans les régions du Québec.

On a déjà commencé à aborder un projet avec l'équipe du Parc olympique pour exposer, avec la marque QuébecOriginal, les différentes expériences, mais également les régions, donc, aux millions de touristes. C'est une opportunité pour leur présenter le Québec et aussi les faire revenir dans une prochaine visite, ou autres. Donc, la collaboration va se poursuivre.

Pour le reste, nous, on porte ce que les entrepreneurs québécois développent comme expérience touristique au Québec, partout, et ce que la société d'État développera également, donc avec les projets à venir. Et on s'en sert déjà comme icône, on veut... notamment la campagne de cette année, on porte une attention aux icônes montréalaises et, à cet égard-là, on va continuer dans ce sens-là.

Mais il y a des projets où on peut aller plus loin, que ça soit avec M. Labrecque mais également avec, par exemple, le Palais des congrès, où il y a déjà des masses de touristes qui sont là, mais comment on leur présente les... on met en vitrine les expériences régionales de la Gaspésie, par exemple, et permettre de donner l'impulsion de visiter ces régions-là. Donc, on va poursuivre cette excellente collaboration-là, puis en l'amplifiant, naturellement, dans le futur.

Mme Proulx (Berthier) : C'est bon pour moi, Mme la Présidente. Merci, M. Soucy, merci, M. Dubé.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, la parole est à la députée d'Abitibi-Ouest.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la Présidente. Messieurs, félicitations. Quelle action de la Société de développement, de mise en valeur du Parc olympique pourrait contribuer à améliorer l'offre pour le tourisme sportif et quels sont les besoins particuliers de ce type de tourisme?

• (16 h 50) •

M. Soucy (Martin) : C'est une excellente question, et je n'en suis pas le spécialiste. Il y a actuellement, sur la planète, un engouement pour le suivi des événements sportifs de façon générale. Si on prend comme la FIFA, c'est un exemple, vous voyez des déplacements sur des périodes en utilisant, et là c'est très bien, des infrastructures qui sont existantes. Pour nous, c'est encore plus précis. En fait, il y a les besoins qui ont trait possiblement aux athlètes en tant que tels, mais les touristes qui suivent ça, bien là, c'est tout ce qu'on appelle — je vais dire le mot entre guillemets — des fans, mais... des supporteurs, hein, des supporteurs qui sont avides. Et là vous l'avez dans l'exemple plus probant, à Montréal, de la formule 1, qui n'est pas le même type, mais c'est quand même un sport, où vous avez une manne de touristes qui sont là. Puis les besoins vont être différents selon les types d'événements puis les types de supporteurs qui vont suivre. Mais je ne vois pas de grande différence entre les gens qui vont suivre les événements sportifs, dans les besoins particuliers. C'est l'animation et c'est une... je vous dirais, je retournerais en disant que c'est une opportunité de présenter par ce facteur-là ou cette... Les événements qui seront tenus, bien, c'est une opportunité de présenter la destination pour inciter ces gens-là, au même titre qu'on peut le faire en tourisme d'affaires... pour inciter les gens à revenir, donc non seulement de bénéficier de la destination au moment où ils sont là, avant l'événement, après l'événement, pendant, naturellement, là, c'est concentré sur ce qui va se passer, bien, de permettre ça, mais de pouvoir se positionner pour leur donner le goût de revenir au Québec par la suite. Là, je pense qu'il y a vraiment une opportunité.

Et le voyageur, aujourd'hui, est beaucoup basé sur les intérêts très particuliers qu'il recherche. Donc là, vous en avez qui sont touchés par le tourisme sportif, mais des fois il y a des conjonctions avec d'autres éléments, et ça amène naturellement une couverture média qui est fabuleuse pour la destination.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Et ma dernière question : Avez-vous des commentaires à formuler concernant la structure administrative ou sur les mesures de gouvernance qui seront mises en place par ce projet de loi?

M. Soucy (Martin) : C'est une très bonne question également. Je peux seulement faire de mon expérience, de ce qu'on a vécu à la SEPAQ... Il y a aussi un conseil d'administration sur la gouvernance. J'entendais tantôt que les administrateurs sont nommés pour leur expertise au sein d'un conseil. Les administrateurs, parce qu'on l'a fait également à l'alliance, ils sont en place pour réaliser la mission de l'organisation. Ce qu'on a fait, dans le cas des parcs nationaux, pour impliquer bien la population et le milieu environnement, on a créé des tables d'harmonisation, qui faisaient... dont les municipalités étaient membres, les utilisateurs également, la population. C'est une formule qu'on a implantée dans 24 régions au Québec. Ça a très, très bien fonctionné avec les sites. Moi, j'ai été directeur du parc national du Mont-Tremblant, j'ai eu l'occasion de le mettre en place et, après ça, d'aller assister, quand j'étais vice-président, aux autres, et ça permet cette implication-là.

Donc, sur la gouvernance, il y a un rôle au conseil d'administration. Il peut y en avoir, d'autres instances, donc je comprenais qu'il y avait déjà des instances de formées, qui peuvent voir l'ensemble des éléments d'arrimage de la société, des activités de la société avec la communauté. Donc, sur la gouvernance, ce serait mon commentaire par l'expérience que j'ai vécue dans un domaine similaire.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Maintenant, la parole est à la députée de Labelle.

Mme Jeannotte : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, monsieur. Justement, je viens de vous entendre, que vous avez déjà travaillé à Mont-Tremblant. Moi, j'ai la chance d'être députée de Labelle, donc j'ai la fabuleuse région de Mont-Tremblant dans mon comté, et je viens de Montréal-Est par ailleurs, et mon enfance, oui, bizarrement... donc, moi aussi, j'ai assisté à des spectacles de Diane Dufresne au Stade olympique, qui ont marqué ma vie.

Mais je me demandais si vous aviez eu l'occasion de réfléchir... Vous savez, je pense ne pas me tromper — je vais revenir à ma réflexion, là — en disant qu'une des perceptions, peut-être, négatives du Stade olympique était du fait que ça coûtait très cher en taxes, hein, à l'ensemble des contribuables. Et, étant député d'une des régions, moi, je réfléchis beaucoup comment on peut faire profiter les gens de Montréal de ma belle montagne au Mont-Tremblant et, l'inverse, comment on peut faire profiter le Stade olympique à mes gens qui habitent à Mont-Laurier, notamment, ou dans les régions éloignées.

Avez-vous eu l'occasion de réfléchir... Je pense à mon Ironman, cet été, qui a eu... j'avais 2 800 athlètes, au cours des cinq dernières années, j'avais 89... il y a 89 pays qui ont été représentés. Avez-vous eu l'occasion de réfléchir à, donc, cette capacité de... comment on pourrait, donc, travailler pour faire en sorte que le tourisme à l'international sache et... non seulement sache, mais profite de ces grands pôles qu'offre le Québec et quelle serait, donc, la façon de promouvoir encore plus ces deux pôles?

M. Soucy (Martin) : Merci pour votre question. C'est effectivement un défi qui nous attend dans les prochaines années. On ne saisit pas encore assez les opportunités de ce déplacement-là. Je me permettrais de dire que, peut-être, les régions, les unes entre les autres, ont été beaucoup en compétition dans les dernières années, puis c'est normal, le système était comme ça. Et on a vraiment, depuis les trois dernières années, travaillé très fort à unir tout le monde. Si on veut faire une véritable différence face à la concurrence internationale en tourisme, il faut bien comprendre qu'on ne peut pas travailler de façon individuelle. Il faut travailler tout le monde ensemble. Parce qu'il y a d'autres destinations qui s'organisent plus vite que nous autres, mieux encore, et tout ça. Donc, on est dans ce pas-là.

Et avec les associations touristiques — vous en avez dans la région — bien, il faut que, l'évolution des façons de faire, quand il y a des événements sportifs, par exemple, on puisse être présents pour présenter le reste de l'offre touristique non seulement d'une région, mais le reste de l'offre touristique du Québec. L'objectif, c'est de donner le goût à ces touristes-là de revenir, comme je le disais tantôt. Donc, il y a une présence physique qui pourrait se faire dans le futur, ça amène des transformations mêmes du rôle.

Prenez juste... je fais un parallèle avec l'accueil touristique, en ce moment, bien, vous arrivez à la porte du nord, pour reprendre votre magnifique région, que j'ai habitée, on arrive à la porte du nord, on présente. Mais, aujourd'hui, le touriste se déplace, il peut avoir les applications mobiles. Il y a toutes sortes de façons de présenter l'offre, mais il restera que, notamment lors du Ironman, bien, il y a une concentration de personnes dans un lieu physique précis, et on pourrait présenter tout simplement l'offre ou encore venir s'insérer dans les éléments de promotion de ces activités-là.

Et, du côté de Montréal, bien, il y a une responsabilité, et on en discute déjà avec les gens de Tourisme Montréal, qui sont très, très ouverts aux faits. Et également, les autres portes d'entrée, Québec aussi présente une opportunité, la même chose pour Gatineau sur le marché ontarien, l'opportunité de présenter au-delà de l'offre régionale, bien, de l'offre un peu plus du Québec de façon globale. Et ça, ça va se faire en promotion, en présence physique, mais en utilisant les plateformes numériques déjà qui sont en place, mais il va falloir diversifier et s'ouvrir. On travaille là-dessus depuis trois ans, la ministre l'a répété aux Assises du tourisme régulièrement, également. Et on est fort convaincus, on l'espère en tout cas, je vais passer un message en dehors, que la stratégie touristique à venir va permettre ça. Mais, effectivement, les moyens, les gens sont déjà en réflexion là-dessus. Puis on est créatifs, donc on va trouver les bons moyens. Mais il faut le faire. Il faut passer de l'action à... de la parole à l'action, en fait.

Mme Jeannotte : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Non? Parfait. Il resterait trois minutes, si vous avez d'autres questions. On y va?

Mme Proulx (Berthier) : Trois minutes pour nous?

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui.

Mme Proulx (Berthier) : Ça doit être un défi, quand même, M. Soucy, de vendre à l'international un lieu comme le Parc olympique, le Stade olympique, sa mise en marché, l'attrait sur l'international, mais s'assurer en même temps que les gens d'Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont, de Montréal entier puissent aussi trouver satisfaction là-dedans. Comment on fait pour marier une campagne internationale puis que le Montréalais, le Québécois ne se sente pas interpellé à se réapproprier le stade?

M. Soucy (Martin) : J'écoutais tantôt ce qui se disait, puis je vais encore faire un... je m'excuse de le faire avec les parcs nationaux, parce que c'est ancré dans les régions, mais il n'y avait pas moins grand fan que la population locale de son propre parc national. Je l'ai vécu comme directeur à Oka, puis la population n'a pas... il y avait un lieu qui était magnifique et magique. Moi, j'ai été élevé dans ces collines-là puis j'ai eu le plaisir de diriger ce site-là. Tremblant, c'était la même chose. La population locale n'utilise pas... en Abitibi-Témiscamingue pareil. En Gaspésie, à certaines exceptions, il y a des gens qui vont s'entraider dans les sentiers, et tout ça, mais effectivement, c'est... ça s'applique à d'autres domaines. Et l'importance, puis je le voyais dans mon rôle quand j'étais sur le terrain, que la population soit concernée par ce qui se passe dans les infrastructures locales, bien, il y a des portes ouvertes, il y a toutes sortes de moyens qu'on peut mettre en

place. On a mis un programme, je vous fais des exemples très concrets, là, à la municipalité de Saint-Donat pour qu'ils s'approprient le secteur de la Pimbina dans le parc national du Mont-Tremblant. Bien, la municipalité a payé le droit d'accès à sa population, on a eu une entente avec eux. Les frais qu'on a récoltés de ça, on l'a réinvesti dans l'amélioration des infrastructures, qui était demandée par les citoyens.

Donc, une piste...prolongement de la piste cyclable, je suis très heureux de voir que ça s'est fait récemment, ce projet-là où on... Sur un investissement de 1 \$ de citoyen, on rajoutait un 2 \$, puis on a réussi à faire tout ça. C'est un exemple concret de mesures qui peuvent être mises en place. Il s'agit d'être à l'écoute. Moi, je suis convaincu que l'équipe du Parc olympique sont déjà à l'écoute. C'est important de le faire en phase avec la population.

Puis je vous l'ai déjà dit, Mme la ministre, c'est important de faire redécouvrir le Québec aux Québécois puis aux Québécoises, parce que les touristes internationaux, c'est un apport, mais la population, les Québécois voyagent beaucoup, hein, on prend... bon. Et on peut aussi refaire découvrir. N'avez-vous pas dit vous-même qu'un week-end de plus, c'est 3 milliards dans l'économie? Bien, on n'a rien à envier à d'autres destinations, et je pense qu'il faut rouvrir les yeux à cet égard-là. Le stade est une bonne façon de faire redécouvrir... On tend à oublier des fois nos propres attraits dans notre cour arrière. Donc, on a un travail, mais il faut effectivement mettre en place les bonnes mesures. Je vous en ai donné des exemples.

Mme Proulx (Berthier) : Pas que j'invite les Québécois à sortir du Québec, mais c'est vrai que, parfois, quand on sort puis on revient, on fait : Wow, c'est beau chez nous! On aurait peut-être avantage à le faire un peu plus souvent. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bien. Merci. Merci pour l'échange intéressant. Maintenant, la parole est au député de Viau.

• (17 heures) •

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Merci, M. Soucy, pour cette présentation. Donc, les mémoires de l'Alliance de l'industrie touristique sont toujours des mémoires avec un caractère très pédagogique. On retrouve... C'est des mémoires qu'on emporte avec soi, parce qu'il y a beaucoup d'éléments d'information intéressants, et puis c'est toujours un plaisir de vous retrouver.

Je veux, avant même de commencer la période de questions, saluer le travail qui a été fait par l'alliance au cours des dernières années, notamment dans ce que vous venez d'évoquer, suite à une question, tout le travail qui a été abattu pour réunir les forces vives de l'industrie québécoise touristique... touristique québécoise afin que les régions ne se compétitionnent pas entre elles, mais davantage se positionnent comme une seule et même force pour faire avancer l'ensemble de l'industrie touristique québécoise. Et, Mme la ministre, donc, à chaque fois, donc, que vous allez continuer à encourager, à appuyer cet effort visant à ce que les régions touristiques du Québec travaillent ensemble, main dans la main, nous allons être là pour vous appuyer. Voilà.

Écoutez, ma première question, M. Soucy, concerne justement... Je sais bien que l'alliance est mandataire pour l'extérieur, pour le tourisme à l'extérieur, mais c'est quelque chose, effectivement, qui me chicote comme Québécois et comme Montréalais. L'image du Parc olympique, du Stade olympique, de la tour en particulier, qui est une image très forte — vous le dites à au moins quatre reprises dans votre mémoire, et c'est vrai — à l'extérieur du Québec, quand on se trouve à l'extérieur du Québec, à l'international, c'est une image parlante, qui est très forte, très appréciée. Est-ce que vous en diriez autant lorsque vous vous promenez un peu partout au Québec?

M. Soucy (Martin) : Votre question est dans le sens qu'il y a d'autres images distinctives de ce type-là?

M. Benjamin : Est-ce que c'est une image qui est autant appréciée?

M. Soucy (Martin) : Ah! au Québec?

M. Benjamin : Au Québec.

M. Soucy (Martin) : C'est une très bonne question. Comme vous savez, nos mémoires se fondent sur de la donnée pragmatique. Là, je vous donnerais une impression... Ça serait une impression. Je préférerais l'avoir par sondage pour la valider puis vous donner quelque chose de juste. Mais ça pourrait être intéressant de le sonder, justement, sur quelles sont les grandes icônes du Québec qui font vibrer la population québécoise partout en région, puis je suis sûr qu'on va avoir des distinctions. Ça serait vraiment intéressant, là. On pourrait relancer vers la merveilleuse équipe de la Direction des connaissances stratégiques, au ministère du Tourisme, ça pourrait être quelque chose qu'on regarde dans le futur. Mais, sur l'impression, je vous donnerais seulement une impression personnelle puis je pense que j'errerais à ce moment-là.

M. Benjamin : Merci. Dans votre mémoire, à la page 3, vous dites qu'«il est impératif que le tout soit développé en plaçant — je pense que c'est le... un, deux... quatrième paragraphe — aussi le client au coeur, pour s'assurer de répondre aux attentes de celui-ci». En regardant actuellement les grandes tendances de l'industrie touristique, quelles seraient, selon vous, exactement... Qu'est-ce que le client, il veut dans le cadre d'une vision de développement de cette nouvelle société du Parc olympique, par rapport à l'offre touristique?

M. Soucy (Martin) : Bien, c'est une très bonne question. En fait, les grandes tendances touristiques, de façon générale, qui affectent le consommateur en ce moment, c'est qu'il est très ouvert sur le monde, expérimenté. Il a accès

à une foule d'informations dans l'ère du numérique et, de façon générale, le touriste a vu d'autres destinations. Donc, il a une exigence sur la qualité de ce qui est livré sur place.

Et on est dans l'ère, en ce moment, du tourisme transformationnel. Ce que ça veut dire, bien simplement, là, c'est que le touriste, quand il est en voyage, il veut se voir transformé personnellement de son expérience touristique et à ramener quelque chose à la maison, donc les éléments d'histoire, de la culture des lieux qu'il visite. Et, nous, le Stade olympique, par son histoire, ce que ça a représenté comme symbole, et tout ça, est bien positionné dans cette phase-là.

Ensuite de ça, le touriste, fondamentalement, fonctionne par des intérêts. La difficulté des 15 dernières années, c'est qu'avant on parlait à des segments de clientèles très, très larges. Moi, quand j'étais à l'école, on parlait de segments avec les codes postaux, puis tout ça, là. Ça me ramène aux années 90. Aujourd'hui, il faut entretenir une conversation en un à un avec chacun des voyageurs, ou presque, selon ses intérêts particuliers.

Donc, à partir de ça, une fois qu'on les sait, bien, ce que le Parc... et l'ensemble du pôle touristique, avec Espace pour la vie, représente... on peut aller les toucher directement dans leurs propres intérêts, et ça, on travaille de façon très pragmatique avec de la connaissance qui nous provient de profils qu'on met à jour avec nos collègues du ministère du Tourisme et de Destination Canada, et ça nous permet, justement, de bien cibler les consommateurs. Mais la recherche, c'est vraiment dans le tourisme transformationnel, et le contact avec la population, dans l'avenir, est essentiel, et, fort heureusement, au Québec, c'est un élément qui nous distingue, par notre accueil chaleureux.

Donc, ça, de façon générale, là, c'est de la façon que je peux répondre à votre question.

M. Benjamin : Donc, on ne peut pas enfermer cette nouvelle société dans un créneau sportif. Donc, il faut, selon vous, aller plus large.

M. Soucy (Martin) : Bien, la tenue d'événements sportifs va sûrement teinter la future programmation, mais je pense qu'avec l'ensemble, moi, j'élargis ça au quartier, si je peux me permettre, au quartier olympique... va couvrir différents intérêts, dont particulièrement celui des familles, par exemple. Mais prenons les touristes qui sont en recherche de... environnementaux, le Biodôme, c'est un bel exemple. Il y a de la recherche, tantôt la dame le décrivait, mais, pour l'avoir visité aussi, c'est tous des éléments qu'on peut mettre en valeur selon l'intérêt du voyageur, fondamentalement. Mais je pense que, dans ce que le plan de développement... Parce qu'après une loi qui crée une société il y a un plan stratégique, avec tout ce qui en découle, alors, à ce moment-là, j'imagine qu'on va retrouver ces éléments-là. Moi, je n'ai aucune crainte à cet égard-là, mais, effectivement, c'est plus large.

M. Benjamin : Au niveau du cadre dans lequel ce projet de loi nous arrive, vous rappelez, à la page 11 de votre mémoire, donc, troisième paragraphe, et je cite : «Plus significatif et d'intérêt pour l'industrie touristique, la possibilité de signer des ententes de plus de trois ans avec les promoteurs d'événements.» Alors, c'est un des aspects que vous saluez dans ce projet de loi là, donc, à côté, évidemment, du cadre normatif qui a été bonifié.

Comment voyez-vous cet équilibre, cet équilibre qu'il faut avoir, entre la latitude nécessaire, j'ai bien dit «la latitude nécessaire», donc, pour cette nouvelle société là et tout ce qui s'appelle transparence, mécanisme de reddition de comptes? Est-ce que vous trouvez, dans le cadre du... le projet de loi, tel qu'il est présenté, offre cet équilibre-là?

M. Soucy (Martin) : Bien, définitivement, parce que moi, je regarde, c'est très similaire à ce qui a été créé à la Société des établissements de plein air du Québec, plus précis, dans le fond, dans le cas des installations olympiques, et, effectivement, les cadres de reddition de comptes des sociétés d'État, parce que la loi a été fondée sur cet élément-là, amènent toute cette transparence, cette intégrité-là dès la fondation. Donc, oui, tout à fait.

Puis la liberté, pour revenir sur la possibilité de pouvoir contracter à plus long terme, c'est important. Si on prend sur les événements, notre collègue Martin Roy, du REMI... Pour bâtir quelque chose, il faut le faire plus long terme. De signer d'année en année, ce n'est pas évident, les gens ne reviendront pas. On ne peut pas créer, je vais me permettre de le dire, un plan d'affaires qui va se tenir, mais créer aussi une récurrence de la population, qui puisse adopter l'événement... Le succès du jazz, du Festival Juste pour Rire, qui ont une renommée internationale aujourd'hui, c'est fait sur une stabilité à long terme. Donc, il faut que, si on veut développer ce pôle-là, on puisse bénéficier de la même latitude pour pouvoir contracter puis amener, justement, ces promoteurs-là à s'investir, en tout respect, là, de la population.

Puis tous des enjeux que je suis très certain que l'équipe va regarder, mais, effectivement... Mais, le cadre sur les sociétés d'État, pour y avoir participé puis avoir été vice-président d'une société d'État, effectivement, on le fait en toute transparence puis avec une reddition de comptes exemplaire. D'ailleurs, on vient témoigner à l'étude des crédits, puis tout ça, donc, pour les parlementaires, je pense, c'est très rassurant.

M. Benjamin : Et, pour ce qui est de la... au niveau de la gouvernance, plusieurs groupes, dont la ville de Montréal, entre autres, bien avant vous, il y a quelques minutes, demandent qu'il y ait un siège pour la ville, donc, au sein de ce conseil d'administration là. Comment voyez-vous le cadre de gouvernance de cette nouvelle société?

M. Soucy (Martin) : Je suis un peu mal placé pour répondre à la question, mais je peux juste vous faire un parallèle avec l'expérience, encore une fois, dans les bonnes règles de gouvernance, parce qu'on est passé par là quand on a fondé l'alliance. Il faut que les administrateurs soient là par, justement, leurs compétences, pour amener un input, ils sont là pour réaliser le plan stratégique d'une organisation. Est-ce que le fait, pour Montréal, d'avoir un siège... puis je comprends tout à fait le besoin et le désir d'avoir un siège directement sur le conseil, ou est-ce qu'il n'y a pas une instance à créer pour s'assurer que la concertation se fait avec le milieu local de façon efficace?

Chaque région, quand on a transféré les parcs nationaux à la SEPAQ, voulait avoir un siège sur le conseil d'administration de sept administrateurs. Il y a 22 régions touristiques. En fait, dans le cas des parcs nationaux, c'est 18 où il y avait un parc national, ça n'aurait pas été fondamentalement possible. Là, c'est plus concentré, j'en conviens, mais le conseil d'administration gère les affaires de la société dans l'intérêt des responsabilités que le gouvernement leur confie. De l'autre côté, on a quand même formé, comme je vous disais tantôt, les tables d'harmonisation, qui ont eu de très bons résultats pour ancrer ces territoires-là dans le milieu régional et de s'assurer qu'ils se faisaient de pair dans les principes de développement durable avec la population locale.

Ça fait qu'entre les deux je n'aurais pas de réponse, je peux seulement vous témoigner de l'expérience que j'ai vécue, tout simplement.

M. Benjamin : Et, pour terminer, une dernière question. Vous avez vu les chiffres, donc, au niveau de la Régie des installations olympiques, donc, les chiffres d'attraction en termes de nombre de touristes, nombre de... Comment voyez-vous cet acteur-là dans l'écosystème touristique québécois, donc comment voyez-vous l'arrivée d'une société comme cette société-là dans l'écosystème touristique québécois, comme partenaire de l'alliance?

• (17 h 10) •

M. Soucy (Martin) : Bien, pour nous, c'est une transformation qui va permettre de poursuivre le bon travail, l'excellent travail qui s'est fait jusqu'à maintenant et d'aller peut-être un peu plus loin dans la possibilité de diversifier, de développer l'expérience touristique, tout simplement. Donc, cette transformation administrative là va permettre des nouveaux potentiels ou de les accueillir, de les développer, de les saisir, de faire preuve de créativité.

Et, en ce sens-là, la collaboration qu'on a déjà mise en place va se poursuivre, et, encore là, on va être à bras ouverts avec ce qui va se développer dans le quartier olympique, de façon générale. Parce que, oui, ça va contribuer à la capacité du Québec à attirer les voyageurs de Montréal et du Québec, de façon générale. On a besoin d'attraits de calibre international pour compétitionner. Les autres destinations qui, eux, en ont déjà et les développent par des moyens des fois... qui vont être soit les attraits... je vous parlais des trois conditions, hein : des expériences de calibre, que ce soit accessible, très, très important, la destination puis à l'intérieur de la destination, et qu'on en fasse une promotion adéquate, là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, merci beaucoup. Alors, la parole est au député de Rosemont.

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente J'ai 2 min 45 s, alors je vais essayer de faire court, essayez de faire pareil. On va s'entendre comme ça.

Parlant de faire court, je vais commencer avec une anecdote, ça fait que je vais me contredire. Il y a quelques années, j'étais allé sur le belvédère du mont Royal avec un de mes amis, puis la première affaire qu'il m'a dite quand il a vu le Stade olympique, c'est : Il est beau de loin, mais il est loin d'être beau. C'est malheureusement une image assez tenace chez les Québécois et les Québécoises. On a des sentiments douloureux par rapport à cette patente-là pour plein de raisons, que je n'ai pas le temps d'expliquer puis que vous connaissez de toute façon.

Vous disiez tout à l'heure : Il faut qu'on amène, dans l'industrie du tourisme, les locaux — ça, c'est nous — à redécouvrir les attraits touristiques de leur propre ville ou de leur propre région. O.K. Comment on fait ça avec le Stade olympique, avec les Québécois et les Québécoises?

M. Soucy (Martin) : Oui. Bien, c'est une excellente question. Comment on fait ça avec les générations qui ont eu plus de douleur puis les nouvelles qui n'en ont pas nécessairement? C'est en revalorisant ce que c'est, en indiquant qu'on a réussi le postolympique, quand même le site est utilisé. Ça n'a pas été parfait, mais il reste que, si on prend l'exemple Rio de Janeiro, à 13,6 milliards puis que... six mois après, c'est en décrépitude. Ce n'est pas ça qu'on a fait au Québec. Moi, je pense qu'il faut revaloriser ce qui a été fait de bien, ne pas ignorer le passé, et de valoriser ce que ça représente aujourd'hui puis ce qu'on peut y vivre. Puis je pense qu'en faisant ça on va réussir à changer les perceptions. Puis les perceptions ne se changent pas en 12 mois. C'est sur une longue haleine. Mais il faut redevenir positif à l'égard de cette installation-là, je pense.

M. Marissal : Et comment l'industrie... puisque vous représentez l'industrie, comment l'industrie fait ça?

M. Soucy (Martin) : Bien, dans notre cas, on s'en sert comme une icône. C'est sûr qu'on a à faire la promotion, comme je vous l'ai expliqué, au niveau international. Quand on aura à avoir des meilleures synergies avec les régions, à la fois pour... vice versa Montréal, et tout ça, bien, on va revaloriser le rôle puis ce qu'il y a à faire. Mais, fondamentalement, je reviens toujours en plaçant le voyageur au cœur. C'est qu'est-ce qu'il peut vivre dans un lieu. Il y en a qui peuvent le trouver : c'est loin d'être beau. Il y en a d'autres qui peuvent trouver ça, aussi, magnifique. Moi personnellement, je trouve que le Stade olympique, c'est magnifique. Les lieux sont aussi... avec le temps, se sont améliorés. Je pense que le travail qui va pouvoir se faire avec la nouvelle société, c'est d'amener ça ailleurs puis, eux-mêmes, dans leur campagne de promotion, d'être en mesure de travailler concrètement à changer ces perceptions-là.

M. Marissal : Je n'ai plus de temps. Je vous remercie.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, merci. Alors, nous y allons avec la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Bonjour à vous deux. Très heureuse de vous revoir, M. Dubé, M. Soucy, parce qu'il s'est passé presque toute une session touristique depuis la dernière fois qu'on s'est rencontrés à vos bureaux. Donc, c'est bien de pouvoir faire un peu de post-partum. Est-ce que... Oui, c'est bien ça.

Donc, j'aimerais, oui, revenir sur une correspondance que vous nous avez envoyée dans le cadre de la campagne, même, au mois de septembre, qui faisait part de 10 recommandations, là, pour mieux adapter, bon, disons, les réalités de la saison... bien, de l'industrie touristique avec les enjeux liés à la pénurie de main-d'oeuvre. Donc, c'est là que je m'enlign, parce que, bien, si on parle d'un projet de loi qui veut développer davantage tout l'aspect culturel, l'aspect événementiel, de développer tout le potentiel commercial autour aussi du site, ça va venir avec des besoins de main-d'oeuvre plus grands. Alors, j'aimerais revenir sur ces recommandations-là. Qu'est-ce qu'on pourrait faire? Parce que, bien, la saison touristique, il y a eu beaucoup de postes qui n'ont pas été comblés, finalement, là, à temps. Alors, par exemple : calendrier scolaire. On avait parlé d'adaptation du calendrier. Est-ce qu'on peut revenir sur cette recommandation pour commencer?

M. Soucy (Martin) : Bien, effectivement, notre industrie, comme d'autres industries au Québec, la... On dit : La pénurie, la rareté de main-d'oeuvre, il y a un hôtelier qui me donnait récemment que c'est maintenant la réalité de la main-d'oeuvre, là. Tu sais, on aura beau... C'est ça, la pyramide s'est inversée, puis on va avoir des enjeux.

Dans les recommandations, comme vous le mentionnez, bien, effectivement, depuis des années, on parle d'adaptation du calendrier scolaire. On est très heureux de voir que des institutions scolaires, tel... le collège Mérici a adapté, a retardé la rentrée scolaire pour permettre, au moins, de bénéficier d'un deux à trois semaines supplémentaires d'une main-d'oeuvre alors que la saison bât encore son plein. Il faut savoir que la saison touristique s'est déplacée avec le temps, hein, les fameuses vacances de la construction, bien, aujourd'hui on tend vers jusqu'à même après les vacances de la fête du Travail, qui s'en vient bientôt. Donc, ça, c'était une des mesures.

Les travailleurs expérimentés aussi, pour notre industrie, vont représenter un bassin de main-d'oeuvre intéressant sur des périodes précises. Il faut adapter les façons d'accueillir aussi ces travailleurs-là, parce que, souvent, c'est des gens qui vont vouloir travailler deux, trois, peut-être quatre jours par semaine, peut-être à temps plein pendant une certaine période. Il faut savoir qu'ils sont à la retraite, ils l'ont gagnée, mais ils sont encore intéressés.

La Présidente (Mme Isabelle) : Pour conclure, il reste 30 secondes.

M. Soucy (Martin) : Donc, ça fait partie des mesures. Et on est en campagne en ce moment pour valoriser la main-d'oeuvre en tourisme, ça, c'est quelque chose qu'on n'avait pas jusqu'à maintenant, une contribution du gouvernement du Québec, des associations touristiques. Et on va dévoiler, à l'automne, quelque chose qui va aller dans ce sens-là, pour aider dans l'ensemble, pour promouvoir les emplois en tourisme, qui sont vraiment magnifiques. Puis vous la savez, moi, je suis issu de cette industrie-là, et c'est une industrie qui est vraiment plaisante dans laquelle travailler.

Mme Perry Mélançon : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, merci, M. Soucy et M. Dubé, pour votre contribution très pertinente à la commission.

Nous allons arrêter quelques secondes ou minutes pour accueillir notre prochain groupe. Merci.

(Suspension de la séance à 17 h 16)

(Reprise à 17 h 19)

La Présidente (Mme Isabelle) : Nous accueillons maintenant M. Bragoli, codirecteur général et cofondateur de Les Jardineries, La Pépinière, c'est bien ça? Alors, écoutez, comme je vous ai expliqué tantôt, vous avez 10 minutes pour présenter votre exposé, mais, avant de présenter votre exposé, je vous invite à bien vous présenter.

Les Jardineries et La Pépinière

M. Bragoli (Maxim) : Parfait. Alors, mon nom, c'est Maxim Bragoli.

Organisation sans but lucratif qui cherche à inventer l'espace public et les coeurs des quartiers, ça va faire maintenant cinq ans qu'on oeuvre sur le territoire montréalais, mais aussi canadien. On est à Toronto et à Québec. On a fait plus de 40 projets de revitalisation urbaine, des projets tous différents avec un ADN qui respecte le coeur des quartiers.

Pourquoi les espaces collectifs qu'on projette sont importants? Parce qu'on s'est rendu compte que, les espaces collectifs, les projets qu'on porte augmentent le sentiment de confiance entre les voisins et, indirectement, un sentiment d'engagement, brisent l'isolement social, et ça augmente le niveau de bien-être individuel et collectif. On s'est rendu compte aussi, à travers une recherche, que nos projets réussissent à avoir un impact direct sur la santé publique, santé mentale, etc.

• (17 h 20) •

Et notre objectif de financement, c'est de retrouver un équilibre entre les projets qu'on fait et les dépenses plus globales. On a activé, l'année passée, presque 280 000 pieds carrés sur le territoire montréalais. C'est une organisation d'à peu près une centaine de personnes. On est jeunes, mais on a vraiment déployé plusieurs initiatives. On est experts en mobilisation, en vision d'espace, en déploiement d'espace et aussi en activation. Ça fait qu'on fait de l'activation quatre saisons, multigénérationnelle. On aide les communautés à vraiment prendre le dessus sur leurs lieux et vraiment exposer le plein potentiel d'un lieu.

Nous croyons que notre travail mérite un socle fort pour pouvoir se déployer et éventuellement arriver sur la quatrième couche, qui permet aux gens de rassembler et vivre le lieu. Nous avons la possibilité, avec le Parc olympique, de révéler le lieu de l'esplanade, ça nous a été offert lors de... il y a quatre ans, puis la possibilité d'exploiter puis d'expérimenter notre modèle, qui est un modèle un petit peu plus innovateur.

Notre organisation s'inscrit dans les objectifs de développement durable des Nations unies. Sur les 17, on en frappe 11 en pleine cible. On se spécialise sur la ville de proximité. On a vu, au courant des dernières années, le tissu urbain se découdre. Les gens vont faire des distances, mais la routine métro-dodo-boulot détruit les coeurs de quartiers. Ça fait que, nous, notre spécialité, c'est vraiment de ramener la vie de proximité, les milieux de vie complets, un tissu social fort, un esprit de communauté, un esprit d'appartenance puis, comme je disais en entrée de jeu, le bien-être puis la santé des quartiers. Je m'excuse, je me suis perdu un peu dans le bâtiment. J'ai couru pendant 10 minutes pour trouver.

Bon, alors, notre mission, c'est de faire fleurir les espaces collectifs par et pour la communauté puis de renforcer la vie de quartier et la communauté. On a commencé une organisation, on a commencé, il y a quatre ans, sur un projet qui s'appelle le Village au Pied-du-Courant, qui est en dessous du pont Jacques-Cartier, à Montréal. On a été engagés par le Quartier des spectacles pour faire les Jardins Gamelin, et, depuis, des municipalités et des villes à travers le Canada nous appellent pour faire des mandats d'accompagnement. Ça fait qu'on veut vraiment apporter notre philosophie à un mouvement national.

Notre approche se structure d'une première couche. Je pense que l'ensemble des gouvernements et nos discussions qu'on fait avec les municipalités et... On a des budgets triennaux PTIsables, alors ça permet d'immobiliser... C'est du jargon urbanistique, mais les PTI sont très connus. J'ai entendu qu'au gouvernement c'était le PTQ. Alors, on investit beaucoup d'argent pour l'immobilisation. Cependant, quand on arrive avec une couche sociale au-dessus, il n'en reste plus, d'argent. Ça fait que le coeur de quartier va avoir un beau lieu, mais il va se dévitaliser parce que les équipements, souvent, sont peut-être trop dénaturés ou trop loin des objectifs initiaux. Les gens se seraient comptés d'une table pour faire un piquenique puis ils finissent à avoir beaucoup trop d'équipements. Ce n'est peut-être pas à l'échelle qu'ils auraient voulu. Alors, nous, qu'est-ce qu'on veut faire, c'est compléter les deux couches, à la fois écouter la communauté puis de sécuriser un budget d'à peu près 1 %. Ça fait que le budget initial pour faire l'équipement global, avec une sécurité de 1 %, permettrait d'avoir des espaces collectifs qui seraient vivants et rassembleurs.

Alors, juste pour donner, rapide, des exemples de nos réalisations au courant des cinq dernières années. Jardins Gamelin, qui était un espace oublié, mais central pour Montréal, a amené plus d'un demi-million de personnes depuis son ouverture. Ça, c'est le Village au Pied-du-Courant, ça fait qu'on a transformé une chute à neige en lieu pétillant pour la communauté locale. Ça, c'est à Québec, on est à la Marina Saint-Roch. Ça fait que, comme vous pouvez le voir, c'est des équipements qui ne sont pas très dispendieux, mais qui réussissent à ramener beaucoup de vie au coeur des quartiers, Marché Atwater, à Notre-Dame-des-Victoires, à Mercier, à Hochelaga. Ça, c'est à Montréal-Nord, ça fait qu'on a un ancien terrain de tennis qui est devenu un marché public. Et le clou, le Stade olympique.

Ça fait que le Stade olympique, si on peut regarder, avant qu'on commence, il était prêt pour accueillir des événements, c'était vraiment un beau canevas. Là, on est dans le secteur 100 de l'esplanade Sun Life... mais l'esplanade qui est le gros espace qui est au pied du Parc olympique, du stade. On en a fait un lieu éclectique, un peu la campagne en ville. On a eu pendant deux ans des poules, on a expérimenté, on a un four à pizza, on a une buvette, on a une programmation très diversifiée, on rejoint beaucoup de gens. Ça fait que, comme vous pouvez voir, on se met en porte-à-faux du grand bâtiment, qui est symbolique pour Montréal mais qui n'est peut-être pas à la bonne échelle pour le quartier.

Ça, c'est une photo qui a été prise en 1970 dans les... d'un résident d'Hochelaga qui a vu ce grand bâtiment être érigé juste à côté de chez lui. Puis depuis, bien, la fracture est nette. C'est un travail d'échelle qui est difficile à combler. J'ai fait une présentation à Amsterdam il y a quelques semaines, je pensais que c'était intéressant d'amener les présentations que j'avais faites, mais, je suis désolé, c'est en anglais, ça fait que je vais juste amener...

Beaucoup de villes ont vécu un choc postolympique. Montréal l'a vécu. Montréal a trouvé une solution avec le Parc olympique, d'en faire un espace événementiel puis vraiment ouvert à la communauté. Ça va fait que, là, ici, le lieu que nous revitalisons est en rouge dans l'illustration de droite. Au courant des dernières années, pour rendre le lieu accessible à la communauté... bien, année après année, pouvait perdre des équipements du quotidien. Ça fait qu'avant il y avait une super belle fontaine, c'est devenu du gazon synthétique. Et c'est un peu le défi de ces grands ensembles, de pouvoir accueillir des grands volumes. Souvent, les promoteurs qui se succèdent vont arriver avec des ADN puis des essences différentes et des «requirements»... des exigences qui sont le plus minimales possible. Donc, le lieu se dénature.

Nous, qu'est-ce qu'on fait, au lieu de voir le lieu éphémère, événementiel, on cherche, année après année, à bâtir. Et c'est un peu ça, quand j'ai parlé avec l'équipe du Parc olympique... C'est notre vision, c'est de pouvoir réinvestir les lieux, en tant que porte-parole de la communauté d'Hochelaga, de faire en sorte que le lieu soit ouvert au quartier, soit ouvert à la communauté. Puis c'est un lieu d'expérimentation. On a une soixantaine de jours de programmation, on est ouverts tous les mois de l'été, et je vous invite à venir cet été. L'année passée, on a eu plus de 40 000 visiteurs, on a engagé, sur la période estivale, 20 employés, on a généré presque un demi-million de chiffre d'affaires. Il y a plusieurs choses à faire, comme je disais, aux Jardineries, tu peux jardiner, tu peux manger, tu peux découvrir du contenu et tu peux aussi te poser, prendre un livre, discuter avec tes amis. Le modèle d'affaires est quand même intéressant, c'est qu'on n'est pas dépendants exclusivement de subventions.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste une minute.

M. Bragoli (Maxim) : Parfait. Et l'avantage de notre modèle, c'est qu'on développe des revenus autonomes.

Les quatre points que le nouveau projet de loi... qu'on trouve intéressants, c'est que ça nous donne accès à du financement, un écosystème plus résilient et ouvert sur le quartier. Je peux continuer les deux autres points? C'est des matériaux aussi plus durables, parce qu'on peut s'inscrire sur le long terme.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 30 secondes encore.

M. Bragoli (Maxim) : Merci beaucoup pour ces 9 min 30 s.

La Présidente (Mme Isabelle) : Bien. Merci pour votre exposé. Nous allons commencer la période d'échange. Alors, Mme la ministre, à vous la parole. Et nous avons 13 min 13 s, nous raccourcissons de trois minutes sur notre temps de parole pour rattraper le temps.

• (17 h 30) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Je suis honteuse d'être une fille de Rosemont puis de connaître si peu la formidable activité que vous avez mise en place avec l'aide du P.D.G. de la RIO, je suis vraiment honteuse. Bravo! Je suis très humble devant votre mission, qui est beaucoup plus grande que la mienne, soit dit en passant. Je vais m'assurer que l'Alliance de l'industrie touristique du Québec mette en valeur ce que vous faites pour le Stade olympique, mais aussi pour tous les habitants du quartier. Sincèrement, M. Bragoli, je suis très humble devant vous. Bravo! Félicitations! Je pense que tout le monde ici, autour de la table, est assez humble devant vous.

On sait que, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve—Rosemont, le député de Rosemont pourra clarifier cette statistique-là, avec des gens, particulièrement dans Hochelaga-Maisonneuve, qui vivent un peu plus en marge, hein, qui ont des difficultés, je n'ai pas le cas, là, particulièrement pour ce qui est de Rosemont... Est-ce que ces gens-là répondent à votre appel? Est-ce que ceux qui sont en marge, ceux qui ont besoin d'émerger puis de sortir un peu de leur coquille répondent à vos appels puis viennent s'installer, expérimenter ce que vous avez à offrir?

M. Bragoli (Maxim) : Oui, l'année passée, on a eu plus de 40 bénévoles qui se sont impliqués pour les différentes activités. À chaque fois, les participants aux événements vont aller entre 30 et 2 000 personnes. Alors, on a une très forte traction dans le quartier.

Et c'est sûr que c'est un peu compliqué, on est à cheval entre plusieurs quartiers, mais la majorité des gens vont venir avec leurs poussettes, preuve à l'appui, là, je pourrais vous montrer. C'est quand même une communauté de gens qui habitent très, très proche dans le quartier et se sentent bienvenus. Puis c'était un peu la commande initiale, de faire en sorte que le lieu, grâce à La Pépinière, puisse être ouvert à la communauté locale, parce qu'à la base c'est un peu plus difficile avec un promoteur événementiel dans une dynamique de rentabiliser son investissement sur quelques jours. Nous, on pouvait faire sur une saison des choses qui n'étaient pas possibles avant.

Mme Proulx (Berthier) : Est-ce que vous croyez qu'à terme, là, avec le projet de loi n° 15, vous allez pouvoir avoir une occupation sur quatre saisons, ce qui est absolument formidable? Est-ce que vous croyez qu'à terme les gens de Rosemont, d'Hochelaga-Maisonneuve, mais en dehors aussi de ces quartiers-là vont se réapproprier cet espace-là puis ils vont devenir, en quelque sorte, là, des agents de promotion — M. Labrecque — pour la mise en valeur du Stade olympique?

M. Bragoli (Maxim) : Certainement. On a déjà fait une activité hivernale dans le passé, c'était la première de nos activités, qui a donné naissance aux Jardinerias par la suite. Mais on connaît quand même la réalité hivernale, c'est quand même un défi, l'hiver. Mais, si on est capable d'occuper le lieu avec un bâtiment qui n'est pas événementiel ou qui n'est pas temporaire, nous, on peut se projeter sur le long terme, puis faire des investissements, des choix qui sont beaucoup plus conciliants, et offrir une programmation en hiver, chose qu'on a de la difficulté actuellement à offrir.

Mme Proulx (Berthier) : Sachez que le ministère du Tourisme du Québec travaille sur une offre hivernale. Si jamais, M. Labrecque, monsieur, on peut vous aider dans vos projets, je serai tout à fait... bien, moins vous, M. Labrecque, plus monsieur, mais indirectement vous êtes reliés.

Quels sont vos projets pour le futur? Parce que vous êtes une machine à idées, et je le dis de façon très complimenteuse, c'est exceptionnel ce que vous présentez. Comment vous allez continuer de développer cette offre-là puis s'assurer que les gens du quartier s'impliquent, s'intègrent, ils deviennent des agents de promotion pour ce magnifique Stade olympique et son quartier?

M. Bragoli (Maxim) : La vision, pour Les Jardinerias, c'était de proposer un mode alternatif d'occupation d'un grand espace. Le Parc olympique a un potentiel incroyable dans un quartier qui est en train d'augmenter en termes de population puis aussi d'appropriation d'espace public. Nous, notre souhait, c'est de faire en sorte que ce lieu-là devienne un berceau fertile pour des gens, qu'ils puissent venir collaborer, travailler sur le lieu. On voulait éventuellement... on avait vu la potentielle idée d'un camping pour faire en sorte que les gens puissent rester plus longtemps dans ce quartier. Une offre à peu chère dans le quartier pour dormir à 15 \$ la nuit, ce n'est pas facile pour certains, ça fait que ça permettrait à des gens avec des revenus plus petits de venir profiter de Montréal et d'en dormir une expérience camping en ville.

On a le seul four à pain dans l'espace public à Montréal. Pourquoi? Parce que la ville de Montréal n'autorise pas les fours à pain sur son territoire, mais cependant le fait que la RIO est une entité provinciale, ça nous le permet, ça fait que ça nous permet d'expérimenter des idées. Et il n'y a personne qui est mort du four à pain, ça fait que peut-être que la ville de Montréal va le voir comme un précédent puis va explorer ces idées-là.

Ça fait qu'il faut le voir. Je crois que le Parc olympique a le potentiel, pour les Montréalais à l'ensemble de la ville, de devenir un incubateur pour des idées. Nous, on l'a vécu dans le secteur 100, mais il y en a combien de secteurs, là? Il y en a neuf. Plusieurs... chacun d'eux peuvent avoir un ADN qui leur est propre. Nous, on a donné un ton un peu plus champêtre, mais, avec le projet du skate-board en haut, les espaces sportifs, ça devient un espace de milieu de vie vraiment

incroyable. On en a parlé souvent, le Parc olympique a la possibilité de devenir un grand parc à Montréal. On aime beaucoup être au Parc olympique. Notre seul défi, nous, c'était de nous projeter plus tard... plus long que le contrat qu'on avait la possibilité de travailler avec la RIO.

Mme Proulx (Berthier) : Vous m'impressionnez. Je ne sais pas combien parmi nous, ici, connaissent cet homme. Je suis vraiment très impressionnée. Je vais continuer à dire à M. Labrecque que nous devons continuer de travailler avec vous, puisqu'il y a neuf pôles à développer. Nous pourrions peut-être considérer à réfléchir à développer d'autres pôles. Bravo! À la lumière de ce que j'entends, vous êtes pour moi une espèce de Dr Julien de l'intégration.

M. Bragoli (Maxim) : Je ne sais pas si c'est une bonne chose.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, ce qui est une... ce qui est une très bonne chose. Merci infiniment. Je vais céder la place à...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour l'échange. Le député de Gatineau, à vous la parole.

M. Bussière : Merci. Bonjour, M. Bragoli. Comment, avec la création de la société, pourrait-on favoriser le verdissement des installations olympiques?

M. Bragoli (Maxim) : Comme je vous l'ai montré en entrée de jeu, c'est très difficile de valoriser cet espace. Les dynamiques court terme, événementielles peuvent être des freins pour investir. Ça fait que, souvent, si on projette un promoteur sur un contrat de six mois, trois mois, il ne va pas investir dans un arbre.

La possibilité de faire des ententes plus long terme avec des gens qui vont valoriser des secteurs, comme nous le faisons... Bien, nous, on le chérit, le lieu, on arrose, on fait en sorte qu'il y a des légumes qui poussent sur place. Puis, à travers ça, bien, il y a une éducation, aussi, populaire, puis là les gens reviennent sur le site puis prennent goût, puis c'est les jardiniers bénévoles qui participent à l'oeuvre collective. On a planté 75 plants à l'entrée, la première journée qu'on a commencé.

M. Bussière : Ah oui? Wow! Dans une optique de développement durable, quels devraient être les changements apportés aux infrastructures physiques du Parc olympique pour en assurer un développement optimal, tant aux niveaux commercial, touristique, communautaire et environnemental?

M. Bragoli (Maxim) : Point de vue équipements, je crois qu'il faudrait voir le Parc olympique comme un canevas qui permettrait à des organisations de se déployer à moindre coût. Ce n'est pas normal qu'on ait autant investi dans des toilettes chimiques, en tant que promoteurs, depuis quatre ans. Je crois qu'un bloc sanitaire permanent pourrait vraiment réduire les coûts de déploiement, parce qu'en tant que promoteur je dois assurer les frais de maintenance et de location des toilettes. C'est un exemple. L'accès à l'eau, l'accès à l'électricité... ça fait que faire des pôles de déploiement avec des structures permanentes qui permettraient à des gens de venir louer le pôle pour déployer une activité citoyenne à très peu cher.

Là, pour l'instant, si on veut déployer quelque chose sur le Parc olympique, il faut être un promoteur aguerri : responsabilité civile, cash-flow, fonds de développement, puis tout ça sous le signe de la température, alors, s'il pleut, tu viens de perdre ta maison. Alors, c'est très difficile pour quelqu'un de se déployer sur le Parc olympique avec une vocation sociale. J'encourage des initiatives, sur l'ensemble du lieu, qui permettraient des pop-up à moindre coût. Je pense que ce serait... Pour répondre à votre question.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Maintenant, la parole est au député de Mégantic.

M. Jacques : Oui. Bonjour, M. Bragoli. J'aimerais continuer sur le sujet, là, que... Vous parlez de pérennité, des pépinières, et tout ça. On parle de toilettes chimiques. Est-ce que vous avez... Vous n'êtes pas capable de signer des contrats à long terme pour occuper les lieux? Est-ce que c'est ça, la problématique, ou c'est d'autre chose?

M. Bragoli (Maxim) : Je n'ai pas bien compris la question.

M. Jacques : Est-ce que c'est que... Vous ne pouvez pas signer des contrats à long terme pour occuper les lieux dans une longue période. Est-ce que c'est une de vos problématiques?

• (17 h 40) •

M. Bragoli (Maxim) : Oui. C'est certain que, si on était en mesure de projeter nos investissements sur une temporalité plus longue, les amortissements seraient plus faciles. On doit amortir 100 000 \$ sur 30 jours d'activité. C'est extrêmement périlleux comme activité. On a un organisme sans but lucratif. On a une centaine d'emplois qui dépendent de notre santé financière. Alors, quand il pleut, c'est difficile.

Je ne sais pas si c'est au promoteur à investir pour des toilettes, un bloc sanitaire. Même si quelqu'un se voit sur 10 ans, il va trouver les équipements. Mais à qui revient la... Tu sais, quand on prend un building, on le loue, il y a le «base building», il y a l'enveloppe, puis après ça on fait les améliorations locatives à l'intérieur. Mais, peut-être, ce genre de modèle pourrait être intéressant pour le Parc olympique, pour permettre à des gens de venir.

Il y a deux types de promoteurs, à mon avis, qui vont travailler, et je ne me vois pas comme un promoteur, je me vois plus comme une organisation citoyenne qui cherche à revitaliser le Parc olympique : promoteur symbole promotion, marketing et vente. On n'est pas dans cette dynamique-là, on est vraiment plus un partenaire de travail. Et, les différents investissements pour le besoin de l'événement, bien, je n'investirai pas 100 000 \$ pour un bloc sanitaire que je vais utiliser pendant cinq jours. Si j'ai la garantie que je suis là pendant 10 ans, bien, c'est un sujet de négociation.

M. Jacques : Donc, les changements à la structure de la société... en la transformant en société, c'est un avantage pour vous pour pouvoir négocier des contrats à plus long terme.

M. Bragoli (Maxim) : Clairement.

M. Jacques : Parfait. Puis, bon, comment la société devrait aborder la cohabitation du pôle touristique d'envergure internationale avec vos événements, avec la communauté, avec tout le monde autour du quartier? De quelle façon vous voyez ça, vous?

M. Bragoli (Maxim) : Notre modèle au niveau de notre structure, c'est qu'on n'est pas... on ne vise pas les touristes, mais les touristes viennent. Juste pour dire, on a été une des campagnes qui ont été présentées à New York. À New York, c'est Les Jardineries qui sont présentées proche de Times Square. Ça fait qu'on le sait, qu'on accueille les touristes, mais on a vraiment, à la base, cherché à créer une identité locale. Puis, quand on parlait, d'entrée de jeu, de vie de quartier, je pense qu'Hochelaga...

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 25 secondes.

M. Bragoli (Maxim) : Pardon. Alors, je crois que les touristes et les locaux peuvent très bien cohabiter sur une esplanade comme ça, il y a beaucoup de place. C'est vraiment une question de trouver des façons de cohabiter. Tout le monde boit de la bière.

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Isabelle) : Elle est bonne! Bien, c'est bien. Merci. Merci pour le bel échange. Nous y allons maintenant avec le député de Viau.

M. Benjamin : Merci pour votre présentation. Très content d'ailleurs que vous ayez pu courir 10 minutes pour arriver jusqu'ici, donc, parce que, cette présentation-là, je pense qu'on aurait tort de s'en priver. Donc, une excellente présentation. Première demande que j'ai à vous faire, M. Bragoli : Est-ce que vous pouvez nous déposer... pourriez-vous déposer cette présentation auprès de la commission, s'il vous plaît?

M. Bragoli (Maxim) : J'aimerais bien. C'est possible.

M. Benjamin : D'accord. Maintenant, la première question que j'ai pour vous, je connais certaines de vos réalisations, dont les Jardins Gamelin, entre autres. Actuellement, La Pépinière travaille... Principalement, vos partenaires, est-ce que ce sont les municipalités ou c'est plutôt d'autres instances?

M. Bragoli (Maxim) : On a un modèle d'affaires à... triparti. On a 30 % de notre chiffre d'affaires qui est des revenus autonomes, un tiers qui est des revenus de mandats conseils, ça fait que les municipalités nous paient pour les aider avec des mandats précis, et le tiers qui est des subventions, les subventions sont provinciales et municipales. Et on a aussi du financement philanthropique.

M. Benjamin : O.K. Et qu'en est-il de votre modèle d'affaires en lien avec la RIO actuellement?

M. Bragoli (Maxim) : Oui. Actuellement, le grand déficit... On se trouve dans un vide administratif. On a eu un support de la RIO pour initier le projet, qui est un financement qui était dégressif. On arrive à la fin de cette subvention. On a eu un fond du PRAM-Est de la ville de Montréal, plan de revitalisation de l'est de Montréal, qui commence à Pie-IX. On a eu, les deux premières années, près de 100 000 \$ pour initier puis faire les constructions qu'on vous a montrées. Et là, aujourd'hui, on se trouve dans un vide subventionnaire, à la fois la RIO et la ville se renvoient la balle de qui qui devrait financer ce genre d'initiative, parce que le 50 000 \$ qu'on offre en culture et en services pour la communauté n'est pas finançable parce qu'on se trouve dans un désert de subvention.

M. Benjamin : Je pense que, Mme la ministre, vous êtes avec nous? D'accord. Sur le désert de financement, en fait.

M. Bragoli (Maxim) : Bien, c'est un désert de financement puis c'est un désert de béton. Alors, on pourrait éventuellement trouver des solutions pour... Il y a plusieurs municipalités, arrondissements qui sont autour du Parc olympique et ça amène une déresponsabilisation des différents arrondissements. La ville de Montréal, bien, ça reste la terre d'accueil quand même, même si c'est hors arrondissement. On a de la difficulté à arriver au niveau municipal. Les fonds de

support de ce genre d'initiative, vu que c'est au Québec, c'est difficilement finançable. Et là, quand on arrive du côté du gouvernement, bien, on a travaillé avec le PRAM... pas le PRAM, le FIRM, le Fonds de revitalisation... d'initiative, de rayonnement de la métropole, avec la ministre Rouleau, qui nous finance pour ce genre d'initiative. Mais c'est des durées de trois ans. Alors, c'est un casse-tête financier.

M. Benjamin : Vous nous avez présenté une tarte avec le pourcentage visiteurs, touristes. En termes de nombre, est-ce que vous avez des chiffres là-dessus?

M. Bragoli (Maxim) : C'est très difficile de chiffrer parce que ça reste un lieu public. Les 40 000, c'est aux clics à l'entrée, parce qu'en période événementielle on a des gens qui calculent l'entrée, l'achalandage. Il y a une capacité maximale de 1 000 personnes, alors, quand on fait une activité, on ne veut pas dépasser ce volume. Ça fait qu'on sait que ça, c'est le nombre de personnes qu'on a accueillies. Mais le ratio montréalais-tourisme, c'est difficile à dire, je ne connais pas les vrais chiffres finaux. Ça, c'est suite à des sondages qu'on a faits, ça fait que c'est une extrapolation, mais c'est plus à titre imagé qu'un vrai pourcentage.

M. Benjamin : Comme partenaire de l'actuelle RIO, comment voyez-vous le positionnement de cette institution en lien avec tout ce qui s'appelle développement durable au cours des dernières années?

M. Bragoli (Maxim) : Je ne suis pas sûr de comprendre la question.

M. Benjamin : Comme partenaire de la RIO, donc, comment voyez-vous le positionnement de l'actuelle RIO, donc, en tout ce qui concerne le développement durable? Pensez-vous qu'il y a des efforts supplémentaires qui doivent être faits? Si oui, dans quels secteurs?

M. Bragoli (Maxim) : On parle de la RIO en 2017, 2016 et avant?

M. Benjamin : 2017, 2018 et 2019. Nous sommes en 2019.

M. Bragoli (Maxim) : Je crois qu'en termes de développement durable la RIO a fait beaucoup d'efforts pour solliciter le quartier, s'intégrer, puis de vraiment briser la rupture entre le quartier et le lieu, et moi, je pense que c'est un pas vers le développement durable parce que la possibilité pour les citoyens de le côtoyer au quotidien puis éventuellement, à travers Les Jardineries, de pratiquer le jardinage ou des activités de socialisation, bien, ça réduit l'empreinte carbone, les gens n'ont plus besoin d'aller au centre-ville pour boire un verre ou socialiser, ça crée un sentiment d'appartenance au lieu. Ça fait que moins de voitures, plus d'arbres, moi, je crois que c'est très bien.

M. Benjamin : On a beaucoup parlé, lors de cette consultation, de gouvernance jusqu'à présent, et un enjeu que, notamment, les élus de la ville de Montréal nous ont présenté, c'est l'enjeu de s'assurer que cette nouvelle société soit une société... et je vais citer Mme Laurence Lavigne Lalonde, où elle parle d'une vocation familiale. J'aimerais peut-être vous entendre là-dessus, sur la vocation de la nouvelle société.

• (17 h 50) •

M. Bragoli (Maxim) : La société du Parc olympique a la possibilité de rejoindre les intérêts de la ville de Montréal, ce n'est pas si compliqué. Je pense que le simple fait d'assumer d'être un parc, de pouvoir créer des écosystèmes, puis qui s'inscrivent dans le durable, peuvent rejoindre les intérêts de la famille. Ce week-end, on a la Fête de la famille, il y a plus de 1 000 personnes qui vont venir aux Jardineries, c'est un lieu ombragé, c'est un lieu où il y a des jeux pour les enfants. Il y a une offre pour les enfants et les familles. Je pense que c'est juste une question de pouvoir aménager les espaces pour accueillir ces usagers qui va faire en sorte que la société va vraiment bien répondre aux intérêts des familles. Je m'excuse, c'est un peu une longue réponse, mais...

M. Benjamin : Je comprends aussi qu'actuellement La Pépinière offre une programmation quatre saisons. Est-ce que c'est le cas?

M. Bragoli (Maxim) : Non, actuellement, c'est trois saisons...

M. Benjamin : Trois saisons.

M. Bragoli (Maxim) : Les modèles économiques pour l'hiver sont vraiment plus difficiles, il y a moins d'achalandage. Donc, c'est plus difficile d'offrir une programmation en hiver. Donc, ça demande du financement ou un historique de clientèle qui ferait que ce seraient des gens qui viendraient en hiver. On a fait l'Hivernale en 2014 ou 2015 et on avait une offre de patin sur glace, on avait des restaurateurs, on avait du curling. On a eu quand même beaucoup de succès avec l'activité, mais ça s'est avéré un désastre financier pour nous, parce qu'on avait projeté des revenus équivalents au Village au Pied-du-Courant, on n'est pas dans les mêmes modèles de revenus autonomes. Puis, comme vous pouvez voir, c'est la moitié de nos revenus, ça fait que, si on ne génère pas suffisamment, bien... Le personnel qui travaille sur place, c'est notre principale dépense.

M. Benjamin : Au niveau de votre modèle de gestion, gestion par projet, qu'en est-il de la situation budgétaire? Donc, vous nous avez parlé un peu tout à l'heure de la situation par rapport à vos installations au niveau de la RIO, et ailleurs... et je comprends qu'il y a beaucoup de projets à Montréal, il y a un projet à Québec. Est-ce que vous avez d'autres projets ailleurs au Québec, à part ces projets-là?

M. Bragoli (Maxim) : On est en train d'aider la ville de La Malbaie pour leur front fluvial, on devrait déployer quelque chose l'année prochaine. On aide d'autres communautés, on est en discussion avec Saint-Lambert, Laval. On a aidé des municipalités comme Joliette. On est en discussion avec Magog. On a une capacité d'aider les municipalités à retrouver leur coeur de quartier, et notre façon de travailler avec les citoyens est un modèle assez innovateur. Et là on fait beaucoup de formation et de coaching. La matérialisation de nos projets n'est pas encore pleinement arrivée, parce qu'on commence avec du conseil, qui devient éventuellement des équipements sur le long terme.

M. Benjamin : Donc, on comprend qu'il y a un véritable enjeu de financement. Donc, je pense qu'au coeur de votre développement, donc, c'est l'enjeu de financement, l'accès au financement, c'est ça?

M. Bragoli (Maxim) : Oui, je crois que tous les promoteurs et les gens, organismes et citoyens qui désirent venir faire des activités sur le Parc olympique ont des enjeux de financement.

M. Benjamin : Alors, écoutez, face à ce que vous nous avez présenté, donc, moi, je n'ai que des remerciements à vous présenter, des félicitations, donc, en espérant que ce qui s'en vient permettrait justement... que ce soit au niveau du cadre, donc de permettre de voir à un meilleur... un plus grand développement de vos projets. Merci.

M. Bragoli (Maxim) : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour l'échange. La parole est maintenant au député de Rosemont.

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. M. Bragoli, moi, je connais vos installations à Montréal, que je fréquente d'ailleurs à l'occasion, et je n'avais pas eu le plaisir de vous rencontrer. Je dois dire que, comme la ministre, c'est une sacrée belle découverte. Je suis assez impressionné aussi, ça foisonne. Vous allez probablement faire partie de la génération et des créateurs qui vont sauver le Stade olympique de son image, c'est vraiment encourageant, c'est vraiment enthousiasmant de voir ça.

Puis, pour la ministre, bien, vous êtes toujours la bienvenue, d'autant que vous connaissez bien le coin. Il paraît qu'il y a de la salsa la fin de semaine...

Des voix : ...

M. Marissal : ...je paie une bière, puis on fait quelques pas de danse avec les Latino-Américains qui ont envahi la place, apparemment, c'est très sympathique, d'ailleurs, la fin de semaine, d'aller voir ça.

Sur ce, je suis en train de brûler mon temps avec des futilités, mais je voulais vous demander, si je comprends bien votre modèle d'affaires : Est-ce que vous payez un loyer à la RIO?

M. Bragoli (Maxim) : Non.

M. Marissal : Vous ne payez pas de loyer. Évidemment, au Pied-du-Courant non plus.

M. Bragoli (Maxim) : Non.

M. Marissal : Gamelin non plus.

M. Bragoli (Maxim) : Non.

M. Marissal : Donc, c'est une particularité de votre modèle d'affaires, vous ne payez pas le loyer, vous investissez un lieu, souvent à la demande du lieu en question.

M. Bragoli (Maxim) : Oui, mais il y a la possibilité, dans des relations, d'envisager des entreprises d'économie sociale qui pourraient avoir des modèles d'affaires qui entrent dans une concession qui pourrait éventuellement payer un loyer. Mais nous ne payons pas de loyer, nous sommes des acteurs de revitalisation puis on cherche à révéler les possibles du lieu. Ça va faire cinq ans maintenant qu'on travaille sur l'espace, et là il y a presque 300 000 personnes qui ont vu le potentiel du Parc olympique. On le chérit, on l'aime. On aime beaucoup être au pied de ce géant. Ça humanise. C'est comme être au pied d'une grande montagne.

M. Marissal : La buvette, par exemple, paie un loyer, ou c'est vous qui l'opérez?

M. Bragoli (Maxim) : Nous opérons l'ensemble du lieu. On est responsables de la buvette. C'est les revenus autonomes que je parlais plus tôt.

M. Marissal : D'accord. Je fais rapidement. Est-ce que vous favorisez l'embauche locale, par exemple, au stade, au Parc olympique? Vous êtes dans Hochelaga-Maisonneuve.

M. Bragoli (Maxim) : Notre quartier général est à quelques kilomètres, là, moins de deux kilomètres, on est situés Moreau et Ontario. Ça fait que les employés viennent à vélo travailler à notre quartier général, et ils font la route en vélo pour aller aux Jardineries. Donc, oui, les employés sont locaux.

M. Marissal : O.K. Bien, il me reste juste quelques secondes pour vous remercier vraiment sincèrement de la présentation puis des efforts que vous faites aussi. C'est vraiment...

M. Bragoli (Maxim) : Merci.

M. Marissal : C'est enthousiasmant. Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, la parole est à la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Donc, pour conclure toute la journée d'audiences publiques, j'aimerais vous remercier d'être venu nous présenter votre mission, ce qu'est votre OBNL. J'allais justement vous le demander, si c'était à caractère lucratif ou non, parce que, sinon, je me suis dit, c'est quelque chose qu'on voit à l'émission *Les Dragons*, puis là ça enflamme tout le monde, puis ça va chercher beaucoup de subventions. Parce que, vraiment, c'est un... Vous avez vraiment une mission unique. Puis je me demandais : Vous avez probablement un réseau de contacts, vous avez probablement d'autres gens ou d'autres projets en tête à vocation sociale, qui a un apport pour l'industrie touristique, donc est-ce que vous auriez envie de nous... de faire la promotion de ce côté-là, social, qui fait beaucoup de bien, là, à l'industrie, et comment on peut vous faciliter la vie dans votre travail?

M. Bragoli (Maxim) : On est en discussion avec le parc La Fontaine pour ramener le projet des Merveilles, ça fait qu'animer le bassin et d'en faire un lieu quatre saisons, avec une offre ludique, et pour aussi naviguer sur le bassin. Ça, c'est le projet qu'on met de l'avant.

Et l'autre projet, aussi, qu'on est en train de développer, c'est les maisons de quartier. Un peu comme le YMCA invite les gens à se retrouver à travers le sport, nous, on veut permettre aux gens de retrouver leur citoyenneté à travers un nouvel équipement civique qui permettrait aux gens de réfléchir, un «think tank» pour l'espace public. Alors, ça, c'est notre grand projet qu'on est en train de déployer, et on travaille... on est en train de faire une levée de fonds pour notre mission. Souvent, nos réalités financières nous empêchent de pleinement aboutir notre mission.

Mme Perry Mélançon : Parce que vous êtes un peu pris dans plusieurs programmes gouvernementaux du fait que vous êtes un organisme communautaire et que vous avez aussi, quand même, des retombées dans l'industrie touristique. Donc, est-ce que vous avez un peu l'aide de tous les ministères qui sont concernés ou ça pourrait être davantage?

M. Bragoli (Maxim) : Je pense qu'on a un bon support. Une partie des Jardineries a profité de Tourisme Montréal, d'un financement, cette année. Je souligne que le fait qu'on ne soit pas une corporation nous empêche d'aller chercher du financement et de mettre à l'échelle notre modèle.

Je suis membre du conseil exécutif de la chambre de l'économie sociale de Montréal... de l'île de Montréal, et c'est un gros défi pour les organisations comme la nôtre d'aller chercher du financement. Il existe très peu de façons d'obtenir du financement pour un promoteur à vocation sociale. Alors, quand vient le temps de courir contre des promoteurs qui sont plus fortunés ou qui ont du inc., ils vont toujours gagner au niveau de l'appropriation des espaces publics.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est parfait. Votre temps est écoulé...

Mme Perry Mélançon : Merci pour les clarifications. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : J'ai été absorbée, même, vous avez pris 15 secondes de plus. Alors, je m'en excuse. Merci. Merci beaucoup pour votre contribution aux travaux de la commission.

Document déposé

Je veux préciser que la ministre a répondu à la demande du député de Viau. Elle a déposé le document demandé, c'est-à-dire le document *Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal*, celui de la séance du 20 février 2017. Alors, le document a été déposé. Merci, Mme la ministre.

La commission ajourne ses travaux jusqu'à demain. Alors, à 9 h 30, on se retrouve ici pour continuer les audiences. Je vous souhaite une bonne soirée. Merci.

(Fin de la séance à 18 heures)